Mission d'évaluation finale
Projet Régional WAP
(W – Arly – Pendjari)
« Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) »

Rapport
Version finale

Paul NDIAYE
UCAD-Dakar
22 Avril 2014

« L'eau prend la forme du récipient qui la contient »
(Réflexion entendue au cours des entretiens de la mission d'évaluation)

Rapport accepté par le PNUD-GEF (15 avril 1014) et par l'UNOPS (23 Avril 2014)

Mission d'évaluation finale
Projet Régional WAP
(W - Arly - Pendjari)
« Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité
du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) »

Projet de Rapport
(Version finale)

Paul NDIAYE
(UCAD-Dakar)
Avril 2014

« L'eau prend la forme du récipient qui la contient »
(Définition entendue au cours des entretiens de la mission d'évaluation)

Accepté par UNOPS

GEORG EHRHARDT
Head of Programme
P.O.

UNEP - AFO - CION

Table des matières

***i)* Introduction à l'évaluation finale du projet WAP 5**

Composition de la mission 6

Remerciements 6

***ii)* Résumé exécutif 7**

Principales observations 7

Présentation sommaire du WAP (rappel) 7

Sommaire des résultats de l'évaluation finale 8

Commentaires analytiques 9

Résumé des conclusions, recommandations et enseignements 11

***iii)* Sigles et acronymes 13**

1 - Introduction 14

1.1- Le contexte de l'évaluation finale 14

1.2 -Certaines observations 15

1.3- Objectifs de l'évaluation 17

1.4 - Méthodologie et approche générale 17

2 - Description et contexte de développement du projet 19

2.1- Bref rappel du démarrage et de la durée du projet 19

2.2- La mise en œuvre du Projet WAP 19

Performance du WAP - Étapes d'avancement WAP (2010-2013) 21

2.3- Le Plan de Travail Annuel 2013-2014 23

2.4- Les interviews de terrain 25

2.5- Quelques observations liées à l'évaluation à mi-parcours 34

2.6 - Commentaires généraux 35

Les critiques au projet WAP 35

Les avantages du projet WAP 35

3 - Conclusions 37

3.1 - Les leçons du succès : Hypothèses et risques 39

3.2 - Les regrets 40

Recommandations 42

5 - Annexes 46

Annexe I) TdR de la mission d'évaluation finale 46

Annexe II) Déroulement de la mission d'évaluation finale 57

Annexe III) Personnes et institutions rencontrées 59

Annexe IV) Documents consultés à partir de la base de données du WAP 68

Annexe V) Documents photographiques 85

Annexe VI) Cofinancement confirmé 87

Annexe VII)Tracking Tools – METT révisé 88

Annexe VIII) Formulaire d'acceptation du code de conduite 90

Liste de tableaux

Tableau 1 : Données clés 5
Tableau 2 : Notation du WAP par l'évaluation finale 8
Tableau 3 : Présentation synthétique 21
Tableau 4 : PTA 2013-2014 et perspectives 23
Tableau 5 : Appréciation du projet WAP : Synthèse des interviews (du 03 au 15 juin 2013) 26
Tableau 6 : Appréciation du niveau de réalisation du WAP 38
Tableau 7 : Avantages comparatifs PNUD sur ce projet 41
Tableau 8 : Rectifications à opérer en cas de réplication (PNUD) 41
Tableau 9 : Rappel des recommandations de l'évaluation à mi-parcours et de leur réalisation 42
Tableau 10 : Recommandations : propositions visant au suivi du WAP 43
Tableau 11 : Recommandations : propositions visant au renforcement de l'après-WAP 44

i) INTRODUCTION A L'EVALUATION FINALE DU PROJET WAP

Tableau 1: Données clés

Titre du projet :	*Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)*			
ID de projet du FEM :	1197	UNOPS Atlas Contrat / ID: 51403 / 60168	*à l'approbation (en millions USD)*	*à l'achèvement (en millions USD)*
ID de projet:	PIMS 1617 PNUD Atlas Contrat/ID 43891/51403	Financement du FEM :	$5,154	$5,154
Pays :	Burkina Faso (lead), Bénin et Niger	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	$0	$0
Région :	Afrique	Gouvernement :	$2,300	$0,335
Domaine focal :	Diversité biologique	Autre :	$18,614	$27,013
Objectifs FA, (OP/SP) :	SO1 / SP3	Cofinancement total :	$20,914	$27,348
Agent d'exécution :	UNOPS en collaboration avec les gouvernements	Coût total du projet :	$26,068	$32,502
Autres partenaires participant au projet :	UEMOA, EU, AFAUDEB, FSOA Proj (WB), PAGAP Proj, Gov of Togo, APF, plusieurs OCBs	Signature du DP (Date de début du projet) :		16 octobre 2007
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé : 31 décembre 2013	Réel : 31 novembre 2013

Calendrier de la mission d'évaluation (Cf. : Annexe II pour les détails)

Date	Pays	Activités
3-4 juin 2013	Burkina Faso	Rencontre des institutionnels
5-6 juin 2013	Bénin	Rencontre des institutionnels
7-9 juin 2013	Bénin	Rencontre des responsables techniques et des partenaires
10-12 juin 2013	Burkina Faso	Rencontre des responsables techniques et des partenaires
13 juin 2013	Niger	Rencontre des institutionnels
14-15 juin 2013	Niger	Rencontre des responsables techniques et des partenaires
17 juin – 09 juillet 2013	Sénégal	Rédaction et dépôt du rapport provisoire
31 juillet 2013	Sénégal	Dépôt du rapport intégrant les réactions reçues

Composition de la mission

Étant donné les circonstances particulières qui ont dominé le moment de clôture du projet WAP lui-même, la mission d'évaluation finale a été réduite au minimum, une seule personne ayant été sollicitée pour procéder à tout l'exercice. Par ailleurs, la mission s'est effectuée dans des conditions de temps assez limitées, pour rencontrer sur le terrain le plus grand nombre possible des acteurs impliqués dans la mise en place de cette importante intervention, à finalité conservatoire.

Malgré ces contraintes, le déroulement de la mission s'est effectué dans des conditions parfaitement maîtrisées par la coordination régionale et les coordinations nationales.

Remerciements

La mission d'évaluation finale du Projet WAP exprime ses remerciements sincères à toutes les personnes qui nous ont reçus, et contribué ainsi à faciliter ce travail d'expertise, à apporter les éclairages à défaut desquels les réflexions et analyses de ce rapport n'auraient pas pu être menées.

A défaut de pouvoir les citer toutes, individuellement, nous avons l'obligation de mentionner les membres de l'UNOPS de Dakar, les personnels des coordinations régionale et nationales du WAP de Ouagadougou, Natitingou, Pama, Say et d'ailleurs qui ont parfaitement organisé les déplacements sur sites et communiqué l'expérience de leur « aventure » dans le passionnant projet qu'ils ont dirigé.

De très nombreuses autres personnes ont accordé des minutes précieuses de leur temps à exprimer leurs soucis, leurs visions, leurs critiques ou leurs suggestions à propos du WAP. Elles sont nommément mentionnées en annexe de ce document, car aucune n'a été oubliée. Nous espérons seulement que leurs opinions auront été fidèlement transcrites.

Merci à tous !

ii) RESUME EXECUTIF

Principales observations

Lancé officiellement en 2010, le WAP s'inscrit dans le cadre des projets ayant des activités de conservation de la biodiversité et axant la stratégie en priorité sur les approches en périphérie des aires protégées, pour sécuriser les noyaux centraux dédiés à la conservation. Le projet est conçu autour de quatre grands résultats (Périphérie, Aires protégées, Régionalité et Gestion adaptative) contrôlés par 14 indicateurs, tous mesurables.

Le projet WAP a été mis en place à une période charnière, marquée par la fin d'intervention du projet régional ECOPAS dont l'action a davantage privilégié une approche de conservation. Le WAP a orienté plutôt son action sur la périphérie et a en outre élargi sa zone d'intervention à un espace beaucoup plus étendu. Ses partenaires et objectifs se sont multipliés, à la mesure de l'intérêt marquée pour l'approche développée. Cependant son intervention ne devait porter que sur une phase unique.

Le financement du WAP, en partie en provenance du FEM, devait être complété par des accords de cofinancement formellement convenus mais qui, pour l'essentiel, n'ont pas pu être opérationnalisés pour des raisons liées essentiellement au retard de démarrage du projet.

Le projet a été signé en 2007 et le coordinateur régional a pris fonction en novembre 2008 ; l'atelier de lancement a eu lieu en Février 2010 ; le projet était ambitieux par rapport à sa durée, en considérant les activités à faire et les résultats à atteindre. Malgré tout cela, la plupart des activités prévues dans le cadre logique du projet ont pu être réalisées[1].

Présentation sommaire du WAP (rappel)

Les Termes de Référence (TdR) de l'évaluation finale du WAP indiquent les points suivants : [2]

« *Le projet WAP a été conçu pour améliorer les perspectives pour la conservation à long terme de la biodiversité dans le Complexe WAP selon une progression significative et mesurable des indicateurs de durabilité du système des aires protégées. Les résultats et les réalisations du projet sont décrits dans le document du Projet. Chaque réalisation est conçue spécifiquement pour faire face à un obstacle identifié dans l'analyse de la situation de base revue lors du démarrage du Projet.* »

[1] Cf. : Tableau 6.

[2] Extrait des TdR de la mission d'évaluation finale (2013), p. 2.

« Le projet a travaillé de concert avec des initiatives connexes afin de construire les bases politique, institutionnelle, humaine et physique institutionnelle, humaine et physique nécessaires à une conservation à long terme et à une utilisation durable des écosystèmes dans le Complexe WAP et ses zones d'influence. »

« Le Complexe du W-Arly-Pendjari (WAP), à cheval sur trois pays, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, constitue le plus vaste et important ensemble d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques. Il est formé par un réseau de 24 aires protégées, s'étendant sur près de 31 000 km^2 qui s'articulent autour de deux unités, centrées respectivement sur le Parc Régional du W (qui couvre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger) et l'ensemble constitué du Parc National d'Arly (Burkina Faso) et du Parc National de la Pendjari (Bénin). Certaines parties du complexe écologique WAP ont été inscrites comme site du Patrimoine Mondial, Réserve de la Biosphère de l'UNESCO et zone humide d'importance internationale, conformément à la Convention de Ramsar ainsi que comme zones importantes pour la conservation des oiseaux. »

Sommaire des résultats de l'évaluation finale

Tableau 2: Notation du WAP par l'évaluation finale

Notation d'évaluation finale:	
1 Suivi et évaluation	
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée	**S** **5 Satisfaisant**
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	**S** **5 Satisfaisant**
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	**MS** **4 Modérément satisfaisant**
2 *Agence d'exécution/agence de réalisation*	
Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	**MS** **4 Modérément satisfaisant**
Qualité de l'exécution : agence d'exécution	**S** **5 Satisfaisant**
Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	**S** **5 Satisfaisant**
3 Évaluation des résultats	
Pertinence	**S** **5 Satisfaisant**
Efficacité	**S** **5 Satisfaisant**
Efficience	**S** **5 Satisfaisant**
Note globale de la réalisation du projet	**MS** **4 Modérément satisfaisant**
4 Durabilité	
Ressources financières :	**MI** **Moyennement improbable (Risques importants)**
Socio-économique :	**MP** **Moyennement probable (Risques modérés)**
Cadre institutionnel et gouvernance :	**MP** **Moyennement probable (Risques modérés)**

Environnemental :	**MP** **Moyennement probable (Risques modérés)**

Echelle de notations		
Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes 6. **Très satisfaisant (TS) :** le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 5. **Satisfaisant (S) :** des lacunes mineures seulement ont été décelées 4. **Moyennement satisfaisant (MS) :** des lacunes modérées ont été décelées 3. **Moyennement insatisfaisant (MI) :** le projet comporte d'importantes lacunes 2. **Insatisfaisant (I) :** le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience 1. **Très insatisfaisant (TI) :** le projet comporte de graves lacunes	**Notations de durabilité :** 4. **Probable (P) :** risques négligeables à la durabilité 3. **Moyennement probable (MP) :** risques modérés 2. **Moyennement improbable (MI)** risques importants 1. **Improbable (I)** risques graves	**Notations de pertinence :** 2. **Pertinent (P)** 1. **Pas pertinent (PP)** **Notations de l'impact :** 3. **Important (I)** 2. **Minime (M)** 1. **Négligeable (N)**
Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)		

Commentaires analytiques

<u>Suivi et évaluation</u>

- La conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée est appréciée de façon satisfaisante par tous les interlocuteurs (note **S**). La mission d'évaluation finale partage cette large perception dans la mesure le WAP présente de nombreux éléments d'originalité dans sa démarche, le moment de son intervention cruciale, en transition entre deux projets régionaux (ECOPAS et PAPE).
- La mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation (note **S**) est également jugée de façon satisfaisante. Sur ce point, la convergence s'avère presque totale entre les appréciations de l'évaluation et celles de la plupart des interlocuteurs rencontrés.
- Qualité globale du suivi et de l'évaluation (note **MS**) constitue le troisième point, mais sur lequel le constat de satisfaction pose une difficulté. Bien que le projet ait été bien conçu et qu'il se soit globalement bien déroulé, la sous-

estimation du budget mis à disposition par le FEM a gêné la phase finale d'exécution, ce qui s'est ressenti sur le bouclage à temps du Résultat 2 (gestion adaptative) et, dans une moindre mesure du Résultat 3.

Agence d'exécution/agence de réalisation

- Qualité de la mise en œuvre par le PNUD (note **MS**). Le lancement du WAP s'est effectué sur un montage budgétaire initial basé sur des engagements de cofinancements finalement non mis en place. Au terme du projet, les difficultés budgétaires expliquent en partie la réduction du personnel, conformément aux prévisions de l'évaluation à mi-parcours. La notation retenue sur ce point tient aux difficultés de disponibilité budgétaires apparues dans la dernière partie de l'exécution du WAP. Le dévouement du personnel restant a toutefois d'amortir ces difficultés et de terminer le projet dans les conditions de temps prévues.
- Qualité de l'exécution par l'UNOPS : agence d'exécution (note **S**) a opéré de façon satisfaisante malgré les conditions d'achèvement du projet.
- Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution (note **S**) est jugée avec des risques modérés. La plupart des résultats prévus dans le cadre logique ont pu être atteints.

Évaluation des résultats de l'agence d'exécution/agence de réalisation

C'est à ce niveau qu'apparaissent les bonnes surprises du Projet WAP qui a unanimement reçu une bonne notation de tous les éléments de cette rubrique.

- Pertinence (**S**)
- Efficacité (**S**)
- Efficience (**S**)
- Note globale de la réalisation du projet (**MS**) en raison de faiblesses observées pour certains produits du Résultat 3.

Durabilité de l'agence d'exécution/agence de réalisation

- Ressources financières (note **MI**) : il s'agit de la principale faiblesse du projet qui en a été affecté. En plus la question du financement durable n'est toujours pas évacuée.
- Cadre institutionnel et gouvernance (note **MP**) : le montage et le fonctionnement sont très positifs.
- Environnemental (note **MP**) : impact environnemental en périphérie, à la suite de l'intervention du WAP, est largement perçu.
- Probabilité globale de la durabilité (note **MP**) : le « projet relais » que constitue le PAPE fournit des garanties consistantes, notamment par le cadre logique qui s'inspire amplement de la façon dont le WAP a été monté.

Résumé des conclusions, recommandations et enseignements

L'objectif du WAP de « **renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées** » est largement atteint, en dépit de difficultés plus ou moins prévisibles auxquelles il lui a fallu faire face pendant son intervention. Parmi les difficultés, il importe de rappeler le retard au démarrage du projet, bien que cela ne lui ait pas été rédhibitoire.
Il y a des éléments forts qui ont donné beaucoup de résultats positifs :

- Le renforcement réel des capacités, l'amélioration de l'efficacité de gestion au moyen notamment d'outils adaptés, les formations et la communication, la gestion des conflits, la surveillance, les microprojets, le reverdissement des PDC, les schémas directeurs, etc.
- L'avancement de la question de la durabilité des SAP, même si la solution définitive n'est pas encore acquise. Il en est de même pour l'organe régional dont les projets de texte réglementaire restent à finaliser.

Les leçons du succès

Les succès du WAP tiennent à des facteurs que la mission d'évaluation analyse ainsi :

- **Peu de moyens financiers** et de temps disponibles mais un **rythme de travail soutenu** pour remplir la mission.
- Un **excellent recrutement des personnels** chargés de la mise en œuvre du projet.
- Une **franche collaboration des administrations de tutelle technique** dans chacun des trois pays concernés.
- Une **gestion directe** et rapprochée par l'UNOPS.
- Une supervision et un appui conseil technique par le PNUD au niveau de chaque pays.

D'autres éléments entrent dans l'explication d'un aboutissement relativement heureux pour un projet « inhabituel ».

Les regrets **et enseignements**

Le Projet WAP a représenté **un élément d'intervention** en faveur des aires protégées et de leurs périphéries. Cependant, la poursuite efficiente, au-delà du WAP, dépendra :

- **a)**de l'ancrage effectif de la **régionalité**,
- **b)** de la mise en place de mécanismes de **financement durable** pour les aires protégées.
- **c)** de la **responsabilisation des administrations** nationales dans la modalité de mise en œuvre des interventions.

- **d)** de la mise en place d'un **mécanisme de promotion et d'accompagnement des initiatives** alternatives génératrices de revenus.

Des progrès importants ont été obtenus mais le mécanisme de coordination reste à mettre en place, à la charge du projet régional qui va assurer, d'une certaine manière, le relais du WAP. A cet égard, il devra veiller principalement à maintenir des acquis et tirer les leçons de quelques faiblesses apparues dans le déroulement du projet :

- La prise de conscience par les populations des biens et services assurés par la conservation de la biodiversité est effective. Cet acquis est trop important pour ne pas le capitaliser.
- Dans cette perspective, une consolidation appellerait une intervention de projet sur 10-15 ans pour avoir la garantie de résultats encore plus palpables.
- Finalement, le WAP montre qu'il s'agit d'un projet rentable : car **un faible investissement a produit d'importantes retombées** reconnues par tous.

Les recommandations[3]

L'évaluation finale (2013/4) retient huit recommandations majeures, détaillées plus loin dans les recommandations finales, qui viennent compléter une partie des recommandations déjà retenues par l'évaluation à mi-parcours (2012).

- La régionalité : le mécanisme de coordination suscité par le WAP doit être poursuivi et achevé ;
- Le montage institutionnel des projets régionaux doit favoriser l'implication des tutelles techniques nationales
- Le rôle futur des structures d'exécution de projets : le rôle d'appui-conseil et celui d'exécution doivent être répartis entre partenaires ;
- Le financement durable et la question des fonds fiduciaires : la pérennisation des stratégies de conservation repose sur la solution du financement ;
- Création d'agences nationales d'exécution, option préconisée pour améliorer la capacité de négociation des pays ;
- L'intérêt des petites subventions (Small Grants) ; leur utilité a étét démontrée, mais l'efficacité dépend de l'amplification de cet outil d'incitation ;
- Démultiplication du verdissement des PDC ; le renforcement de la gestion adaptative impose qu'un maximum de PDC soit reverdis ;
- Schémas directeurs pour la planification de l'aménagement et la gestion des aires protégées sont en place ; il reste à formuler les PAG des aires protégées qui n'en disposent pas encore.

[3] Cf. : Tableau 11.

iii) SIGLES ET ACRONYMES

AP	Aire protégée
ECOPAS	Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano-sahélienne
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FSOA	Fondation Savanes de l'Ouest-Africain
IEC	Information, Education, Communication
LAB	Lutte Anti Braconnage
PAGAP	Projet d'Aménagement et de Gestion des Aires Protégées (du Nord-Bénin)
PAPE	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
PCD	Plan Communal de Développement
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
REF	Recommandation de l'Evaluation Finale du WAP
SAP-WAP	Système d'Aires Protégées du WAP
S-E	Suivi-Evaluation
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNOPS	Bureau des Nations-Unies pour les Services d'appui aux Projets
WAP	Parcs du W, d'Arly et de la Pendjari
WAPO	Complexe écologique W-Arly-Pendjari-Oti/Kéran

1 - INTRODUCTION

1.1- Le contexte de l'évaluation finale

En treize jours sur le terrain (du 03 au 15 juin 2013), la mission d'évaluation a traversé successivement trois pays (Burkina-Faso, Bénin et Niger) parcouru presque 3000 km de routes et pistes, uniquement entre Cotonou et Niamey, en passant par le Sud-est du Burkina-Faso. Elle a pu tenir une cinquantaine de réunions, toutes d'un grand intérêt, et rencontré environ 240 personnes très disponibles (cf. : Annexes) qui se sont prêtées de bonne grâce aux questions de l'évaluateur, accordé des entretiens parfois soutenus.

En commençant, c'est donc le lieu de souligner la très bonne efficacité d'organisation de ce périple, due à la grande maîtrise du terrain des personnels chargés du projet WAP, de tous les partenaires institutionnels, administratifs, techniques, communautaires dont l'intérêt pour ce projet WAP a été partout perçu avec force, quelles que soient les positions ou les appréciations sur les processus et les résultats du WAP.

La mission ne peut aborder son travail sans souligner cet élément qui exprime, a priori, un ancrage réel sur le terrain et auprès des structures et des bénéficiaires de toutes sortes de la mise en œuvre du Projet WAP.

Pourtant, l'équipe d'évaluation a été constituée dans l'urgence, environ deux semaines avant le démarrage des travaux sur le terrain. Une masse importante d'informations (documentation électronique et classique) lui avait été transmise auparavant ; des séances de briefing avaient également été organisées à son intention, avant le départ de Dakar, dans les bureaux dakarois de l'UNOPS-SNOC, agence d'exécution du projet WAP.

Le contexte un peu précipité créé par la situation de lancement de l'évaluation du WAP, dont la date de clôture venait d'être décidée, suscitait un scepticisme initial au niveau de l'évaluateur. Il peut être brièvement exposé pour commencer :

- Une évaluation finale effectuée par **une seule personne**, dans des délais courts, sur un complexe écologique transfrontalier de plus de trois millions d'hectares…, exige un effort accru d'objectivité pour prévenir des jugements formulés en dehors de la sérénité nécessaire à un exercice de cette nature.
- La durée prévue du projet de seulement 5 ans à partir de la signature du document de projet était trop courte par rapport à ses objectifs ambitieux ; aussi le budget il a été sous-estimée.

On se trouve ainsi, au départ, en présence de situations assez inhabituelles. De ce fait, dans l'esprit de l'évaluation, le projet WAP apparait comme celui de contrastes

étonnants sur lesquels l'évaluation devra revenir plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

1.2 –Certaines observations

Étape importante / *Milestone*	**Date**	**Notes**
Approbation du projet par le Conseil du FEM *Pipeline Entry/PIF Approval Date*	18-Sep-2000	
Date d'approbation du PRODOC par le DG du FEM *Date of CEO Endorsement of PRODOC*	11-Oct-2007	
Date de signature du PRODOC *Prodoc Signature Date*	10-Dec-2007	
Durée planifié du projet (à partir de la date de signature du PRODOC *Planned project duration (from PRODOC signature)*	+ 5 ans / years	
Date du premier déboursement *Date of first disbursement*	01-Feb-2008	
Date d'ébauche du coordonnateur du projet *Date Project Manager hired*	01-Oct-2008	
Date de clôture opérationnelle conforme originalement *planifiée* *Original Planned Operational Closing Date*	31-Dec-2012	[1]
Date de clôture conforme la planification révisée (PIR de 2011) *Revised Planned Operational Closing Date (2011 PIR)*	28-Feb-2014	[2]
Date de clôture conforme la planification révisée (PIR de 2012) *Revised Planned Operational Closing Date (2012 PIR)*	31-Dec-2013	[3]
Date de clôture conforme la planification révisée (PIR de 2013) *Revised Planned Operational Closing Date (2013 PIR)*	30-Nov-2013	[4]

[1] Conforme le PIR de 2010.
As per the 2010 PIR.

[2] Révisée, pour la première fois, dans le PIR 2011
Revised, for the first time, in the 2011 PIR

[3] Révisée de nouveau, mais à une date antérieure, dans le PIR 2012
Revised again, but to an earlier date, in the 2012 PIR

[4] Révisée de nouveau à une date encore plus tôt dans le PIR 2013
Revised again to a yet earlier date in the 2013 PIR

La mission d'évaluation finale s'impose au départ de rappeler sa perception initiale du projet WAP qui lui apparaissait comme celui des situations inhabituelles constituant autant de paradoxes sur lesquels il est utile de souligner en commençant les particularités, pour de nombreuses raisons :

- Un **projet longuement pensé** (1999), **mûri** (2005), **formulé** (2007), **monté** et **lancé** (2010) avec beaucoup de retard après le début de recrutement du personnel de la coordination (2008)

- Un **projet de cinq ans**, donc déroulé sur le court terme mais avec une ambition d'impacts sur le long terme, en raison même de la nature de son intervention, dans le domaine de la biodiversité.
- Un projet dont la vocation est de garantir la durabilité d'un réseau d'aires protégées mais en tablant sur une **approche d'investissement en périphérie** des aires protégées, au profit d'abord des populations riveraines.
- Un projet de **portée territoriale régionale et intégratrice**, mais à structuration apparemment cloisonnée entre les pays constitutifs de l'ensemble. La présence d'une coordination régionale rééquilibre sensiblement cette situation.
- Un projet à **faible dotation budgétaire** (environ 5M $ pour trois pays) mais escomptant sur d'importantes ressources additionnelles, sous la forme de cofinancements, pour réaliser ses ambitions de consolidation d'un réseau conservatoire de portée régionale, voire mondiale.
- Enfin un projet dont le contrôle de l'exécution financière, confiée à une agence d'exécution l'UNOPS, échappe partiellement aux tutelles techniques habituelles des Etats, dans le cas d'opérations similaires liées aux aires protégées africaines.

Ce sont là quelques-uns des éléments de contexte qui ont fortement orienté la première réflexion d'analyse pour une évaluation finale. **L'évaluation** pouvait cependant tirer des leçons particulièrement utiles pour l'avenir d'interventions concernant les aires protégées africaines dont le maintien dépend souvent de l'allocation de ressources extérieures.

À cette première série d'observations s'ajoute le fait que l'évaluation finale survient onze mois seulement après une évaluation à mi-parcours dont les conclusions ont été largement acceptées par tous les acteurs impliqués dans et autour du projet WAP. Entre ces deux évaluations peu de facteurs objectifs, internes au projet, avaient été modifiés. Il était légitime, par conséquent, que **l'évaluation finale se fonde sur les constats d'analyse établis par cette première évaluation pour prolonger les observations** destinées à établir l'appréciation terminale de toutes les activités conduites par le WAP, en accord avec le mandat qui lui avait été fixé.

C'est donc dans cet esprit que l'évaluation finale du projet WAP, telle qu'elle formulée dans ce document, s'inscrit, dès lors que le rapport de la mission ne donnait absolument pas lieu à des mesures de poursuite ou, a contrario, d'arrêt du projet lui-même. La perception et l'approche de l'évaluation se trouvaient significativement modifiées : il s'agissait moins de procéder à une évaluation finale, dans le cadre d'une « **option de jugement** » que de faire ressortir au maximum les « **leçons apprises** » au terme d'un projet à caractère conservatoire, dont le coté expérimental se révèle finalement très prégnant.

Cette position de départ a orienté toutes les discussions qui ont par la suite été menées sur le terrain ; bonnes ou mauvaises, les leçons apprises par les acteurs de l'expérience du WAP devaient être formulées au moins à partir de trois d'appréciation :

- le **fonctionnement** du WAP à partir de la perception des acteurs,
- ses **résultats** jugés pertinents
- et les **perspectives** liées à la période après WAP qui s'ouvre désormais, suite à la décision sur la date de clôture, mais qui a été largement anticipée par une catégorie d'acteurs décisifs, ayant une expérience des procédures relatives aux situations telles que le WAP a connues.

Cette démarche avait l'avantage de faciliter les entretiens avec les différents acteurs – interlocuteurs, tout en respectant les critères imposés à l'évaluateur ; elle permettait aussi de procéder rapidement à une analyse croisée des réflexions issues de personnalités très contrastées, étant donné le peu de temps accordé aux visites de terrain.

1.3- Objectifs de l'évaluation

« *Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD*[4]. »

1.4 - Méthodologie et approche générale

La méthodologie de cette évaluation a pris en compte

- Avant le départ, des interviews de responsables de l'UNOPS et du PNUD, à Dakar, suivis de la consultation des premiers documents remis, concernant le projet.
- La mission sur le terrain dans les trois pays associés à la mise en place du projet WAP pour rencontrer toutes les institutions, organisations et communautés impliquées.
- Une lecture de l'énorme documentation qui a été rassemblée par le projet pour versement dans la base de données devant constituer la mémoire des activités qu'il a menées, et celles qui ont été conduites par ses devanciers.
- Enfin, la rédaction de ce rapport qui contient les appréciations de l'évaluation finale, en attendant les commentaires critiques qu'il suscitera.

[4] Extrait des TdR de la mission d'évaluation finale (2013), p. 3.

Après avoir rappelé en introduction le contexte de l'évaluation finale et les options d'analyse retenues, l'évaluation a poursuivi la démarche méthodologique en se prononçant sur :

- la mise en œuvre du projet WAP,
- l'appréciation des performances du projet à partir des 14 indicateurs qui lui étaient fixés,
- l'appréciation des acteurs à partir des interviews de terrain.

La mission rappelle encore que la méthodologie de travail adoptée a été fortement influencée par la proximité de passage de la précédente évaluation et la décision sur la date de clôture qui ont simplifié son référentiel, comme indiqué dans le paragraphe sur l'évaluation finale du projet, à trois niveaux d'appréciation (fonctionnement, résultats et perspectives après WAP) qui ont servi de lignes directrices pendant toute la phase de terrain.

2 – DESCRIPTION ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

2.1- Bref rappel du démarrage et de la durée du projet

La documentation du projet rappelle qu'il a été signé en 2007, pour une durée de cinq années, durée brève pour un projet de cette nature qui intervient dans un complexe transfrontalier de 31.000km², intégrant cinq parcs nationaux et des territoires à vocations diverses (autres aires protégées, zones de chasse, forêts classées, zones banales…).

La période d'intervention du projet WAP souligne l'importance de la performance réalisée en peu de temps ! L'évaluation a tenu à signaler le tour de force opéré en qualifiant à plusieurs reprises le WAP de « projet inhabituel[5] », pourtant le projet a pu mener l'essentiel des activités qui lui avaient été définies au démarrage.

2.2- La mise en œuvre du Projet WAP

Il est important de commencer par faire le point de la situation du projet WAP à partir du dernier document faisant l'objet du Rapport de suivi évaluation N°5 (Janvier à Décembre 2012).

Les états d'avancement établis compte tenu des indicateurs du cadre logique du projet sont appréciés par rapport aux principales étapes du cycle de vie du projet (2010 et fin 2012). Ils sont repris et synthétisés par la mission d'évaluation finale, dans le tableau qui suit, en prenant soin d'y ajouter les constats de situation au moment de son passage en juin 2013.

Le calendrier prévu pour l'exécution des activités du WAP a été globalement respecté. En considérant la situation du projet au moment de sa clôture anticipée, le bilan donne les constats ci-après :

- les **objectifs globaux** (**Durabilité politique, financière, écologique et socio-économique**), le WAP a, en peu de temps, réalisé des performances appréciables et mesurables (indicateurs 1, 2, 3, 4) sans toutefois avoir pu aller au bout de ses possibilités, en partie pour des raisons d'insuffisance de ressources et de temps d'exécution. Quelques éléments de fragilité demeurent malgré tout.

[5] Cf. : Les leçons du succès (II- Résumé des conclusions) et le Contexte (1.1). Voir aussi : 5- Conclusions (les leçons du succès).

- le **Résultat 1**- **Emergence de communautés soutenant les Aires Protégées** (indicateurs 5, 6, 7) :démarche expérimentale assez réussie. Le niveau des attentes est cependant tel qu'un effet de masse doit être produit en prolongement des activités WAP.
- le **Résultat 2**- **Aires Protégées gérées efficacement** (indicateurs 8, 9). Les faiblesses de gestion ont été identifiées et les inventaires initiés.
- le **Résultat 3**- **Coordination régionale opérationnelle du complexe WAP** (indicateurs 10, 11). L'élaboration des schémas directeurs va faciliter l'établissement des Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG).
- le **Résultat 4**- **Gestion adaptative** (indicateurs 12, 13, 14). Capitalisation, concertation partenariale.

Les responsables du projet WAP ont clairement pris conscience de ses handicaps de façon à trouver des issues de contournement pour ses objectifs majeurs (surtout Résultats 1 et 4). **La situation globale en juin 2013 reflète nettement une capacité du WAP à produire des résultats positifs dans un contexte financier et temporel qui ne lui était pas favorable**.

Performance du WAP - Étapes d'avancement WAP (2010-2013)

Tableau 3 : Présentation synthétique

Objectifs	Indicateurs	2010	2012	2013[6] .
Durabilité politique	1- Organe régional permanent (budget et plan d'affaires 5 ans)	La Tapoa LAB Surveillance W	Draft accord de gestion concertée complexe WAP Plan d'affaires transféré PAPE	**Organe régional non encore établi** (PRODOC 70 B-3.1)
Durabilité financière	2- SAP-WAP		Données indisponibles dans les systèmes nationaux	Elément de fragilité actuelle. **Débat non tranché sur la question des fonds fiduciaires**
Durabilité écologique	3- Pression de braconnage et délits de déboisement	Patrouilles Infractions	Patrouilles conjointes en hausse Pressions en baisse	Objectif de réduction 10%/an **Pressions de braconnage encore élevées**
Durabilité socioéconomique	4- Bénéfices de la conservation	Situation de base	Perception positive des AP en progression	Tests réalisés auprès des communautés locales : satisfaisants. **Mais élargissement indispensable**.
Résultat 1	Emergence de communautés soutenant les AP			
	5- Augmentation revenus des communautés	Revenus estimés de filières (apiculture, PNFL écotourisme, venaison…)	13 microprojets montés	9 microprojets visités (sur 13 réalisés) : tous viables en perspectives de l'après-WAP. **Attentes énormes de démultiplication**
	6- Durabilité des initiatives de valorisation de la biodiversité	Filières à identifier (pêche, transhumance, tourisme régional…)	Montage partenariat (PAPE, PAGAP…)	Mobilisation de fonds supplémentaires **Objectif partiellement atteint**
	7- PDC adoptés	Intégration de la conservation	3 PDC reverdis	Programme réalisé **Extension intercommunale** (Banikoara, Madjoari) en cours
Résultat 2	AP gérées efficacement			
	8- Efficacité de gestion (METT)	Efficacité de gestion notée à 58%	Amélioration de la pertinence de l'indicateur	Objectif 85% (en 2014) **Résultat appréciable**
	9- Statut espèces	Estimation des effectifs	Inventaires réalisés	Suivis en cours

[6]- Appréciation au moment de l'évaluation finale (juin 2013).

2- Description et contexte de développement du projet

Objectifs	Indicateurs	2010	2012	2013[6] .
	emblématiques			**Connaissances accrues**
Résultat 3	Coordination régionale opérationnelle			
	10- Capacité de gestion complexe WAP	Notations nationales et WAP (51%)	Notations révisées	Objectif 81% (en 2014) **Amélioration réelle**
	11- Schéma directeur adopté	Pas d'outil de planification pour le complexe WAP	Lignes-guides révisées Schéma directeur en cours d'amendement	**Actualisation du diagnostic** et perspectives d'adoption / diffusion
Résultat 4	Gestion adaptative			
	12- Capitalisation / diffusion données WAP	Pas d'outils de capitalisation	Système architecturé et testé	Augmentation échanges – diffusion **Gestion adaptative, IEC, capitalisation**
	13- Mobilisation de cofinancements pour la conservation	Cofinancements non mobilisables	Négociations WAP-PAPE	Activités-clés ciblées • R.1 (filières pilotes, PDC reverdis…) • R.2 (surveillance, formation, éco-gardes…) • R.3 (schéma-directeur, organe régional…) • R.4 (banque de données…) Beaucoup de réalisations **Cofinancements : planification concertée** avec le **PAPE**
	14- Appropriation / adhésion WAP (par les populations, institutions…)	Situation : connaissance limitée du WAP, perception élevée.	Améliorer le niveau de compréhension et d'adhésion	Changer positivement la perception et la connaissance du public. **Résultats appréciables**

Source : Rapport de Suivi-Evaluation N°5 (Janvier-Décembre 2012)

2.3- Le Plan de Travail Annuel 2013-2014

Un PTA destiné à assurer le bouclage des activités du WAP pour l'année 2013-2014 avait été élaboré. Les détails de sa structuration sont rappelés ci-après.

Tableau 4 : PTA 2013-2014 et perspectives

	Produits	Activités prévues	Urgences actuelles (à prendre en charge par un projet relais)
Résultat 1 Gestion durable de la périphérie des Aires protégées			
Produit 1.1.	Microprojets pilotes de valorisation de la biodiversité	• Elaboration de microprojets pilotes en cofinancement	
Produit 1.2.	Programmes de formation à l'intention des bénéficiaires	• Analyse de l'impact du programme de formation • Consolidation des formations thématiques	Appréciation indispensable de l'impact des formations
Produit 1.3.	Appui à la mise en œuvre de microprojets pilotes	• Missions d'encadrement et de suivi	
Produit 1.4.	Manuel des bonnes pratiques	• Capitalisation et élaboration du manuel • Atelier de validation et de partage • Edition du manuel	Outils de base
Produit 1.5.	Mécanismes d'alerte et prévention des conflits	• Fora de concertation	
Produit 1.6.	Programme de communication sociale, éducation environnementale	• Consolidation des appuis aux fora de concertation • Consolidation du programme d'éducation environnementale	Outils de prévention des conflits entre usagers
Produit 1.7.	Réplication activités de valorisation de la biodiversité	• Développement de projets pilotes à cofinancer	
Produit 1.8.	Lignes guides pour l'intégration des objectifs de conservation	• Manuel des bonnes pratiques • Edition et diffusion	
Produit 1.9.	Appui à la mise en œuvre des PCD	• Mise en œuvre de 3 PCD pilotes	
Résultat 2 Gestion efficace et mise en réseau des Aires protégées			
Produit 2.1.	Programme de formation sur la gestion des AP	• Analyse des besoins et révision du programme de formation • Capitalisation du programme de formation • Consolidation du programme	
Produit 2.2.	Système de surveillance et de suivi de la biodiversité	• Capitalisation du programme de surveillance • Consolidation du programme de	Indispensable aux gestionnaires

	Produits	Activités prévues	Urgences actuelles (à prendre en charge par un projet relais)
		surveillance • Analyse des données et reportage	
Produit 2.3.	Plans de sauvegarde	• Espèces emblématiques	
Résultat 3 Mécanisme durable de coordination régionale WAP			
Produit 3.1.	Institution d'un organe régional de coordination	• Mise en place de l'organe régional de gestion	Outil essentiel de la régionalité
Produit 3.2.	Schéma directeur pour l'aménagement des AP	• Elaboration du plan d'action • Diffusion du schéma directeur	
Produit 3.3.	Mécanisme de financement durable du WAP	• Processus de mise place du mécanisme	Réflexion à poursuivre
Produit 3.5.	Outils juridiques pour la gestion transnationale du WAP	• Accompagnement des Etats (structures autonomes de gestion)	
Résultat 4 Apprentissage, Gestion adaptative et fonctionnement du projet			
Produit 4.1.	Banque de données sur la conservation de la Biodiversité du WAP	• Alimentation de la base de données • Acquisition de matériels • Mise à jour du site SAP	Finalisation et alimentation régulière
Produit 4.2.	Outils de capitalisation et de diffusion des résultats	• Atelier de présentation des outils	
Produit 4.3.	Campagne de communication stratégique	• Edition de bulletins • Forum des acteurs • Film documentaire	
Produit 4.4.	Système de gestion et de suivi-évaluation du projet	• Elaboration PIF pour pérennisation • Missions d'évaluation finale • Fonctionnement des équipes du projet	

La dernière année de fonctionnement aurait dû être consacrée principalement aux éléments de consolidation et de capitalisation des acquis du WAP. Dans cette perspective, un budget additionnel négocié entre les agences-pays du PNUD à hauteur de $840.000 devait permettre le bouclage de ces activités déjà programmées. Les procédures internes au PNUD n'ont pas permis de trouver des arrangements de gestion pour la mise en place effective de ce budget qui n'a finalement pas obtenu et conduit.

Sur vingt produits identifiés à l'intérieur des quatre résultats du projet, la coordination régionale du projet a pu en réaliser certaines par le recours aux cofinancements avec le projet PAPE notamment (**Produit 1.1.**). Il reste que des activités demeurent urgentes à faire, pour sécuriser les acquis du WAP ; deux catégories de produits à l'initiative du WAP doivent, dans ce contexte, être considérées comme urgentes et être prises en charge. Les sept produits que

l'évaluation finale identifie comme indispensables à mettre en place pour assurer un achèvement optimal du WAP se rapportent à :

- aux produits correspondant à la consolidation des bonnes pratiques, la capitalisation, la diffusion des outils, la communication, etc. (**produits 1.2., 1.4., 1.6.**) : avec un budget prévu de $110.000initialement.
- aux produits liés aux systèmes de surveillance des AP, à l'organe régional de coordination, au mécanisme de financement durable, etc. (**produits 2.2., 3.1., 3.3., 4.1.**) que le PTA 2013-2014estimait à $ 165.000.

L'importance de ces produits, au regard des objectifs du WAP, impose une récupération de ces activités.

Par ses caractéristiques et ses options d'intervention, le **PAPE semble le seul en mesure de porter la poursuite de ces activités qui sont de premier intérêt pour l'espace régional (WAPO) dont il a la charge désormais, en plus du fait que la régionalité représente un de ses axes stratégiques**, raison d'accorder la priorité au Résultat 3 du WAP(**produits 3.1., 3.3.**).

2.4- Les interviews de terrain

Les entretiens tenus avec le plus grand nombre possible d'interlocuteurs, pendant le passage de la mission d'évaluation finale, a donné des résultats appréciables consignés dans les tableaux qui suivent. Ils sont restitués en respectant les critères définis dans les TdR : **Pertinence**, **Efficacité**, **Efficience** et **Durabilité**. Cependant, en raison du grand nombre d'interlocuteurs, les opinions exprimées sont regroupées en six ou sept catégories d'acteurs, définies en fonction des conditions observées sur le terrain :

- Les partenaires techniques et financiers du WAP et les ONG impliquées ;
- Les administrations nationales (Ministères, Directions)et les projets en collaboration avec le WAP ;
- Les membres du comité de pilotage national ;
- Les gestionnaires des aires protégées (conservateurs et leurs personnels) ;
- La coordination du WAP (régionale, nationale) ;
- Les bénéficiaires communautaires du projet ;
- Les personnes-ressources (le cas échant).

Cette procédure a donné des résultats synthétisés dans une série de quatre tableaux ci-après, présentés compte tenu de l'échelle d'intervention des acteurs interviewés. La grille distingue les appréciations, positive et négative.

Les cases sont laissées vides lorsque les acteurs n'existent pas à ce niveau ou que des avis n'ont pas été exprimés.

Tableau 5 :Appréciation du projet WAP : Synthèse des interviews (du 03 au 15 juin 2013)

Le Niveau régional

Niveau régional	Positive				Négative			
	Pertinence	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**	**Pertinence**	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	· Conception WAP, **souci de régionalité**	· WAP, lacune comblée (après Ecopas) · Mutualisation approches (planification conjointe)	· Orientations stratégiques (schéma directeur) · Qualité coordination régionale	· Progrès WAP · En lien avec autres projets · Capitalisation · Rôle UEMOA (accélérer la régionalité, cadre réglementaire à créer)	· WAP, approche régionale mais montage national (**pas d'instrument pour créer la régionalité** au départ)	· Braconnage en hausse · Périphérie mal dimensionnée (**budget WAP**) · Capacités de négociation/pays	· Lenteurs et instabilité institutionnelle des administrations nationales · Liens WAP avec autres projets (ECOPAS et PAPE)	· Pas de **mécanisme de financement durable**
ADMINISTRATIONS ET PROJETS								
COMITE DE PILOTAGE								
GESTIONNAIRES								
COORDINATION		· Conflits entre aires protégées-périphérie en baisse	· IEC (alerte et intervention) · Inventaires	· Capitalisation des résultats (ECOPAS et WAP)				
BENEFICIAIRES								

2- Description et contexte de développement du projet

Les acteurs du Burkina-Faso

Niveau Burkina-Faso	Positive				Négative			
	Pertinence	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**	**Pertinence**	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS		· Leçons des microprojets		· Capitalisation sur projet WAP		· Pas de responsabilité dans suivi exécution WAP · Braconnage en hausse (éléphants)	· **Lenteurs** : lancement, engagements Etats, négociations entre agences (N.U.)	· Mécanisme de **financement durable** (FSOA – UEMOA)
ADMINISTRATIONS ET PROJETS	· Vision régionale commune (harmonisation) · Projet WAP : intégrateur même au niveau local (cadres de concertation)	· Formations · Surveillance · Suivi espèces phares · Prévention des conflits	· Schéma directeur · PDC – PCC · Valorisation · Lutte anti-braconnage, inventaires faune, AGR…	· Organes de gestion concertée · Gouvernance · Capitalisation		· Retard lancement · Clôture anticipée	· Risques : Transition WAP-PAPE · Après WAP : collaboration affaiblie… · Perversion de la dynamique par des moyens plus importants (PAPE)	· **Financement durable** · **Cofinancement**
COMITE DE PILOTAGE		· Efficacité du personnel	· WAP : bons résultats (palpables)	· Capitalisation		· CP : Fonctionnement difficile : communication entre coordinations nationales	· Vulgarisation résultats : clôture anticipée · Participation à l'évaluation finale	· **Financement**
GESTIONNAIRES	· Rencontres régionales · WAP : cadre fédérateur	· Surveillance · Formations · Gestion ressources partagées	· Schéma directeur · Appui aux communes riveraines PCC · Attitude des collectivités	· LAB : surveillance conjointe		· WAP : Retard de lancement · Intervention en périphérie au détriment noyaux centraux · Tractations entre administrations nationales	· Durée d'exécution du WAP · Regret : pas de schéma directeur au démarrage du WAP	
COORDINATION		· Soutien de l'administration de tutelle				· Gestion centralisée · Répartition		

2- Description et contexte de développement du projet

Niveau Burkina-Faso	Positive				Négative			
	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité
						des allocations entre pays		
BENEFICIAIRES		· Formations · Appui financier inédit · Renforcement de capacités	· Sensibilisation · Education environnementale	· Réplication : · Poursuite après-WAP : valorisation des acquis.			· Formation : soutien après WAP · Sensibilisation à élargir	

Les acteurs du Bénin

Niveau Bénin	Positive				Négative			
	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS		· Collaboration personnels WAP avec administrations d'origine			· Projet ambitieux pour délais courts	· Délais de démarrage WAP · Montage institutionnel hors administrations et agences d'appui : planification mise en œuvre	· Arrangement de gestion (risques) · Coûts de fonctionnement du projet	
ADMINISTRATIONS ET PROJETS	· Justifiée	· Appui au WAP de l'administration technique · Collaboration entre projets (WAP, PAPE, PAGAP…) · Projet WAP «indépendant» de l'administration mais «ouvert»	· WAP : appui décisif à la validation des schémas directeurs · Actions : PDC, Small Grants, IEC, stratégies (espèces emblématiques) · Expérience de la démarche PDC :	· Capitalisation résultats WAP · Processus Fondation « FSOA »	·	· Ancrage institutionnel · Accords de gestion concertée entre pays à actualiser	· Adaptation au contexte : braconnage	· Cofinancement du WAP · Organe de gestion régionale non mis en place · Décision de clôture anticipée…

2- Description et contexte de développement du projet

Niveau Bénin	Positive				Négative			
	Pertinence	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**	**Pertinence**	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**
			plaidoyer					
COMITE DE PILOTAGE	· Bon montage institutionnel	· Résultats WAP satisfaisants : terrain, restitutions…	· Communi-cation entre projet-administration	· Capitalisation		· Equipes WAP pas assez nombreuses · Coordination entre projets	· Allocation des ressources budgétaires entre Etats	· Inquiétude sur pérennisation des acquis · Financement durable
GESTIONNAIRES	· WAP conception pertinente : intervention en périphérie d'où viennent les problèmes ! · Activités de régionalité	· Accompagnement de la coordination nationale · Synergie gestionnaire-coordonnateur · Importance des formations : bons résultats : renforcement capacités (LAB, écotourisme, suivi espèces phares…) · Capacité opérationnelle équipe nationale (sur le terrain)	· WAP plus directif (ECOPAS lent car trop consensuel) · Gestion efficiente (LAB, IEC, Schémas directeurs…) · Etudes : ressources partagées (cadre en place).	· Impact énorme des formations mais investissement perdu sans renouvellement périodique · Approche participative : les communautés peuvent survivre au WAP		· Siège éloigné coordination nationale · Retard de démarrage du WAP, clôture anticipée, activités condensées · Attentes importantes en périphérie	· Pas assez d'animateurs sur le terrain (suivi) · Peu de bénéficiaires · Durée d'intervention courte (3ans pour changer les comportements !) · Autonomie limitée des équipes nationales : procédures · Contraintes budgétaires	· Réseau régional à constituer à partir de la société civile (et pas seulement Etats-bailleurs-techniciens…)
COORDINATION		· Choix du personnel WAP · Relation informelle avec administration technique	· Gestion adaptative ressources humaines (3 pays) · Produits élaborés (PDC, microprojets, éducation environnementale…)	· Appropriation du projet (populations et administrations)		· Inscription WAP en Réserve de biosphère · Régionalité à consolider	· Classement PN Pendjari ralenti	· Mécanisme de financement durable non achevé
BENEFICIAIRES		· Bénéficiaires choisis correctement et formés.	· Avis des bénéficiaires avant activités · Renforcement	· Impact sur la sauvegarde de la biodiversité (feux,		· Difficultés : moyens et durée d'intervention	· Communication (régionale) limitée autres pays	· Responsabiliser les organisations communautaires régionales

2- Description et contexte de développement du projet

Niveau Bénin	Positive				Négative			
	Pertinence	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**	**Pertinence**	**Efficacité**	**Efficience**	**Durabilité**
		· Ateliers prévus organisés · Bonnes relations avec le personnel	des capacités (formations) · Identification commune des problèmes avant soutien financier · Activités AGR · Volet écotourisme · Approche Genre… · Forces WAP : formation, suivi, financement direct… · Amélioration conditions de vie (pauvreté)	défrichements …) · Valorisation · Renforcement compétences : pas de fragilité après WAP, diversifi-cation, élargissement de la dynamique		insuffisants · Faiblesses WAP :		· Inquiétude après WAP (information sur apiculteurs autres pays)
PERSONNES RESSOURCES	·	· WAP a donné un rôle aux privés (PRODOC, 68 B-2.5)	· Renforcement capacités · Dialogue	· Impact Schémas directeurs dans l'activité touristique	·	· Intérêt mais **difficulté de mise en œuvre de l'approche régionale** · Gestion bilatérale plus efficace que la gestion multilatérale	·	·

2- Description et contexte de développement du projet

Les acteurs du Niger

Niveau Niger	Positive				Négative			
	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	·	· Souci PNUD : « projets entraînants » · Approche démonstrative et multifonctionnelle	· Beaucoup de résultats mais à petite échelle · Cadres de concertation, formations, PDC, prévention gaspillage…	· Capitalisation des acquis WAP · Perception positive des politiques mais « point de non-retour » pas atteint	·	· Lourdeurs des procédures (U.E., UEMOA)	· Financements WAP non étendu aux communes	· Financement complémentaire (PNUD) non acquis
ADMINISTRATIONS ET PROJETS	· Projet bien pensé, perçu et expliqué aux populations · Contexte de décentralisation · Régionalité (décloisonnement des esprits)	· Soutien au quotidien au WAP · Attentes des populations · Autonomie de gestion du projet (UNOPS)	· Renforcement capacités acteurs et cadres · Schémas directeurs · Surveillance régionale conjointe · Inventaires de faune	· Résultats : appropriation par la DEF · Capitalisation WAP par PAPE (consolidation résultats)	·	· Retard au démarrage · Pas de budget autonome coordinations nationales · Coût des ressources humaines du WAP	· Peu d'investissements et pas « d'infrastructures vertes »	·
COMITE DE PILOTAGE		· Actions de terrain intéressantes		· Capitalisation des bonnes expériences				· Faible capacité nationale de mobiliser des cofinancements
GESTIONNAIRES		· WAP : soutien à la périphérie · Résultats palpables	· WAP : renforcement capacités des agents (régie financière · Surveillance (LAB)	· Activités non dépendantes au départ du WAP			· Pas d'évaluation des formations · Participation financière régulière des Etats à LAB	
COORDINATION								
BENEFICIAIRES		· Cadres de concertation · Approche WAP transparente	· Formation, renforcement des capacités (pêcheurs, éco-gardes,	· Impact sur la conservation des milieux · Maintien activités après		· Faible capacité de montage de projets	· Limites : fonds de roulement des groupements	

2- Description et contexte de développement du projet

Niveau Niger	Positive				Négative			
	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité
			producteurs) · PDC · Volet éducatif (élus, enseignants, conseillers pédagogique, élèves) · Volet écotourisme	WAP : dénombrement faune				

Les avis réunis dans ces quatre différentes séries de tableaux apportent des éclairages significatifs des perceptions suscitées par le déroulement du projet WAP. Il est facile de constater la fréquence des appréciations positives qui indiquent le **grand intérêt produit par la mise en place du projet WAP auprès des acteurs**, notamment les bénéficiaires.

Les observations positives demeurent intéressantes mais ce ne sont pas les plus déterminantes car, au fond, elles correspondent normalement à des situations attendues en provenance du projet. A l'inverse, **les contraintes subies par le projet sont porteuses de leçons pour le futur**.

L'analyse rapide de ces tableaux fait apparaître les constances suivantes :

- La **pertinence** du projet WAP n'est jamais contestée ! Cela rassure sur la justesse des idées, démarches et négociations longues qui ont finalement conduit au financement du projet par le FEM et à son lancement en 2010. Cette unanimité qui se traduit par la faible évocation de remarques critiques sur la pertinence du projet WAP, n'est pas sans l'expression de quelques réserves significatives.

  Elles portent en particulier sur deux points majeurs qui affaiblissent la pertinence finale du projet régional : l'**absence d'instrument de concrétisation de la volonté de régionalité** et **un niveau d'ambition pour le projet que ne permettait pas réellement le temps pendant lequel il devait la réaliser** ! Il est intéressant de remarquer que ces réflexions très lucides proviennent des partenaires techniques et financiers.

- De façon générale, les critères d'**Efficacité** et d'**Efficience** ont donné lieu à de nombreux commentaires critiques positifs, auxquels l'évaluation souscrit. Cependant, sur ces deux points, les commentaires négatifs présentent un plus grand intérêt d'analyse car ils évoquent les faiblesses qu'il faut retenir comme des leçons de l'expérience WAP. Parmi les exemples à retenir, il y a les remarques suivantes que l'évaluation considère comme majeures : **le dimensionnement budgétaire du WAP**, **la lenteur de lancement** associée à une longue période de transition entre projets (ECOPAS – WAP), les coûts de fonctionnement du projet, la communication régionale, etc.

  En d'autres termes, la pertinence du WAP, globalement reconnue, a buté sur des handicaps de procédures et de lenteurs ayant fragilisé le dispositif et réduit l'efficacité de l'intervention. Ceci a d'ailleurs fait que les risques identifiés comme **acceptables** au lancement se sont révélés **critiques** dès l'évaluation à mi-parcours.

- Le critère de la **Durabilité** a aussi provoqué des réactions sur lesquelles il faut s'arrêter car l'absence de mécanisme de financement durable et la défaillance des cofinancements sont considérés comme la source de tous les problèmes

auxquels le WAP a dû faire face, en vain, durant sa période de fonctionnement. Cette observation, loin d'être anodine, pose un problème qui interpelle même l'intitulé du projet WAP (« *catalyser la durabilité du système des aires protégées…* ») et qui constitue également l'un des éléments forts du Résultat 4 du projet.

Au regard de ces points de vue sur lesquels l'évaluation s'est focalisée, on doit clairement convenir que le WAP a bénéficié d'appréciations très favorables de la part de presque tous les acteurs concernés. Au niveau des trois pays impliqués dans le projet WAP, des arguments indiquant la durabilité des actions initiées par le WAP sont systématiquement donnés ; ils expriment généralement **la garantie de capitalisation des acquis** du projet et, surtout pour les bénéficiaires communautaires, l'**absence de fragilité globale au terme du projet**.

2.5- Quelques observations liées à l'évaluation à mi-parcours

L'opinion formulée par l'équipe d'évaluation à mi-parcours du WAP mérite le rappel. Globalement, elle estimait que la mise en œuvre du projet avait « *contribué à une progression satisfaisante vers la réalisation des produits relatifs aux quatre résultats attendus…* ». « *Le niveau de mise en œuvre pour les résultats 1, 2 et 4 est globalement en accord avec la planification de mise en œuvre du projet, mais les ambitions fixées pour le résultat 3 ne seront vraisemblablement pas atteintes* ».

La satisfaction concernait particulièrement les résultats liés :

- aux microprojets en périphérie,
- au plan de prévention/gestion des confits,
- aux ateliers de formation IEC,
- aux PDC reverdis,
- aux formations en gestion des AP et aux activités de surveillance,
- aux inventaires annuels,
- aux projets lancés : grands carnivores, organe régional, lignes guides d'un schéma directeur, gestion concertée du WAP, etc.

Les doutes se rapportaient à :

- l'élaboration du manuel des bonnes pratiques,
- lignes guides des PAG,
- l'élaboration des plans de sauvegarde régionaux pour les espèces menacées,
- la charte pour le tourisme durable,
- le mécanisme de prévention des conflits,
- la coordination régionale,
- la base de données et le site web, etc.

Ces éléments de doute expliquent la réaction des responsables du projet WAP en charge de l'élaboration du projet de PTA 2013-2014, les aspects peu satisfaisants

diagnostiqués par l'évaluation à mi-parcours (cf. : paragraphe 4.2 de ce rapport d'évaluation finale) ; l'indisponibilité de budget additionnel pour boucler l'année 2013 en a décidé autrement.

Le diagnostic posé par l'évaluation à mi-parcours s'est avéré exact sur l'essentiel. C'est pour cette raison que l'évaluation finale, non seulement y souscrit, mais aussi en a tenu compte pour formuler son appréciation de notation de tout le processus de mise en œuvre du WAP, dans la partie « **Résumé** » de ce rapport d'évaluation.

2.6 - Commentaires généraux

Les entretiens réalisés pendant le passage de la mission d'évaluation finale sur le terrain des trois pays concernés par le WAP ont permis de relever des commentaires d'approbation et de réserve sur ce projet qui :

Les critiques au projet WAP

- **Gestion directe par l'UNOPS**, ce qui ne facilite pas l'appropriation finale du projet.
- Les **coûts de fonctionnement** jugés excessifs (plus de 30%).
- Au départ, **mise à l'écart des administrations nationales dans le montage institutionnel** : pas de répondant dans la tutelle. Cependant, les personnels du projet ont fait l'effort de garder les contacts avec les administrations d'origine, ce qui a été reconnu par ces dernières dans les trois pays visités.
- L'**absence d'investissements dans les infrastructures de conservation**, contrairement aux choix du projet ECOPAS.
- Beaucoup **trop d'études**.
- La durée insuffisante du **projet trop ambitieux pour s'inscrire dans des délais courts** (5 ans). Les ambitions d'intervention ne devraient pas se caler sur des périodes inférieures à 10 ans.

Les observations critiques rapportées ici ne sont pas entièrement partagées par la mission d'évaluation finale, en particulier les deux premières (la gestion directe par l'UNOPS et les coûts de fonctionnement).

Les avantages du projet WAP

- L'intérêt d'un **montage souple**, avec un noyau régional léger, rattaché à une institution.
- Des **arrangements de gestion favorables d'abord aux bénéficiaires** communautaires.

- L'**option pour des approches en périphérie**, en alternance de stratégie avec l'approche conduite par le projet antérieur, ECOPAS. Il faut cependant rappeler que ce projet n'intervenait qu'à l'échelle du seul parc du W.
- **Appropriation du patrimoine naturel par les communautés** à travers la production d'un document de planification (PDC, PCC). Ce résultat représente d'ailleurs, pour l'évaluation, une évolution remarquable à créditer au compte du WAP et capitaliser (et accompagner) par les projets suivants (WAPO, PAGAP, etc.).

3 – CONCLUSIONS

La mission d'évaluation finale du projet WAP n'exprime pas une opinion originale en rappelant, à la suite de très nombreux interlocuteurs qui ont formulé le même jugement, que le projet WAP, par la pertinence de sa formulation et de son montage, par les conditions de sa mise en œuvre, s'est avéré **innovant** et **utile**. À cet égard, il a présenté un une base d'expérimentation, à grande échelle, d'approches dont la reproduction sur d'autres sites de conservation en Afrique de l'ouest peut être opérée avec succès, sous réserves que les contraintes qui l'ont handicapé soient cernées et contournées plus tard.

Il faut donc observer que si l'objectif fondamental du projet WAP est, comme son intitulé l'indique, de « **renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées** », il a largement atteint les cibles qui lui avaient été fixées, en dépit de difficultés plus ou moins prévisibles auxquelles il lui a fallu faire face pendant le déroulement de son intervention.

- À travers un programme assez large de renforcement des capacités, en périphérie comme pour les personnels des aires protégées, une amélioration de l'efficacité de gestion a été enregistrée, au moyen notamment d'outils adaptés (METT), les formations et la communication, la gestion des conflits, la surveillance, les microprojets, le reverdissement des PDC, les schémas directeurs, etc.

- Le WAP a également contribué à faire avancer l'épineuse question de la durabilité des SAP, en dépit du fait que la solution définitive ne soit pas encore acquise, au moment de sa clôture. Il en est de même pour l'organe régional dont les projets de texte réglementaire restent à finaliser. L'implication de l'UEMOA dans le processus d'intervention devrait apporter une avancée significative, au plan de la durabilité financière, ce qui est un préalable incontournable. Sur ce plan, le débat du choix entre l'approche béninoise[7] (**FSOA**) et d'autres initiatives de montage de fonds fiduciaires, dont la conviction de l'évaluation est qu'elles se trouvent encore à l'état d'ébauches, montre la difficulté d'un consensus que la volonté politique imposera peut-être.

[7] La Fondation créée par le Bénin, en gestation depuis de très longues années, est en accélération de sa phase d'achèvement. Il y a une volonté d'ouverture de ce pays aux autres pays intéressés, d'où l'intitulé non national de cette structure.
Les réticences cependant proviennent de ceux qui considèrent le conseil d'administration de la FSOA, tel que monté, n'est pas acceptable pour les autres pays et, en outre, les produits financiers de cette fondation ne suffiront pas aux seuls besoins du Bénin.

Au regard des constats faits par l'évaluation finale en juin 2013, un résumé synthétique du niveau d'atteinte des objectifs du WAP, par rapport aux 14 indicateurs retenus, donne les appréciations consignées au tableau suivant :

Tableau 6 : Appréciation du niveau de réalisation du WAP

Objectifs	Indicateurs	Appréciation de la réalisation par l'évaluation finale (2013)	Impact
Durabilité politique	1- Organe régional permanent (budget et plan d'affaires 5 ans)	Organe régional en cours d'établissement	Impact potentiel fort : la volonté politique de mise en place reste intacte
Durabilité financière	2- SAP-WAP	Fonds fiduciaires pas en place. Durabilité financière provisoirement fragile	Les orientations et choix définitifs pour l'après-WAP Impact potentiel fort.
Durabilité écologique	3- Pression de braconnage et délits de déboisement	Pressions encore élevées mais réduction significative du braconnage.	Impact élevé : gestionnaires et communautés locales Consolidation à faire par le PAPE
Durabilité socioéconomique	4- Bénéfices de la conservation	Tests satisfaisants auprès des communautés locales	Sensibilisation aux enjeux de la conservation
Résultat 1 Gestion durable / périphérie	5- Augmentation revenus des communautés	Microprojets réalisés et viables	Impact considérable. Mais bénéficiaires peu nombreux
	6- Durabilité des initiatives de valorisation de la biodiversité	Objectif atteint en grande partie	Filières identifiées Consolidation pour impact plus fort
	7- PDC adoptés	Programme réalisé	Communautés locales convaincues. Programme à élargir
Résultat 2 Réseau aires protégées	8- Efficacité de gestion (METT)	Résultat appréciable	Renforcement de capacités reconnu
	9- Statut espèces emblématiques	Suivis réalisés. Connaissances accrues	Connaissances accrues par suivis et inventaires réguliers
Résultat 3 Coordination régionale	10- Capacité de gestion complexe WAP	Amélioration réelle	Impact en progression
	11- Schéma directeur adopté	Actualisation du diagnostic et perspectives d'adoption / diffusion	Parmi les points forts du WAP Impact incontestable
Résultat 4 Gestion adaptative	12- Capitalisation / diffusion données WAP	Gestion adaptative, IEC, capitalisation : en place	La capitalisation est assurée (Annexe V)
	13- Mobilisation de cofinancements pour la conservation	Activités ciblées : beaucoup de réalisations (planification concertée avec le PAPE)	Impact en hausse : concertation avec PAPE
	14- Appropriation /	Résultats appréciables	Garantie de relais

Objectifs	Indicateurs	Appréciation de la réalisation par l'évaluation finale (2013)	Impact
	adhésion WAP		(institutionnel, communautaire…)

Objectif non encore réalisé
Objectif presque atteint
Objectif réalisé

3.1 - Les leçons du succès : Hypothèses et risques

Le WAP se présente, en fin de compte, comme un « projet chanceux » au sens positif du terme. Les succès acquis par le WAP tiennent à des facteurs que la mission d'évaluation analyse ainsi, sur la base de risques pris et d'hypothèses d'analyse validées :

Hypothèses et risques :

- Au départ **peu de moyens financiers** (équivalant à moins $1,5/Ha du complexe WAP !) affectés, de façon sûre, au projet WAP et complétés par des cofinancements.
- **Risque** : **peu de temps disponible** pour réaliser des ambitions très élevées. Cela a imposé un rythme de travail soutenu de l'équipe du projet pour espérer remplir la mission confiée au projet WAP.
- **Hypothèse** : Une **franche collaboration des administrations nationales**, d'où proviennent la plupart des personnels recrutés dans le projet, au bénéfice du WAP. Cette collaboration, non exigée, a été instaurée de facto. Elle mérite une réflexion pour l'avenir : les relations projets/administrations ne montrent pas toujours la sérénité, gage de bons résultats. Il reste évident que l'approche générale du WAP, qui mettait en avant la périphérie a facilité cette attitude institutionnelle qui n'aurait probablement pas été identique si l'accent avait d'abord été mis sur les aires protégées.
- **Risque** : Un **excellent recrutement des personnels du projet** (par la compétence et surtout l'esprit d'équipe) ;cela n'était pas joué à l'avance mais a permis de surmonter les écueils, en profitant des expériences professionnelles et du champ de relations constituées par ces responsables. **Hypothèse** : Une **gestion directe** par une agence d'exécution, comme l'UNOPS, qui ne suscitait pas l'enthousiasme initiale de tous les parties prenants, notamment administratifs. Mais l'efficacité de gestion du projet a profité largement de ce mode gestion non appliqué antérieurement dans le cadre du complexe WAP.

D'autres éléments entrent dans l'explication d'un aboutissement relativement heureux pour un projet que l'évaluation finale a considéré au début comme « inhabituel ».

3.2 - Les regrets

Le Projet WAP aurait dû se présenter comme **un élément de programme d'intervention** en faveur des aires protégées et de leurs périphéries. Le programme reste donc à accréditer dans les esprits d'autant plus fortement que l'élargissement du complexe en direction du Togo (peut-être ultérieurement du Ghana et de la Côte d'Ivoire) est politiquement décidé. Sa construction efficiente dépendra :

- de l'ancrage effectif de la **régionalité**,
- de la mise en place de mécanismes de **financement durable** pour les aires protégées du complexe WAP ou du suivant, le WAPO.

Ainsi, la **régionalité** demeure toujours un objectif à atteindre. Des progrès importants ont été obtenus mais le mécanisme de coordination reste à mettre en place, ce que le projet PAPE devra nécessairement concrétiser.

Au départ, pour de nombreux acteurs des communautés de base, le WAP était généralement attendu comme le « **Grand WAP** » en raison de l'énormité des espérances, en prolongement de ce qu'avait fait le précédent projet ECOPAS. Finalement le « **Petit WAP** » est arrivé ; il a fallu déchanter car les moyens financiers n'ont pas suivi. Pourtant, malgré le financement limité, la prise de conscience par les populations des biens et services assurés par la conservation de la biodiversité est effective. Une consolidation appellerait une intervention de projet sur 10-15 ans pour avoir la garantie de résultats plus palpables. Malgré tout, les gestionnaires de la conservation ont pu disposer de petits équipements (vélos…), de formations (cartographie, LAB…), etc., qui ont sensiblement amélioré les capacités des personnels chargés de la surveillance des aires protégées.

Finalement, l'intervention du WAP montre qu'il s'agit d'un **projet rentable** : car un faible investissement est à l'origine d'importantes retombées acquises, reconnues par la majeure partie des acteurs impliqués dans le cadre de ce projet. L'interrogation qui vient à l'esprit est de se demander si la stimulation pour l'obtention de bons résultats ne résulte pas de la contrainte ? La réponse demeure ouverte bien que le constat soit là.

Appréciation synthétique de l'intervention du PNUD à travers le projet WAP

Dans le dispositif d'intervention mis en place au niveau régional, en faveur des aires protégées, le rôle déterminant du PNUD est à souligner dans le bilan de l'expérience du WAP. Compte tenu des leçons issues du déroulement du projet, l'analyse de tout le processus lié à l'exécution du projet fait ressortir deux séries de conclusions que

l'évaluation finale formule. Elle porte d'abord sur les avantages comparatifs qui peuvent être portés au crédit du PNUD et sur les rectifications à opérer au bilan de l'expérience vécue.

Tableau 7 : Avantages comparatifs PNUD sur ce projet

Pertinence	Excellent montage du projet régional Conception d'un cadre de concertation multi-acteurs (administrations, bailleurs, communautés, ONG, etc.)
Efficacité	Approche de conservation par la périphérie des AP. Démonstrativité des micro-projets L'autonomie de gestion (par l'intermédiaire de l'UNOPS)
Efficience	Orientations stratégiques Gestion adaptative Outils de gestion Valorisation des acquis de la conservation
Durabilité	Souci de capitalisation des résultats Liens avec les autres projets (antérieurs ou ultérieurs) en conservation, pour la continuité des actions
Impact	Très positif (opportunité de la période d'intervention du WAP, appropriation des résultats, etc.)

Tableau 8 : Rectifications à opérer en cas de réplication (PNUD)

Pertinence	Les délais de mise en place des instruments de régionalité
Efficacité	L'instabilité institutionnelle (administrations des pays) qui génère des lenteurs La capacité de négociation des pays à améliorer La durée d'intervention du projetà mettre en rapport avec les ambitions de long terme
Efficience	Les arrangements de gestion au niveau du PNUD (entre bureaux – pays) pour optimiser l'utilisation de ressources additionnelles
Durabilité	La maîtrise du financement durable régional La capacité réelle de mobilisation des cofinancements Le réseau régional des AP pas assez solide

L'occurrence du projet WAP a généré des avantages significatifs dont le PNUD et ses partenaires peuvent s'enorgueillir. Ils sont rappelés succinctement au Tableau 8 et indiquent ce qui, au regard de l'évaluation finale, ce qui mérite d'être gardé en mémoire.

A l'inverse, des faiblesses conceptuelles ou techniques, dans l'élaboration du projet WAP ont posé des difficultés qu'il importe de ne pas rééditer. Il ne s'agit de contraintes absolues, ce qui fait que l'impact n'a pas été appréciée ici, mais de d'insuffisances dont le repérage permet aux futurs projets d'opérer des progrès en termes de prévention d'erreurs initiales lors du montage ou de gain de temps.

RECOMMANDATIONS

A qui s'adressent ces recommandations de cette évaluation finale ?
Le WAP a réussi à obtenir un bilan positif en dépit des difficultés financières et de temps d'exécution auxquelles il a été confronté pendant le déroulement du projet. Cette opportunité ne se répétera pas pour un autre projet placé dans les mêmes situations et sur le même espace. Il faut donc penser à diriger les recommandations vers les institutions (PNUD, UEMOA) qui ont la capacité de monter de tels projets et vers les projets (PAPE) dont la configuration ou le domaine d'intervention se rapprochent de ceux du WAP.

Il s'agit d'abord de procéder à une observation croisée de recommandations faites à moins d'un an d'intervalle, entre l'évaluation à mi-parcours (2012) et le constat des réalisations par l'évaluation finale (2013).
L'évaluation à mi-parcours avait retenu 14 recommandations pertinentes, figurant au tableau suivant, pour la phase d'achèvement du WAP. En examinant la prise en compte de ces recommandations, sur une période brève d'une année seulement, il ressort le bilan suivant :

- **8 recommandations sont effectivement réalisées** (**R2, R3, R4, R6, R7, R10, R12** et **R13**) ;
- **4 recommandations n'ont pas eu le temps d'être achevées** (**R1, R5, R11** et **R14**) ;
- **2 recommandations sont apparues non exécutables par le WAP** dans les délais d'achèvement qui l'ont concerné (**R8** et **R9**). Elles ne dépendaient pas réellement du WAP et la non réalisation des ces recommandations ne peut en aucun cas lui être reprochée.

Tableau 9 : Rappel des recommandations de l'évaluation à mi-parcours et de leur réalisation

Recomm.	Propositions (évaluation à mi-parcours 2012)	Exécution (évaluation finale 2013)
R.1	Suivi opérationnel de la mise en œuvre Analyse de l'impact des formations	Non achevés
R.2	Suivi de la mise en œuvre (microprojets)	Réalisé
R.3	Communication / diffusion Bulletin	Réalisée
R.4	Sensibilisation IEC en périphérie	Réalisée
R.5	Base de données de partage de l'information	Réalisée
R.6	Mécanisme régional de financement (activités communautaires)	Non achevé
R.7	Lignes opérationnelles de capitalisation	Réalisées
R.8	Evaluation finale en début 2014	Anticipée

Recomm.	Propositions (évaluation à mi-parcours 2012)	Exécution (évaluation finale 2013)
R.9	Fonds additionnels de fonctionnement du WAP	Non obtenus
R.10	Allègement des charges récurrentes du WAP	Réalisé mais insuffisant
R.11	Modalités de cofinancements WAP/PAPE Planification conjointe (régionale – nationale)	Entamées Non achevées
R.12	Réunions conjointes (CO, CTS) WAP/PAPE	Réalisées
R.13	Dotation de fonctionnement supplémentaire à la coordination Bénin	Réalisée
R.14	Mécanisme de coordination régionale Vision commune des approches entre Etats	Entamées Non achevées

Il ne paraît pas nécessaire de s'attarder sur toutes les réalisations, à l'exception de la **R10** : les fonds additionnels (**R9**) qui auraient pu permettre de boucler le cycle de vie du projet WAP n'ont finalement pas été obtenus.

Par contre, il est utile de s'arrêter sur les quatre recommandations (**R1**, **R5**, **R11** et **R14**) qui ont été initiées, sans être achevées, à la connaissance de l'évaluation finale. Leur importance nécessite que les autorités de tutelle du WAP (administrations, partenaires techniques et financiers) imposent leur concrétisation à un projet tel que le PAPE qui y trouverait, de toute façon, un bénéfice évident.

En dehors de ces quatre recommandations, cinq autres, déjà inscrites dans la liste de l'évaluation à mi-parcours (**R.2, R.3, R.4, R.6, et R.7**), présentent un intérêt à cause duquel l'évaluation finale souhaite leur aboutissement ; elle formule par ailleurs huit autres recommandations spécifiques, issues de leçons tirées de l'expérience du WAP, qui figurent au Tableau 8.

Tableau 10 : Recommandations : propositions visant au suivi du WAP

Recomm.	Propositions (évaluation à mi-parcours 2012)	Propositions nouvelles (évaluation finale 2013)
R.1	Suivi opérationnel de la mise en œuvre Analyse impact des formations	Finalisation et édition des manuels des bonnes pratiques de gestion
R.2	Suivi de la mise en œuvre (microprojets)	
R.3	Communication / diffusion Bulletin	
R.4	Sensibilisation IEC en périphérie	
R.5	Mécanisme régional de financement (activités communautaires)	Voir : REC 4 (Tableau 11)
R.6	Base de données de partage de l'information	
R.7	Lignes opérationnelles de capitalisation	
R.11	Modalités de cofinancements Planification conjointe (régionale – nationale)	Les cofinancements à retenir doivent provenir de projets dont les périodes d'intervention sont identiques.
R.14	Mécanisme de coordination régionale	Coordination absolue entre projets

Recomm.	Propositions (évaluation à mi-parcours 2012)	Propositions nouvelles (évaluation finale 2013)
	Vision commune des approches entre Etats	intervenant sur le même espace et dans des activités de conservation.

En dehors de ces huit recommandations déjà inscrites par l'évaluation à mi-parcours pour lesquelles l'évaluation finale attache un intérêt d'aboutissement, elle formule spécifiquement huit autres recommandations issues de leçons tirées de l'expérience du WAP.

Tableau 11 : Recommandations : propositions visant au renforcement de l'après-WAP

REC. 1	La régionalité	La **régionalité** : effectuer un effort de conclusion du mécanisme de coordination régionale, élément phare en vue de l'application concrète de la gestion concertée des ressources à l'échelle d'un complexe régional tel que le WAP, ou au-delà (WAPO)
REC. 2	Le montage institutionnel La tutelle	Le montage institutionnel des projets régionaux à caractère conservatoire : l'**implication des tutelles techniques** est à systématiser. L'expérience du WAP a montré les possibilités de collaborer efficacement dans le cadre
REC. 3	Le rôle futur des structures d'exécution de projets	Le rôle futur des structures d'exécution habituelles doit se limiter à une **intervention d'appui-conseil** seul et non de d'exécution des projets de cette nature.
REC. 4	Le financement durable. Fonds fiduciaires	Le **financement durable** et la question des fonds fiduciaires sont devenus des lignes rouges pour toute prétention de pérennisation des actions conservatoires telles que menées par le WAP. L'intervention du WAP, en transition entre deux grands projets régionaux financièrement mieux dotés (ECOPAS et PAPE), illustre les limites d'opérations ponctuelles qu'il faut convertir en actions structurelles, planifiées sur le moyen ou long terme. L'implication d'une institution comme l'UEMOA offre de bonnes perspectives de solution rapide de la question du financement durable ; à défaut, ce sont les projets de fonds fiduciaires régionaux qui devraient apporter cette solution.

REC. 5	Création d'agences nationales d'exécution	La création d'**agences nationales d'exécution** pour les projets FEM, conformément aux recommandations d'un Conseil d'administration du FEM (2010), va dans le sens de la résolution des questions de financement durable qu'un instrument de ce genre peut faciliter. Certaines difficultés rencontrées par le projet WAP seraient ainsi évitées, à travers l'amélioration de la capacité de négociation des pays
REC. 6	Petites subventions (Small Grants)	L'intérêt des **petites subventions** (Small Grants) appelle un élargissement d'impact en raison des nombreuses attentes suscitées. La flexibilité et la rapidité de mise en œuvre en périphérie donnent beaucoup de crédit à cette stratégie d'incitation. L'U.E., en réaction aux résultats des microprojets du WAP, a déjà décidé d'engager sur cette seule activité, dans le cadre du PAPE, un montant supérieur à tout le budget du WAP (€4,7 millions) !
REC. 7	Démultiplication du verdissement des PDC	La **démultiplication du verdissement des PDC**, au-delà des trois premières communes ayant fait l'objet de test par le WAP, s'impose désormais comme une nécessité, non seulement pour se concilier les populations riveraines, mais représente une occasion supplémentaire de faire de la gestion adaptative à travers la mise en cohérence de la périphérie avec les objectifs de conservation dans les aires protégées.
REC. 8	Schémas directeurs	Schémas directeurs doivent rapidement être poursuivis par le PAPE pour aboutir à la formulation des PAG pour toutes les aires protégées du complexe WAP (et au-delà du WAPO).

5 - ANNEXES

Annexe I) TdR de la mission d'évaluation finale

Termes de référence de l'évaluation finale du projet « Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)»

INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du projet « ***Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)***» (N° SGIP)

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :
Tableau de résumé du projet

Titre du projet :	Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)			
ID de projet du FEM :	1197		*à l'approbation (en millions USD)*	*à l'achèvement (en millions USD)*
ID de projet du PNUD :	00060168	Financement du FEM :	5, 154,741	5, 154,741
Pays :	Bénin, Burkina Faso et Niger	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :		
Région :	Afrique de l'ouest	Gouvernement :	300,000 (en nature)	
Domaine focal :	Diversité biologique	Autre :	[à déterminer]	
Objectifs FA, (OP/SP) :	SO1 / SP3	Cofinancement total :	20, 914,520	
Agent d'exécution :	UNOPS	Coût total du projet :	26, 069,261	
Autres partenaires participant au projet :		Signature du DP (Date de début du projet) :		16 octobre 2007
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé : 31 décembre 2013	Réel :

OBJECTIF ET PORTÉE

Contexte du projet

Le Complexe du W-Arly-Pendjari (WAP), à cheval sur trois pays, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, constitue le plus vaste et important ensemble d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques. Il est formé par un réseau de 24 aires protégées, s'étendant sur près de 31 000 km^2 qui s'articulent autour de deux unités, centrées respectivement sur le Parc Régional du W (qui couvre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger) et l'ensemble constitué du Parc National d'Arly (Burkina Faso) et du Parc National de la Pendjari (Bénin). Certaines parties du complexe écologique WAP ont été inscrites comme

site du Patrimoine Mondial, Réserve de la Biosphère de l'UNESCO et zone humide d'importance internationale, conformément à la Convention de Ramsar ainsi que comme zones importantes pour la conservation des oiseaux.

L'objectif du projet WAP est que « les perspectives pour la conservation de la biodiversité à long terme du Complexe WAP ont été considérablement rehaussées selon des améliorations significatives et mesurables des indicateurs -clés de la durabilité du système des AP ». Le document officiel du projet, approuvé et signé en 2007, est consultable en ligne à l'adresse :

http://gefonline.org/projectDetailsSQL.cfm?projID=1197.

Le démarrage effectif du projet a été effectué pendant l'année 2010 avec l'atelier régional de lancement qui s'est tenu à Cotonou (Bénin) du 3 au 5 février 2010 (voir rapport de démarrage, Mai 2010). La durée du projet a été fixée à cinq ans.

L'évaluation à mi-parcours est intervenu en 2012 à la moitié du cycle du projet, notamment pendant le premier semestre de la troisième année de mise en œuvre.

Le projet WAP a été conçu pour améliorer les perspectives pour la conservation à long terme de la biodiversité dans le Complexe WAP selon une progression significative et mesurable des indicateurs de durabilité du système des aires protégées. Les résultats et les réalisations du projet sont décrits dans le document du Projet. Chaque réalisation est conçue spécifiquement pour faire face à un obstacle identifié dans l'analyse de la situation de base revue lors du démarrage du Projet.

Le projet a travaillé de concert avec des initiatives connexes afin de construire les bases politique, institutionnelle, humaine et physique nécessaires à une conservation à long terme et à une utilisation durable des écosystèmes dans le Complexe WAP et ses zones d'influence.

Des mécanismes de consultation, un dialogue et une coordination intergouvernementale ont été mis en place pour assurer la cohérence entre les diverses politiques de conservation et approches tout en considérant les intérêts légitimes des citoyens des zones riveraines.

Quatre (4) résultats ont été retenus pour la réalisation de l'objectif du projet :

Le cadre logique élaboré pendant la formulation du projet a été considérablement révisé pendant la phase de démarrage du projet. Des indicateurs d'impact ont été introduits au niveau de l'objectif et des résultats du projet, selon les orientations du PNUD-FEM en vigueur et le nombre total d'indicateurs a été réduit de 39 à 14. Les critères employés pour recentrer et réviser le cadre logique sont détaillés au niveau du rapport de démarrage du projet.

Le cadre logique du projet, est organisé en 4 résultats et 23 produits. :

Gestion du projet

L'exécution du Projet WAP est assurée par l'UNOPS, en étroite collaboration avec les ministères de tutelle des trois pays, par l'intermédiaire d'une unité de coordination régionale à Ouagadougou (Burkina Faso) et de trois unités de coordination nationales situées respectivement à Natitingou (Bénin), Pama (Burkina Faso) et Say (Niger). Cette modalité de gestion est conforme avec les procédures du PNUD/FEM pour les projets régionaux.

L'unité de coordination du PNUD/FEM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en étroite coordination avec les bureaux de pays du PNUD au Burkina Faso, au Niger et au Bénin, assure le suivi de la mise en œuvre du projet, conformément aux rôles et responsabilités d'une Agence de mise en œuvre du FEM.

Le bureau de pays du PNUD au Burkina Faso, en tant que Bureau Lead du PNUD, fournit un soutien technique et administratif à l'unité de coordination régionale du projet pour assurer une gestion axée sur les résultats et une administration adéquate des fonds.

L'UICN a été contractualisé pour apporter assistance technique au projet (TASP) en tant que prestataire de service pour les activités relevant de son domaine de compétence.

Les principaux organes de supervision du projet, chargés - entre autres - de valider les rapports et les plans de travail annuels, sont le Comité Technique de Suivi (CTS) et le Comité Ministériel d'Orientation (CMO) au niveau régional et les comités de pilotage nationaux au niveau de chacun des trois pays.

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.
Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

APPROCHE ET MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une approche et une méthode globales[8] pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de **pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact**, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM.

Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (*Annexe C*) des termes de référence. L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain dans la zone d'intervention du Projet WAP, au niveau du complexe écologique WAP, y compris dans le Parc Régional du W, le Parc National d'Arly, le Parc National de la Pendjari et leur zones périphériques. L'évaluateur choisira de visiter, dans chacun des trois (3) pays, les sites couverts par le projet. Ce choix sera fait par l'évaluateur qui prendra en compte les sites d'intervention du projet dans les aires protégées et la zone périphérique dans son programme de visite.

Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants :
- Administrations de tutelle : ministères en charge des aires protégées et les agences en charge de la gestion des aires protégées (CENAGREF, DGEEF, OFINAP/DGFF).
- Bureaux Pays du PNUD : Bénin, Burkina Faso, Niger
- Agence d'exécution : UNOPS
- Organisations régionales et sous régionales
- Fournisseurs de Services d'Assistance Technique : UICN
- Equipe du Projet : coordination régionale et 3 coordinations nationales
- Gestionnaires des aires protégées et leur personnel (W, Arly, Pendjari)
- Organes consultatifs et communautés bénéficiaires au niveau locale : autorités locales, représentants des populations, coopératives, organisations villageoises, organisations d'éleveurs, organisations de femmes, etc.
- Partenaires techniques et financiers
- Projets et programmes cofinanciers
- Partenaires d'exécution locaux

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l'examen à mi-parcours, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'annexe B des présents termes de référence.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET NOTATIONS

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir annexe A) qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité.** Des notations doivent

[8] Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, à la page 163

être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont inclus dans l'annexe D.

Notes d'évaluation :			
1 Suivi et évaluation	***Notation***	**2 *Agence d'exécution/agence de réalisation***	***Notation***
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée		Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation		Qualité de l'exécution : agence d'exécution	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation		Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	
3 Évaluation des résultats	**de l'agence d'exécution/agence de réalisation :**	**4 Durabilité**	**de l'agence d'exécution/agence de réalisation :**
Pertinence		Ressources financières :	
Efficacité		Socio-économique :	
Efficience		Cadre institutionnel et gouvernance :	
Note globale de la réalisation du projet		Environnemental :	
		Probabilité globale de la durabilité :	

FINANCEMENT/COFINANCEMENT DU PROJET

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Gouvernement (en millions USD)		Organisme partenaire (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Réel	Réel
Subventions								
Prêts/concessions								
• Soutien en nature								
• Autre								
Totaux								

INTÉGRATION

Les projets financés par le PNUD et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes.

IMPACT

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact. [9]

CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS

[9] Un outil utile pour mesurer les progrès par rapport aux impacts est la méthode ROtI (Review of Outcomes to Impacts) mise au point par le Bureau de l'évaluation du FEM : ROTI Handbook 2009

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de l'UNOPS à Dakar L'UNOPS contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

CALENDRIER D'ÉVALUATION

L'évaluation durera au total *23* jours selon le plan suivant :

Activité	Durée	Date d'achèvement
Préparation	*3* jours *(recommandé: 2-4)*	
Mission d'évaluation	*11* jours (recommandé: *7-15)*	
Projet de rapport d'évaluation	*8* jours (recommandé: *5-10*)	
Rapport final	*2* jours (recommandé: *1-2*)	

PRODUITS LIVRABLES EN VERTU DE L'ÉVALUATION

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités
Rapport initial	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À la direction du projet, BP du PNUD
Projet de rapport final	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du FEM
Rapport final*	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe d'évaluation sera composée d'un évaluateur international. Il doit disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM est un avantage. L'évaluateur sélectionné ne doit pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doit pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- *15* ans minimum d'expérience professionnelle pertinente
- une connaissance du PNUD et du FEM ;
- une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés ; et

- Expérience solide et attestée dans l'évaluation des projets internationaux de gestion d'aires protégées et des ressources naturelles.
- Compétence démontrée dans l'application de la politique de S&E du PNUD-FEM et dans la Gestion Adaptive appliquée à l'évaluation de projets internationaux.
- Une bonne maîtrise du Français est exigée.
- Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux, les plus élevés.
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur des parcs et à travailler sur le terrain dans des conditions souvent difficiles.

CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ÉVALUATEUR

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe E) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les « Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »

MODALITÉS DE PAIEMENT ET SPÉCIFICATIONS

Un/e consultant/e sera recruté/e sur la base des procédures HR de l'UNOPS.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Le PNUD/UNOPS appliquent un processus de sélection équitable et transparent qui tient compte des compétences et des aptitudes des candidats, ainsi que de leurs propositions financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont invités à postuler.

ANNEXES *[aux TdRs]*

Annexe A [aux TdR]: cadre logique du projet

Le cadre logique du projet, est organisé en 4 résultats et 23 produits :

Résultat 1. Gestion durable de la périphérie des aires protégées
Produit 1.1. Fiches techniques, microprojets pilotes de valorisation de la biodiversité
Produit 1.2. Programme de formation à l'intention des bénéficiaires
Produit 1.3. Appui à la mise en œuvre de microprojets pilotes
Produit 1.4. Manuel de bonnes pratiques, répartition équitable coûts et bénéfices
Produit 1.5. Mécanismes d'alerte et prévention des conflits
Produit 1.6. Programme de communication sociale et éducation environnementale
Produit 1.7. Réplication et extension des activités de valorisation de la biodiversité
Produit 1.8. Lignes guides pour l'Intégration des objectifs de conservation dans les PDC
Produit 1.9. Appui à l'élaboration/ mise à jour des PDC
Résultat 2. Gestion efficace et mise en réseau des aires protégées
Produit 2.1. Programme de formation continue sur la gestion des AP
Produit 2.2. Mise en place d'un système de surveillance et de suivi de la biodiversité
Produit 2.3. Plans de sauvegarde: (i) éléphant, (ii) girafe, (iii) grands carnivores
Produit 2.4. Charte pour le développement du tourisme durable dans le WAP
Produit 2.5. Lignes guides pour l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion (PAG)
Résultat 3. Mécanisme durable de coordination régionale WAP
Produit 3.1. Institution d'un organe régional de coordination
Produit 3.2. Schéma directeur pour l'aménagement et la gestion du WAP
Produit 3.3. Mécanisme de financement durable du WAP
Produit 3.4. Siège et personnel de l'organe de coordination régional WAP
Produit 3.5. Outils juridiques pour la gestion transnationale du WAP

Résultat 4. Apprentissage, feedback et gestion adaptive
Produit 4.1. Banque de données sur la conservation et gestion de la biodiversité du WAP
Produit 4.2. Outils de capitalisation et de diffusion des résultats
Produit 4.3. Campagne de communication stratégique
Produit 4.4. Système de gestion et de S&E du projet

Annexe B [aux TdR] : Liste des documents à examiner par les évaluateurs

Documents Phase préparatoire PDF-B
Document de projet et annexes
Plans de travail et budgets du projet
Rapports de mise en œuvre du projet (PIR) APR/PIR 2009, 2010, 2011, 2012
Rapports des comités de pilotage nationaux et régionaux
Politique de suivi et d'évaluation du FEM, février 2006
Politique d'évaluation du PNUD, mai 2006
Rapports techniques et publications de projets
Rapport de démarrage. Projet WAP. (Mai 2010).
Rapport programme de sensibilisation
Série de rapports semestriels
Série Rapports annuels 2010, 2011, 2012
Plan de formation des bénéficiaires
Documents sur le mécanisme de petites subventions (Small Grants)
Plan opérationnel conflits humain-faune
Plan d'implication des acteurs
Lignes directrices verdissement PDC.
PDC Banikoara (Bénin), Madjoari (Burkina Faso) et Kirtachi (Niger) reverdis
Plan de formation des gestionnaires des aires protégées.
Feuille de route Tourisme.
Ligne directrices Schéma Directeur SAP.
Schéma directeur d'aménagement SAP
Mécanisme de Financement Durable.
Plan opérationnel législation.
Plan opérationnel de communication du projet WAP.
Projet d'accord de gestion transfrontalier
Projets de texte législatifs et organisationnels
Série rapports des CTS/CO
Série de rapports de mission des équipes nationales
Série de rapports de mission de l'équipe régionale
Série rapports d'ateliers
Rapport de l'évaluation mi-parcours
Série de bulletins d'information WAP-Infos
Articles divers
Série de rapports techniques d'études
Série de rapports d'inventaires Grands carnivores
Rapport d'inventaire MIKE/PROJET WAP : Grands mammifères du complexe WAP
Rapport d'inventaire Girafe 2010, 2011 et 2012
Rapport de capitalisation Expérience de reverdissement des PDC

Annexe C [aux TdR]: Questions d'évaluation

Il s'agit d'une liste générique, devant être détaillé par l'ajout de questions par le bureau de pays et le Conseiller technique FEM du PNUD sur la base des spécificités du projet.

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•		•	•
Efficience : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Impact : Existe-t-il des indications à l'effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l'environnement, ou à l'amélioration de l'état écologique ?			
•	•	•	•
•	•	•	•

Annexe D [aux TdR]: Échelles de notations

Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes	***Notations de durabilité :***	***Notations de la pertinence***
6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes	4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 1 Improbable (U) : risques graves	2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP) ***Notations de l'impact :*** 3 Satisfaisant (S) 2 Minime (M) 1 Négligeable (N)
Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)		

Annexe E [aux TdR]: Formulaire d'acceptation du code de conduite du consultant en évaluation

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation[10]

Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : _____

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) :_____

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à *[lieu]*le*[date]*

Signature : _____

Annexe F [aux TdR]: Grandes lignes du rapport d'évaluation[11]

i. Page d'introduction :
- Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
- N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
- Région et pays inclus dans le projet
- Programme opérationnel/stratégique du FEM
- Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
- Membres de l'équipe d'évaluation
- Remerciements

ii. Résumé
- Tableau de résumé du projet
- Description du projet (brève)
- Tableau de notations d'évaluation
- Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

iii. Acronymes et abréviations
(Voir : Manuel de rédaction du PNUD[12])

1 Introduction
- Objectif de l'évaluation
- Champ d'application et méthodologie
- Structure du rapport d'évaluation

2 Description et contexte de développement du projet
- Démarrage et durée du projet
- Problèmes que le projet visait à régler
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Indicateurs de base mis en place [note : en fait 'indicateurs de référence établis']
- Principales parties prenantes
- Résultats escomptés

3 Conclusions
(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés[13])

3.1 Conception/Formulation du projet
- Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
- Hypothèses et risques
- Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Approche de réplication
- Avantage comparatif du PNUD
- Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur

[10]www.unevaluation.org/unegcodeofconduct
[11]Le rapport ne doit pas dépasser *40* pages au total (en excluant les annexes).
[12] Manuel de style du PNUD, Bureau des communications, Bureau des partenariats, mis à jour en novembre 2008
[13] Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

- Modalités de gestion

3.2 Mise en œuvre du projet
- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
- Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
- Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
- Financement du projet :
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*)
- Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles

3.3 Résultats des projets
- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*)
- Pertinence(*)
- Efficacité et efficience (*)
- Appropriation par le pays
- Intégration
- Durabilité (*)
- Impact

4 Conclusions, recommandations et enseignements
- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
- Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
- Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite

5 Annexes
- TR
- Itinéraire
- Liste des personnes interrogées
- Résumé des visites sur le terrain
- Liste des documents examinés
- Tableau des questions d'évaluation
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats
- Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

Annexe G [aux TdR]: Formulaire d'autorisation du rapport d'évaluation

(à remplir par le BP et le conseiller technique du PNUD-FEM affecté dans la région et à inclure dans le document final)

Rapport d'évaluation examiné et approuvé par

Bureau de pays du PNUD
Nom : _____

Signature : _____
Date : _____

CTR du PNUD-FEM
Nom : _____

Signature : _____
Date : _____

Annexe II) Déroulement de la mission d'évaluation finale

JOURS	Lundi (3 juin)	Mardi (4 juin)	Mercredi (5 juin)	Jeudi (6 juin)	Vendredi (7 juin)	Samedi (8 juin)	Dimanche (9 juin)
HEURES					NATITINGOU		Réunion
						Banikoara	Directeur
8							Pendjari
		Réunion		Réunion		Founougo	
9		UEMOA		PNUD		Réunion Groupement	
			OUAGADOUGOU	(Bénin)		MWAROU	TANONGOU
10					KANDI		Réunion
							Groupement TINFI
11	Réunion Eaux			Réunion Comité	Réunion Equipe "W"	BATRAN	
	et Forêts			Pilotage (Bénin)	(Bénin)	Réunion Groupement	AVIGREF
12	(Burkina)		COTONOU			Apicole	
					Réunion		TANGUIETA
13				COTONOU	AVIGREF		Réunion
		Réunion	Réunion			DOKOSOUAN	ADEPTE
14		WAP-Régional	Coordonnateur		ALFAKOARA	Réunion Groupement	
			WAP (Bénin)		Réunion Groupement	Apicole	Tanoungou (chute)
15	Réunion Union				ARANFANI		
	Européenne	Réunion	Réunion				Parc Pendjari
16		Comité Pilotage	CENAGREF				
		(Burkina)	(Bénin)		BANIKOARA		
17	Réunion				Réunion à la		
	PNUD	Réunion SG (MEDD)			Mairie		
18	(Burkina)						
			Réunion				
19	Réunion		PAGAP (Bénin)		Réunion Pdt Groupement		
	UICN				Dokosouan		Maire de Tanguieta
20						NATITINGOU	
21	OUAGADOUGOU	OUAGADOUGOU	COTONOU	NATITINGOU	BANIKOARA		NATITINGOU

JOURS	Lundi (10 juin)	Mardi (11 juin)	Mercredi (12 juin)	Jeudi (13 juin)	Vendredi (14 juin)	Samedi (15 juin)
HEURES						
	Djafarou Tiomogo				Niamey	
8	(ex Dir. Pendjari)		Réunion Equipe		↓	
	Natitingou	Réunion Maire de	PN Arly			
9	↓	MADJOARI		Réunion SG MHE	Say	Niamey
				Comité Pilotage	Réunion Préfet de Say	↓
10		Réunion Groupements	Arly	Réunion Directeur	↓	Kouré
	↓	UPGGF	↓	Adjoint E.F	Tamou	Réunion Groupement
11	Pama				Réunion Groupement:	AVEN
	Coordonateur WAP		Diapaga		UPGGT	Visite Zone
12	(Burkina)		Réunion DPEDD	Réunion PNUD	Groupement féminin	Girafe
			(Région Est)	(Niger)		Kouré
13	Réunion DPEDD				↓	↓
	(Dir Adj)			Réunion PAPE		Niamey
14		Pama		(Niger)	↓	
		↓	Diapaga		La Tapoa	
15	Réunion		↓		Réunion conservateur	
	Lycée Pama			Réunion Pt focal	Parc W (Niger)	
16				GEF (Niger)	↓	
	Réunion Haut-			au MPATDC		
17	Commissaire Pama	Madjoari				Niamey
	Réunion Groupement	Préfet Madjoari			↓	↓
18	FANDIMA	↓			Niamey	
			Niamey	Niamey		
19	Pama	Arly				
20						
21						Dakar

Annexe III) Personnes et institutions rencontrées

	Date	Personnes	Institution /Organisation	Lieu
1.	14-06-2013	**Donato SERENA**	UNOPS (Dakar)	Dakar
2.	29-06-2013	**Fabiana ISSLER** **Donato SERENA**	PNUD (Pretoria) UNOPS (Dakar)	Dakar (audioconférence)
3.	03-06-2013	**Valentin TIENDEGA** **Sibiry TRAORE** **Pierre KAFANDO** **Issaka BELEM**	Directeur-Général – Forêts et Faune Directeur-Général – OFINAP Directeur – Forêt et Chasse Coordonateur Forêts et Faune	Ouagadougou Ouagadougou Ouagadougou Ouagadougou
4.	03-06-2013	**Ronan PECHEUR**	Chargé de programmes – Délégation U.E. (Burkina)	Ouagadougou
5.	03-06-2013	**Mme Ingrid CYIMANA** **Mme Clarisse COULIBALY**	Directrice pays PNUD (Burkina) Chargée de Programme PNUD (Burkina)	Ouagadougou
6.	03-06-2013	**Jean-Marc GARREAU** **Aliou FAYE** **Moumouni SAWADOGO** **Sébastien RENAUD**	UICN (Bureau régional)	Ouagadougou
7.	04-06-2013	**Malick DIALLO** **Cheikh Tidiane KANE** **Jan De WINTER**	Directeur de l'Environnement et de l'Eau(UEMOA) Coordonnateur régional PAPE	Ouagadougou
8.	04-06-2013	**Salifou MAHAMADOU**	Coordonateur Régional WAP	Ouagadougou
9.	04-06-2013	**Hamidou ZIDWEMBA** **Mme Onadhia BARRY**	Comité Pilotage WAP –(Burkina)	Ouagadougou
10.	04-06-2013	**Dr Lambert G. OUEDRAOGO**	Secrétaire-Général-MEDD (Burkina)	Ouagadougou
11.	05-06-2013	**Aristide TOHOU**	Coordonateur national WAP (Bénin)	Cotonou
12.	05-06-2013	**Kocou TEBLEKOU** **Ferdinand Claude KIDJO**	Directeur-Général -CENAGREF(Bénin) Responsable Cellule Technique CENAGREF	Cotonou
13.	05-06-2013	**Hamidou Séko ELIASSOU**	Coordonateur PAGAP(Bénin)	Cotonou
14.	06-06-2013	**Isidore AGBOKOU** **Mme Elisabeth TOSSOU**	Team leader Environnement PNUD(Bénin) Chargée de Programme Environnement PNUD (Bénin)	Cotonou
15.	06-06-2013	**Delphin AIDJI**	Point Focal FEM(Bénin)	Cotonou
16.	06-06-2013	**Félicien HLIDAGBA**	Secrétaire-Général Adjoint-MEHU(Bénin)	Cotonou
17.	07-06-2013	**Tamou NANTI** **Samuel KOUME** **Kindo GADO** **Lafia SERO KOBI**	Gestion périphérie Parc W(Bénin) Chargé Ressources Humaines Parc W Chargé Information Parc W Chef Surveillance Parc W	Kandi

	Date	Personnes	Institution /Organisation	Lieu
18.	07-06-2013	**Mama Bello BANIA** **Ibrahim WOROU SEKE**	Président AVIGREF Karimama(Bénin) Vice Président Union régionale	Kandi
19.	07-06-2013	**Issoufou SALIFOU**	Président-Adjoint Groupement "Aranfilninjo"(Bénin)	Alfakoara
20.	07-06-2013	**Daniel ODJO**	Chargé Développement local (Mairie)(Bénin)	Banikoara
21.	07-06-2013	**Mathieu KOROGONE**	Président Groupement Dokosouan (Banikoara)	Banikoara
22.	08-06-2013	**Groupement apicole**	Groupement féminin "MwarouSesourou" (miel)	Founougo
23.	08-06-2013	**Groupement apicole**	Groupement(Bénin)	Batran
24.	08-06-2013	**Groupement apicole**	Groupement(Bénin)	Dokosouan
25.	09-06-2013	**Meryas KOUTON**	Directeur Parc Pendjari(Bénin)	Natitingou
26.	09-06-2013	**Association "Tinfi" et AVIGREF**	Groupement(Bénin)	Tanongou
27.	09-06-2013	**Fatahou PEDRO**	Association « ADEPTE » Pendjari(Bénin)	Tanguiéta
28.	09-06-2013	**Serge SIMBA**	Maire de Tanguiéta(Bénin)	Tanguiéta
29.	10-06-2013	**Diafarou TIOMOGO**	Ancien Directeur Pendjari(Bénin)	Natitingou
30.	10-06-2013	**Benoit DOAMBA**	Coordonateur national WAP (Burkina)	Pama
31.	10-06-2013	**Lt. Pogbi SAKANDE**	Directeur Provincial-Adjoint MEDD(Burkina)	Pama
32.	10-06-2013	**Evariste KOMBOÏGO**	Intendant Lycée de Pama(Burkina)	Pama
33.	10-06-2013	**Maxime BOUDA**	Haut Commissaire de Pama (Burkina)	Pama
34.	10-06-2013	**Groupement « Fandima »** **THIOMBIANO Laonkondia**	Groupement féminin(Burkina) AFAUDEB - Association Faune et Développement – Burkina	Pama
35.	11-06-2013	**Mamoudou OUOBA**	Maire de Madjoari(Burkina)	Pama
36.	11-06-2013	**UPGGF de Kompienga** **THIOMBIANO Laonkondia**	Union de groupements Gestion Faune(Burkina) AFAUDEB - Association Faune et Développement – Burkina	Pama
37.	11-06-2013	**Michel YELEMOU**	Préfet de Madjoari(Burkina)	Madjoari
38.	12-06-2013	**Georges NAMOANO** **Boukaré OUEDRAOGO**	Chef d'Unité PN Arly(Burkina) Service Aménagement (PN Arly)	Parc national Arly
39.	12-06-2013	**Alain TRAORE**	Directeur provincial de l'Est (Burkina) (ex Directeur Provincial Kompienga – à Pama)	Diapaga
40.	13-06-2013	**Cl Moussa SALAOU BARMOU**	Coordonateur national WAP Niger (Burkina)	Niamey
41.	13-06-2013	**Baoua GARBA** **Ibrahim Lamido KANTA** **Cl Hamadou MAMOUDOU**	Secrétaire-Général Ministère Hydraulique et Environnement Secrétaire-Général Adjoint MHE(Burkina) Directeur-Général Direction Forêts et Chasse	Niamey
42.	13-06-2013	**Ali Laoual ABAGANA**	Directeur-Adjoint / Direction Forêts et Chasse	Niamey
43.	13-06-2013	**El-hadji MAHAMANE M. Lawali**	Chargé de programme PNUD (Niger)	Niamey
44.	13-06-2013	**SALEY Hamidine**	Coordonateur national PAPE (Niger)	Niamey
45.	13-06-2013	**Chaïbou DAN BAKOYE**	Point Focal GEF Niger MPATDC (Niger)	Niamey
46.	14-06-2013	**Arouna ADAMOU** **Sgt Aweissou NOUHOU** **Altiné ABDOULAYE**	Préfet de Say (Niger) Directeur Départemental-Adjoint Eaux et Forêts (Niger) Ex Expert Communication WAP (Niger)	Say

	Date	Personnes	Institution /Organisation	Lieu
47.	14-06-2013	**Groupements des apiculteurs (3)** **Groupement « Alhéri »**	UGCT « Paramangui » (Niger) Groupement féminin	Tamou
48.	14-06-2013	**Hassane ABDOULAYE**	Conservateur Parc W (Niger)	La Tapoa
49.	15-06-2013	**Association AVEN** **Sgt-Major Abdou ZAKOU**	Association pour la Valorisation de l'Ecotourisme au Niger Direction nationale Eaux et Forêt (Niger)s	Kouré

Répartition des structures visitées (du 03 au 15 juin 2013)

	Régional	Bénin	Burkina	Niger	TOTAL
Institutions et Donateurs	4	1	1	1	7
Administrations et ONG	2	8	10	5	25
Gestionnaires		1	1	1	3
Communautés bénéficiaires		6	2	5	13
Personnes ressources		2			2
TOTAL	**6**	**18**	**14**	**12**	**50**

Répartition par pays des personnes rencontrées (du 03 au 15 juin 2013)

	Bénin	Burkina + Régional	Niger	TOTAL
Personnes individuelles	21	29	13	63
Dans les Groupements	100 (6 Gr)	25 (2 Gr)	53 (5 Gr)	178
TOTAL	**121**	**54**	**66**	**241**

08-06-2013	**Groupement apicole**	Groupement féminin “MwarouSesourou” (« LA VIE, C’EST DE LA PATIENCE »)	**Founougo**

SANNI	Guéra Gnon Tori
Mohamed	BAKE DARE
Mamoudou	LEKIA
Sanni	BOROU BANNA
Sabi	LLANGA GNON FAÏ
Dramane	LEKIA
Gbangou	BION DOUE
Bio	NGOYE ZENABOU
Adam	MAIMOUNA
Boukari	MARIAM
Sabi	KPARE ADIZA
Sourokou	BAKE
Soumanon	BARIKI
Mougou	BAKE
Teyo	FOULERA
Abdou	SAHATA
Bani	MAMATOU
Bio	NGOYE ZENABOU
Bio	ALASSANE SALAMATOU
Bio	KPIRIGUI BION WORA
Bani	MAMATOU

08-06-2013	**Groupement apicole**	(hommes)	**Batran**

Boukari	SOUMANON
Guéra	ZACHARI
Bio Toko	IBRAHIM
Sabi Tingui	EMANUEL
Guera Bani	MOUSSA
Maria	MOUSSA
Kpessare	Bio Toko
Sabi Tingui	SELIO
Sanni	KARIM
Bouré	HAROUNA
Mohamed	EL HADJI
Seïdou	BIO SOULEY
Gouré	Bani Seïdou

Guéra	ZACHARI
Zachari	TOUNO
Sabi	DARE SEIDOU
Guéra	SALIFOU

08-06-2013	**Groupement apicole**	(hommes)	**Dokosouan**

Bio Winté	Mohamed
Igari	Matthieu
Kpatani	Bagi
Sabi Doumin	Tambogo
Bio Winté	Paulin
Sabi Doumin	Koumada
Orou Yérima Orou	Assouma
Dafia	Saha Wougou
Bani G	Madougou
Orou Yérima Bani	Anin
Sabi Sira	Pierre
Bio Kéré Bio	Bangnan
Arguima	Moïse
Timmingui	Orou Koura
Takpé Orou	Bouh
Orou Yérima	Imorou
Orou Yérima	Sabi Banna
Takpé	Foodi
Bah Bani	Tanko
Orou Séké	Bah Sabi
Orou Séké Orou	Guinnin
Dafia	Bio Sangou
Gbéboura	Sanni
Garouba	Bio Damissi
Gourma	Gangari
Bio Kéré	Séïdou
Orou Koura Orou	Sammin
Orou Yérima Bio	Zachari
Bannougui	Mougué
Bio Guéra Orou	Yigué
Tamboguo	Martine

09-06-2013	**AVIGREF et Association "Tinfi"** (« LUTONS POUR PROGRESSER »)	Groupement mixte (écotourisme)	**Tanongou**

Nom	Prénoms	Fonction	Sexe
TANKOUANOU	Joël	Président	M
MOUNOU	Alain	Secrétaire	M
MBOUANI	Poléni		M
MANOU	Fatima	Trésorière	F
DAKOU	Antoine		M
YETEMA	GAMA		F
TANKOUANOU	Pascal		M
YOUMANI	Seïdou		M
NATCHINDZABO	Boliboua		F
YOUMANI	Laure		F
DJOUAGA	Séline		F
YETEMA	Anri		M
YEMPOBOU	Koukanou		F
BOUNDJA	Dieudonné		M
ANDALI	Issa		M
TANKOUANOU	Monique		F
IDANI	Kolani		M
NATCHINDJABO	Louis		M
BOUKARI	Yai		M
KOUAGOU	Alphonse		M

10-06-2013	**Groupement « Fandima »** (« **ECLAIRAGE** »)	Groupement féminin (karité)	**Pama**

Onadja	Adjara Carole
Kondia	Boundi
Combary	Larba
Kansé	Maïmouna
Koadima	Amina
Soundé	Habiba
Onadja	Larba
Onadja	Polenga
Onadja	Gbansongou
Onadja	Jakeline
Tankoane	Thérèse
Kondia	Larba
Yonaba	Assana
Combary	Polenga

Onadja	Sampoli
Torodi	Fadi

11-06-2013	**UPGGF de Kompienga**	Union de groupements (mixtes)	**Pama**

UPGGF (Union Provinciale des Groupements de Gestion de la Faune)

Tankoano	Bandiba	Secrétaire de l'union
Koadima	Madia	Présidente de l'union communale
Onadja	Madja François	Président de l'union provinciale
Onadja	Sibo	Trésorier de l'union provinciale
Onadja	Panpandia	Responsable à l'information de l'union
Onadja	Marie	Restauratrice
Onadja	Minamba	Restauratrice
Onadja	Larba	Trésorière

14-06-2013	**Groupements des apiculteurs (3)** (hommes)	UGCT « Paramangui » (« **joie** »)	**Tamou**

Djibo	Garba	Apiculteur
Tamoukoye	Idrissa	Apiculteur
Amadou	Mamane	Apiculteur
Danzouma	Boubacar	Apiculteur
Ibrahim	Guindo	Apiculteur
Amadou	Mali	Apiculteur
Ousseïni	Ali	Apiculteur
Béto	Dolli	Apiculteur
Sanda	Kisso	Apiculteur
Moussa	Djibo	Apiculteur
Amadou	Boubacar	Apiculteur
Baoulé	Mamane	CP /TAMOU
Amadou	Oumarou	CP COFOCOM/TAMOU
Hassane	Soumana	CR/TAMOU
Oumarou	Garba	pêcheur
Ali	Amadou	pêcheur
Adamon	Amadou	pêcheur
Amadou	Garba	pêcheur
Ousseïni	Ali	pêcheur
Boubacar	Yéro	pêcheur
Yanyéba	Lori	Président de l'union
Abdou	DIDJOU	
Hama	Koïré	
Daouda	Ali	
Lamoussi	Garba	

14-06-2013	**Groupement féminin**	Groupement « Alhéri » (« **Bienfait** »)	**Tamou**

Fati	Oumarou	Groupement féminin
Aïssa	Amadou	Groupement féminin
Fati	DIDJOU	Groupement féminin
Daria	Alzouma	Groupement féminin
Djadé	Moundjo	Groupement féminin
Hadiza	Amadou	Groupement féminin
Fati	Boukari	Groupement féminin
Amina		Groupement féminin
Mariame	Laya	Groupement féminin
Hadiza	Dam Manga	Groupement féminin
Haoua	Tahirou	Groupement féminin
Fati	Tchétchéga	Groupement féminin
Sora	Abdou	Groupement féminin
Hadiza	Issaka	Groupement féminin
Fati	Boubacar	Groupement féminin
Hadiza	Amadou	Groupement féminin
Fati	Boubacar	Groupement féminin
Haoua	Boureïma	Groupement féminin
Bouli	Amadou	Groupement féminin
Amina	Yacouba	Groupement féminin
Hadiza	Ali	Groupement féminin
Zeïnabou	Amadou	Groupement féminin
Hadiza	Garba	Groupement féminin

15-06-2013	**AVEN**	Association pour la Valorisation de l'Ecotourisme au Niger	**Kouré**

Kimba	Idé
Ajogo	Adamou
Amadou	Issa
Siddo	Adamou
Issaka	Abdou

Annexe IV) Documents consultés à partir de la base de données du WAP

Documents WAP
Documents d'autres sources (ECOPAS, PNUD, FEM…)

RANGEMENT	LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES
REGIONAL	1. Bilan de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des gestionnaires du complexe W-Arly-Pendjari, Coordination Régionale du projet, Mars 2013 2. Prise en compte de la gestion durable des aires protégées du complexe WAP dans le développement local, février 2013. 3. UICN- BRAO, Suivi-capitalisation des microprojets financés sur le projet WAP. Rapport de fin de mission du Consultant UICN, janvier 2013 4. Conservation à base communautaire de la biodiversité dans les zones tampons transfrontalières des parcs du W, d'Arly et de la Pendjari(WAP), Note d'information N°01/2003 5. Premier plan d'actions concertées des gestionnaires du complexe des parcs du W d'Arly et de la Pendjari (WAP), Nouvelles du WAP- N°2/2004. 6. Parcs du W, d'Arly et de la Pendjari (WAP). Le plus grand écosystème naturel transfrontalier en Afrique de l'ouest, janvier mars 2004. 7. Enhancing the effectiveness and catalyzing the sustainability of the W-Arly-Pendjari (WAP) protected area system 8. Troisième session du Conseil d'orientation (CO) du programme régional parc W / ECOPAS, décembre 2004 9. Compte rendu de la première réunion extraordinaire du comité régional de pilotage du projet PNUD-FEM/WAP, septembre 2004 10. Compte rendu de la réunion technique de consolidation du draft de cadre logique du programme GEF/PNUD/WAP. 11. Compte-rendu de l'atelier régional de validation du cadre logique du programme GEF/PNUD/WAP, juin 2004. 12. Compte-rendu des travaux Cotonou, juin 2004 13. Atelier régional sur la contribution des administrations de tutelle à l'élaboration de la stratégie régionale de gestion du WAP, septembre 2004. 14. Compte rendu de la première réunion du comité régional de pilotage, juillet 2003. 15. Compte rendu de la réunion de concertation entre la coordination régionale du programme W/ECOPAS et UICN, juin 2004. 16. Compte rendu de la deuxième réunion du comité régional de pilotage, mai 2004 17. Compte-rendu de la troisième réunion du comité régional de pilotage, mai 2004 18. Réunion de concertation des administrations de tutelle, juin 2004. 19. Compte-rendu de la rencontre de concertation à Cotonou, juin 2004 20. Compte-rendu de la réunion extraordinaire du comité régional de pilotage du programme PNUD-FEM/WAP, décembre 2004 21. Compte rendu de la réunion extraordinaire du comité régional de pilotage du programme PNUD-FEM/WAP, septembre 2004. 22. Compte-rendu de l'atelier des administrations de tutelle des aires protégées (ATAP) sur la stratégie d'intervention du programme PNUD-FEM/WAP, septembre 2004 23. Compte rendu de la rencontre de concertation entre le programme ECOPAS/UE et le programme WAP/FEM tenue à Cotonou, juin 2004. 24. Recueil des résolutions et recommandations de la huitième réunion du comité technique de suivi, décembre 2004. 25. Mot de bienvenue du directeur du parc national de la Pendjari a l'occasion de la rencontre des directeurs / conservateurs de parcs du complexe du w, d'Arly et de la Pendjari (WAP), septembre 2004. 26. Etude sur l'état des lieux descriptif et analytique complexe de parcs du W (Bénin, Burkina-Faso, Niger), d'Arly (Burkina-Faso), de la Pendjari (Bénin) et de leurs zones d'influence, Rapport 1, 2, 3, et 4, juin 2004. 27. Projet de conservation à base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence transfrontalières du complexe des parcs W, d'Arly, Pendjari (WAP), Analyse des coûts et des bénéfices, septembre 2004 28. Analyse de la situation socio-économique, politique, juridique et institutionnelle du complexe de parcs du W, Arly et de la Pendjari (WAP) et de leurs zones d'influence, 2004. 29. Projet conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence transfrontalières du complexe des parcs w, Arly, Pendjari (WAP) Bénin, Burkina Faso, Niger. 30. Etude d'impact environnemental et social, janvier 2005. 31. Etude sur l'identification du cadre de stratégie intégrée régionale du programme « conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence du complexe des parcs w, d'Arly et de la Pendjari (Bénin, Burkina Faso, Niger), Août 2004

	32. Identification d'un fonds régional de financement des initiatives régionales, communautaires et privées de conservation de la biodiversité, décembre 2004. 33. Projet conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence transfrontalières du complexe des parcs W, Arly, Pendjari (WAP)/Benin, Burkina Faso, Niger. Etude d'impact environnemental, juillet 2004. 34. Etude sur l'élaboration d'un système d'information – éducation – communication (IEC) pour le programme de conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zonesd'influence du complexe de parcs w, Arly, Pendjari (BENIN, BURKINA FASO, NIGER), juin 2005 35. Etude sur la mise en place d'un système régional d'information de capitalisation, de suivi évaluation et d'une base de données à référence spatiale pour le complexe WAP. Mise en place d'une base de données à référence spatiale et son manuel de gestion. Rapport 1, 2 3, septembre 2004. 36. Regional coordinator of the project - Improving the sustainability of the W-Arly-Pendjari (WAP) protected area system 37. International call of proposals for incremental cost analysis 38. International call of proposals for the environmental impact assessment 39. international call of proposals for the identification of a fund with mandate to support regional, community, and private biodiversity conservation initiatives 40. International call of proposals for the definition of a regional system of information, capitalization, monitoring and evaluation, and a geographic information database. 41. International call of proposals for the identification of an integrated regional strategy for the community-based conservation of biodiversity in the transboundary periphery of the w, Arly and Pendjari parks (Bénin, Burkina Faso, Niger) 42. Appel d'offre international pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental 43. Appel d'offre international pour l'élaboration d'un système d'information – éducation – communication (IEC) pour le programme de conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence du complexe de parcs w, Arly, Pendjari (Bénin, Burkina Faso, Niger). 44. Appel d'offre international pour l'analyse des couts additionnels 45. Appel d'offre international pour l'identification d'un fonds régional de financement des initiatives régionales, communautaires et privées de conservation de la biodiversité 46. Appel d'offre international pour la mise en place d'un système régional d'information, de capitalisation, de suivi - évaluation et d'une base de données à référence spatiale 47. Appel d'offre international pour la réalisation d'une étude sur l'identification du cadre de stratégie intégrée régionale du programme "conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence du complexe de parcs du W, d'Arly, et de la Pendjari (Bénin, Burkina Faso, Niger) » 48. Termes de référence des ateliers nationaux d'élaboration du cadre logique du programme PNUD/FEM-w, Arly, Pendjari (WAP) 49. Termes de référence des ateliers nationaux d'élaboration du cadre logique du programme PNUD/FEM-W, Arly, Pendjari (WAP) 50. Termes de références des comités nationaux de pilotage du projet WAP 51. Termes de références pour l'élaboration d'un plan de développement du complexe WAP et ses zones d'influence (TdR Pour La Contribution Des Administrations De Tutelle A L'élaboration De La Stratégie Régionale De Gestion Du WAP 52. Termes de référence de l'élaboration du projet de stratégie nationale de "conservation a base communautaire de la biodiversité dans les zones d'influence du complexe de parcs du W, d'Arly, et de la Pendjari (Bénin, Burkina Faso, Niger) » 53. International call of proposals for the description and analysis of the condition of the complex of parks w, Arly and Pendjari (Benin, Burkina Faso, Niger) 54. - Termes de références du comité technique d'appui 55. - Termes de références pour l'appui au renforcement des capacités des partenaires du projet GEF-WAP en matière de gestion concertée des aires protégées. 56. Annexes administratives. Lettres de cofinancement et d'endossement 57. Feuille de route pour le développement du tourisme dans le complexe WAP 58. Lignes directrices pour le Schéma Directeur SAP-WAP, document provisoire, décembre 2010 59. Lignes directrices pour le verdissement des Plans de Développement Communaux, Equipe REF WAP 2010, décembre 2010. 60. Plan d'actions pour la mise en place d'un mécanisme de financement durable du SAP/WAP, Rapport provisoire, REF WAP 2010, décembre 2010. 61. Mécanisme transparent d'accès aux petites subventions, document provisoire, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 62. Plan opérationnel pour le programme de formation continue sur la gestion des aires protégées transfrontalières du SAP-WAP, équipe REFWAP 2010, décembre 2010 63. Plan de formation des bénéficiaires pour l'identification et la mise en œuvre des microprojets, équipe REFWAP 2010, décembre 2010 64. Plan d'implication des acteurs dans le SAP-WAP, équipe REFWAP 2010, décembre 2010 65. Plan opérationnel pour la prévention et gestion des conflits humains- faune, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 66. Plan opérationnel de communication du projet WAP, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 67. Plan opérationnel pour l'élaborationd'uneréglementation régionale àl'échelledu SAP/WAP, équipe

	REFWAP 2010, décembre 2010. 68. Plan opérationnel pour le programme de formation continue sur la gestion des aires protégées transfrontalières du SAP-WAP, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 69. Plan de formation Tanguiéta WAP/PAGAP/PAPE / octobre 2012 70. Budget du projet soumis aux Small Grants WAP, mai 2011. 71. Format de proposition d'une requête de financement pour des projets portant sur des d'activités économiques respectueuses de la biodiversité soumis aux Small Grants du projet WAP. 72. Outil d'évaluation PNUD sur les capacités des Organisations de la Société Civile et Organisations Non-Gouvernementales. 73. Mécanisme transparent d'accès aux petites subventions, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 74. Plan d'implication des acteurs dans le SAP-WAP, équipe REFWAP 2010, décembre 2010. 75. Dossier de Soumission de Microprojet : Amélioration de la Production du Groupement Villageois d'Apiculteurs de Dokossouan, juin 2011. 76. Dossier de Soumission de Microprojet: Développement de l'apiculture à Batran. 77. Dossier de soumission : présentation succincte, projet de commercialisation du miel. 78. Dossier de Soumission de Microprojet : Développer l'Ecotourisme autour des sites de cascade de Tanongou, juin 2011. 79. Session du Comité d'Analyse et de validation des microprojets de valorisation de la biodiversité soumis par les bénéficiaires au Small Grants, Projet WAP 2011. 80. Budget pour la création d'un écomusée provincial à Diapaga. 81. Dossier de soumission au microprojet : Amélioration de la production de miel du groupement villageois d'apiculteurs Dokossouan, juin 2011. 82. Dossier de soumission du microprojet : renforcement de la production du beurre de karité et du savon au niveau du groupement féminin FAMDIMA de Pama, juin 2011. 83. Dossier de soumission : Projet de commercialisation du miel à Banikoara, juin 2011. 84. Dossier de soumission du microprojet : Valorisation de la viande de chasse par l'union provinciale des groupements de gestion de la faune de Pama, juin 2011. 85. Procès verbal de la session du comité national de validation des microprojets soumis dans le cadre des Small Grants du projet régional WAP, septembre 2011. 86. Accompagnement des bénéficiaires des microprojets à travers un encadrement continu, WAP Bénin juin 2012. 87. Rapport d'avancement des microprojets, juillet 2012. 88. Rapport de la formation sur l'écotourisme, mars-octobre 2012. 89. Rapport de la cérémonie de remise de chèques aux cinq groupements bénéficiaires de Small Grants du projet WAP, juin 2012. 90. Développer l'écotourisme autour des sites de cascade de Tanongou, juin 2011. 91. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement Fandima de Pama conformément au FEM, octobre 2011. 92. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et l'union provinciale des groupements de gestion de la faune de la Kompienga, octobre 2011. 93. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement Tinfi de Fouambiga conformément au FEM, octobre 2011. 94. Dossier de soumission de microprojet : Amélioration de la production du savon par le groupement féminin villageois Tinfi de Fouambiga (Kotchari), septembre 2011. 95. Dossier de soumission de microprojet : Valorisation de la viande de chasse par l'union provinciale des groupements de gestion de la faune de Kompienga, septembre 2011. 96. Procès verbal de la rencontre du comité national de validation des microprojets du WAP, septembre 2011. 97. Procès verbal d la rencontre du comité national de validation des microprojets du WAP, septembre 2011. 98. Rapport de l'atelier de formation sur la valorisation de la viande brousse au profit de l'union provinciale des groupements de gestion de la faune de la Kompienga à Pama, janvier 2012. 99. Rapport de la rencontre de travail du comité national d'analyse et de validation des dossiers de microprojet, septembre 2011. 100. Atelier de formation des associations de femmes Fandima et Tinfi en techniques de collecte des amandes, de traitement, conservation et transformation en beurre et savon de karité, rapport technique, janvier 2012. 101. Rapport d'exécution de la formation des promoteurs de microprojets de Small Grants pour la valorisation de la biodiversité sur la mise en place et l'utilisation des outils de la comptabilité rapport provisoire, décembre 2011. 102. Formation initiale des promoteurs de microprojets de Small Grants pour la valorisation de la biodiversité (Pama- Burkina Faso), rapport provisoire, décembre 2011. 103. Termes de référence : Organisation des sessions des comités d'Analyse et de validation des microprojets de valorisation de la biodiversité soumis par bénéficiaires au Small Grants du projet WAP 2011, mars 2011. 104. Termes de référence portant sur le cadre de capitalisation des acquis du Projet Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (Projet WAP) 105. Dossier de soumission de microprojet : Réhabilitation de l'aire de pâturage de « Pete Edi » dans la CR de Falmey, juillet 2011. 106. Dossier de soumission de microprojet : Amélioration de la production du groupement « Forgay ban » d'apiculteurs de Kareykopto, juillet 2011. 107. Dossier de soumission de microprojet : Amélioration de la production des groupements d'apiculteurs de TAMOU (W Niger), juillet 2011 108. Dossier de soumission de microprojet : Amélioration de la production du groupement « Djamwali » des apiculteurs de Weygorou, juillet 2011.

109. Dossier de soumission de microprojet : Appui aux activités de valorisation du miel et des produits et des produits dérivés par le groupement des femmes de Tamou (W Niger), juillet 2011.
110. Procès verbal de réunion, 2011
111. Rapport sur l'état de mise en œuvre des microprojets de valorisation de biodiversité du projet WAP au Niger, juillet 2012.
112. Rapport de mission : Organisation de trois (03) sessions d'internalisation des lignes guides pour la mise en place de petites subventions d'appui à la valorisation de la biodiversité, avril 2011
113. Protocole pour l'affinement la présélection d'activités de valorisation BD à promouvoir, (Diagnostic : Evaluation approfondie des activités BD).
114. Une méthode participative pour la formulation et le suivi des petits projets d'investissement en milieu rural. Identification participative des priorités locales d'investissement, ONUAA, Italie décembre 2006.
115. Dossier de soumission de microprojet : Réhabilitation de l'aire de pâturage de Pete EIDI dans le village de Boumba, juin 2011
116. Modèle type de mémorandum d'accordentrel'UNOPS et les organisations non gouvernementales (ONGS) ou organisations communautaires de base (OCB) (accord de transfert de dons), 4, octobre 2007
117. Procès verbal de la session du comité national de validation des microprojets soumis dans le cadre des Small Grants du projet régional WAP, septembre 2011.
118. Rapport de mission Organisation de trois (03) sessions d'internalisation des lignes guides pour la mise en place de petites subventions d'appui à la valorisation de la biodiversité, avril 2011.
119. Rapport de mission d'appui à l'élaboration des microprojets respect, juin 2010.
120. Small Grants of WAP project: enhancing the effectiveness and catalyzing the sustainability of the W-Arly-Pendjari (WAP) protected area system
121. Termes de référence : Organisation des sessions des comités d'Analyse et de validation des microprojets de valorisation de la biodiversité soumis par bénéficiaires aux Small Grants du projet WAP, avril 2011.
122. Rapport d'activités A151 : Conférences dans les écoles riveraines du SAP WAP/Bénin (Pendjari), juillet 2011.
123. IEC EN MILIEU SCOLAIRE : Rapport sur la tenue des conférences et le soutien aux activités sportives dans les écoles riveraines du complexe WAP, juin 2011
124. Rapport de Mission pour l'organisation de conférences / exposés dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) de Tamou, Kirtachi, Falmey et dans le Centre d'Enseignement Secondaire (CES) de Say, et à la Tapoa au Parc Régional W du Niger, Activité A1.5.1 du PTA, juin 2011.
125. Atelier de formation en IEC des enseignants et élus locaux des communes riveraines du parc du W, mai 2011.
126. Rapport de l'atelier national de formation en IEC des enseignants et élus locaux des communes riveraines au SAP WAP (Parc W au Bénin), juin 2011.
127. Rapport de formation des enseignants et élus locaux en éducation environnementale, juin 2011.
128. Plan opérationnel de communication du projet WAP, équipe REFWAP, décembre 2010.
129. Facteurs "belligènes" déclenchant de conflits dans le WAP Boukoukénin Yarou TAMOU NANTI Sociologue-Anthropologue Spécialiste en Gestion de L'environnement (Gestion des terroirs riverains aux Aires Protégées)
130. La Contribution du Projet WAP dans la Gestion des Conflits liées à la Protection et à l'Utilisation des Ressources Naturelles dans les Zone d'Influence des Aires Protégées, mai 2011.
131. Etat de la Gouvernance des Ressources Naturelles Dans le Bloc des Parcs W Arly-Pendjari : Cas du Parc National du W, mai 2011
132. Rapport de participation à la foire intercommunale de l'Alibori (deuxième édition), juin 2011.
133. Rapport d'activité A 156 : Sortie scolaire des élèves/écoliers des communes riveraines du SAP WAP : Cas du W Bénin, juillet 2011.
134. Rapport d'organisation des sorties scolaires et des visites au niveau du complexe WAP, juin 2011.
135. Termes de référence : Catalyser le fonctionnement des fora de concertation (diagnostic et ateliers d'échanges)/ Campagne de communication, Activité A.1.5.2 du PTA, mai 2012.
136. Rapport de l'atelier de validation du diagnostic participatif de l'exploitation de la pêche sur la rivière Pendjari, juin 2011.
137. Diagnostic de l'exploitation des ressources halieutiques sur la rivière partagée de la Pendjari, juin 2011.
138. Rencontre d'échange des acteurs pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude diagnostic de la pêche sur la Pendjari, 20 septembre 2011, (termes de référence)
139. Termes de référence : Appui à la réunion des acteurs de pêche pour la planification des activités de pêche durable sur la rivière Pendjari : Résultat 1, Produit 1.4, A1.4.1, novembre 2011.
140. Plan de prévision et de gestion des conflits et des crises liées aux facteurs climatiques et environnementaux dans le complexe WAP, septembre 2010.
141. Plan opérationnel pour la prévention et gestion des conflits humains- faune, équipe REF WAP, décembre 2010.
142. Lignes directrices pour le verdissement des Plans de Développement Communaux, équipe REF WAP, décembre 2010.
143. Processus de reverdissement du pdc2 Banikoara
validation diagnostic de l'environnement et de la conservation de la diversité biologique
programmation, Août 2012.
144. Diagnostic environnemental : Préparation de l'atelier de validation du diagnostic et de programmation, Août 2012.
145. Rapport de la session d'internationalisation des lignes directrices des PDC et des principes de cogestion au niveau des communes riveraines et des partenaires, novembre 2011.

	146. CAPITALISATION DU PROCESSUS d'élaboration du plan communal Complémentaire de gestion intégrée des écosystèmes de la Commune de Madjoari et des Aires de Protection de la Faune du W-Arly-Pendjari, juin 2012. 147. Plan communal complémentaire de gestion intégrée des écosystèmes de la Commune de Madjoari et des Aires de Protection de la Faune du W-Arly-Pendjari, mai 2012 148. Termes de référence pour le reverdissement du plan communal de développement de Madjoari dans la province de la Kompienga, septembre 2011. 149. Plan de développement communal de la communauté rurale de Kirtachi, décembre 2012. 150. Projet WAP/ Activité A161 : Rapport de la Session d'internalisation des lignes directrices et des principes de cogestion au niveau des communes riveraines et des partenaires, novembre 2011 151. Rapport de la réunion de mise en place d'un Cadre de concertation Communal pour les acteurs Utilisateurs de la Biodiversité du Complexe des Parcs ''W'' – Arly – Pendjari (WAP), Tamou, Activité B.1. du PTA 2011, septembre 2011 152. Rapport de formation des gestionnaires et des responsables des régies des parcs du complexe W-Arly-Pendjari en techniques de gestion comptable des aires protégées, septembre 2011. 153. Termes de référence : Formation de 05 gestionnaires et 05 responsables des régies financières du SAP-WAP sur la gestion comptable, Mars 2011 154. Projet régional : Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari. Manuel de formation des agents de surveillance, avril 2011. 155. Rapport de formation des agents de surveillance du SAP-WAP Bénin sur les techniques de lutte anti-braconnage et l'utilisation du matériel de navigation, Coordination Nationale WAP-Bénin, Avril 2011. 156. Rapport du deuxième trimestre des opérations de patrouille conjointes dans le bloc écologique Arly-Pendjari. Appui financier du Projet Conservation de la Biodiversité à L'Est/UICN, juin 2011. 157. Rapport des opérations de lutte anti-braconnage et de suivi écologique, avec l'appui financier du Projet Conservation de la Biodiversité à L'Est/UICN. 158. Formation des agents de surveillance du parc national du W/Burkina Faso et du parc national d'Arly à l'utilisation du GPS, Avril 2011. 159. Guide sur les techniques de lutte anti braconnage (LAB) à l'usage des agents de surveillance des aires protégées, avril 2011. 160. Méthodes et techniques de lutte anti braconnage (LAB) présentation: Formation des surveillants villageois et pisteurs du parc national d'Arly, mars-avril 2012. 161. Formation des agents de surveillance sur la législation en matière la gestion de la faune. 162. Situation des pressions anthropiques dans les aires protégées du complexe WAP, 2010 163. Rapport de formation des surveillants villageois et pisteurs sur les la législation en matière de gestion de la faune et en techniques de lutte anti braconnage, mars avril 2012 164. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 1 : Généralités sur la Surveillance, avril 2011. 165. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 2 : Préparation et organisation d'une mission de patrouille, avril 2011. 166. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses Zones Tampons. Module 3 Technique de Lutte Anti- Braconnage, avril 2011. 167. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 4 : Technique de Collecte Des Données et l'élaboration de Rapport de Patrouille, avril 2011. 168. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 5: Les Textes réglementaires usuels, avril 2011. 169. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 6 : Rédaction des PV et Procédures de Contentieux, avril 2011. 170. Formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et ses zones Tampons. Module 7 : Utilisation du GPS et Technique d'orientation, avril 2011 171. Formation de 60 agents de surveillance du SAP-WAP sur les techniques de lutte anti-braconnage et l'utilisation du matériel de navigation, mars 2011. 172. Formation des Agents de surveillance de la Composante Nationale du Niger du Complexe Régional des Parc ''W'', Arly et Pendjari (WAP), mars 2012 173. Rapport de formation des Agents de Surveillance du Parc Régional W du Niger et de ses Zones Tampons (Réserve Totale de Faune de Tamou et Réserve Partielle de Faune de Dosso) sur les Techniques de la Lutte Anti- Braconnage, avril 2011. 174. Rapport de mission de supervision de la formation des agents de surveillance du Parc Régional W du Niger sur les techniques de lutte anti braconnage et à l'utilisation du GPS, avril 2011. 175. Termes de référence : Pour la formation des Agents de surveillance du Parc Régional du W Niger, mars 2011. 176. Programme de formation et d'accompagnement continu des gestionnaires des aires protégées transfrontalières du SAP-WAP. 177. Note sur le suivi des index de menace dans les aires protégées du SAP-WAP, avril 2012 178. Rapport de surveillance nationale et régionale dans le parc du Burkina Faso, Appui du projet WAP/PNUD, avril 2011. 179. Rapport de synthèse des missions de surveillance. Imputation : budget coordination régional WAP, avril 2011. 180. Bilan de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des gestionnaires du complexe W-Arly-Pendjari, mars 2013. 181. Rapport de mission de formation des agents et des pisteurs du Parc Régional W sur un système efficace du contrôle de territoire à travers la lutte anti-braconnage. 182. Atelier sur une stratégie régionale de protection et de surveillance dans le complexe WAP, avril 2010. 183. Rapport de mission de collecte de données dans le Système des Aires protégées du WAP au Bénin 184. Rapport d'activités du service de surveillance du premier trimestre mois de janvier, février mars 2012

	185. Rapport des survols parc régional W. 186. Rapport de surveillance nationale et régionale dans le parc du Burkina Faso : appui du projet WAP/PNUD, avril 2011. 187. Termes de référence : Appui à la surveillance du bloc Arly-Pendjari, avril 2011 188. Dénombrement 2005, 2006, 2007, 2008 2009, 2010 et 2011 des girafes du Niger : Album de photo identification 189. Rapport définitif du dénombrement des girafes du Niger au titre de l'année 2011 190. Inventaire des grands carnivores du complexe W-Arly Pendjari (WAP), mars 2012 191. Suivi des Grands Carnivores du Parc National W, novembre 2011. 192. Rapport atelier de formation sur la méthode d'inventaire des grands carnivores du complexe WAP, mars 2012. 193. Etablissement d'un plan de sauvegarde pour les grands carnivores dans le complexe WAP, en partenariat entre PAPE, UNOPS/WAP et PANTHERA/UICN, février 2012. 194. Contrat de partenariat entre le Projet Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) ET le Programme CITES Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE), partenaire technique EN VUE De la réalisation d'un comptage aérien total de l'écosystème ''W-Pendjari-Arly'', février 2012 195. Inventaire aérien total du WAP 2012, séance d'information des équipages, 2007 196. Inventaire aérien de l'écosystème W-Arly-Pendjari, Mai-Juin 2012. 197. Recensement aérien total de l'Ecosystème "W"-Arly-Pendjari-Oti-Mandouri-Kéran (WAPOK), avril-mai 2003. 198. Note informative du recensement aérien Total du WAPOK 2011 199. Dénombrement aérien dans le complexe WAP, en partenariat avec le Programme Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE-UICN), mars 2012 200. Suivi des activités du Projet Régional WAP dans la Zone Girafe au Niger, avril 2012. 201. Atelier national sur la stratégie de conservation des guépards et lycaons au Niger, février 2012 202. Premier draft : Avant-projet de Charte sur l'écotourisme dans la zone du complexe WAP, novembre 2010 203. Tourisme de vision au BURKINA FASO: Promotion et commercialisation, concessionnaires et guides de tourisme. 204. Lignes directrices pour l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement des aires protégées du complexe WAP et de la zone périphérique (Bénin, Burkina Faso, Niger) 205. Accord relatif à la gestion concertée du complexe Transfrontalier du W-Arly-Pendjari (WAP). "Parcs de l'Entente". Un exemple d'accord de gestion concertée de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W (RBT/W). 206. Termes de référence d'une réunion de vulgarisation du document relatif à la gestion concertée de la RTB/W 207. Termes de référence : Extension de l'Accord de Gestion Concertée de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W au Complexe WAP, août 2010. 208. Accord de coopération entre le gouvernement de la République Togolaise et le gouvernement de la République du Bénin dans les domaines de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles. 209. Atelier d'amendement du document de schéma directeur d'aménagement des aires protégées du complexe w-Arly-Pendjari, mai 2013 210. Rapport de mission participation à l'atelier sur le schéma directeur d'aménagement à Bohicon et appui à la collecte des données sur les espèces phares au parc de la Pendjari, mai 2013 211. Rapport de l'atelier national de validation du SDA – SAP – WAPO Hôtel FIFATIN, Bohicon, mai 2013 212. Atelier national de validation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion concertée du Complexe W-Arly-Pendjari 213. Atelier d'amendement du document de schéma directeur d'aménagement des aires protégées du complexe w-Arly-Pendjari, mai 2013) 214. Schéma directeur d'aménagement et de gestion concertée du complexe W-Arly-Pendjari (2013-2022), avril 2013 215. L'atelier de formation sur les mécanismes de financement durable de la conservation, et d'internalisation des lignes directrices pour l'élaboration du schéma directeur d'aménagement des aires protégées du complexe WAP et de ses zones périphériques 216. Atelier de formation sur les mécanismes de financement de la conservation et sessions d'internalisation des lignes directrices pour la mise en place d'un schéma directeur d'aménagement du complexe WAP 217. Plan d'actions pour la mise en place d'un mécanisme de financement durable du SAP /WAP, novembre 2011 218. Synthèse outils de suivi (METT, FSC) au niveau du complexe W 219. Les fondations philanthropiques 220. Les échanges dette-nature 221. Les fonds environnementaux 222. Les projets de contrepartie de la fixation du carbone 223. Les redevances touristiques 224. Revue des expériences des fonds fiduciaires pour la conservation de la biodiversité, Seconde édition, Mai 2008 225. Projet de textes portant création, composition et fonctionnement de l'organe régional chargé de la gestion du complexe WAP 226. Accord de lutte contre le braconnage entre la République populaire du Bénin et la Haute Volta, juillet 1984 227. Processus d'élaboration d'un accord cadre de gestion transfrontalière du complexe W, Arly, Pendjari (WAP), août 2010

	228. Un exemple d'accord de gestion concertée de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W (RBT/W). 229. Extension de l'Accord de Gestion Concertée de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W au Complexe WAP, août 2010 230. Compte rendu des rencontres des acteurs nationaux sur la question relative à la Gestion Autonome des Aires Protégées du Niger (GAAP), décembre 2012 231. Accompagnement des Etats du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, dans la mise en place des structures devant conduire le processus de mise en place d'un mécanisme du financement durable autour du complexe WAP, avril 2012 232. Législation sur la gestion de la faune au Burkina Faso. Formation des surveillants villageois et pisteurs du Parc national d'Arly, mars-avril 2012 a. Plan opérationnel pour l'élaborationd'uneréglementation régionale àl'échelledu SAP/WAP, Document provisoire/Equipe RefWAP2010, Décembre 2010 233. Afrique parc national de la Pendjari (extension du parc national du w du Niger, Bénin/ candidature au patrimoine mondial – évaluation technique de l'UICN 234. Etat de la proposition d'inscription du parc national de la Pendjari sur la liste du Patrimoine mondial et perspectives de classement du complexe WAP, UICN 235. Liste des animaux de la Pendjari 236. Eléments des tables de la base de données 237. Programme de formation en base de données et aux outils du SIG des experts du projet, des représentants des administrations de tutelle et des gestionnaires des parcs du complexe WAP, septembre 2011. 238. Rapport de mise en place d'une Base de données à Référence Spatiale (BDRS), octobre 2011 239. Rapport de formation des gestionnaires, des experts biodiversité du projet WAP et des administrations de tutelle des aires protégées du complexe WAP sur la base de données a référence spatiale (BDRS) Kombissiri, septembre 2011 240. Rapport de mission de collecte de données pour la Base de données WAP, février 2011. 241. Etude sur la mise en place d'un Système Régional d'information, de Capitalisation, de Suivi - Evaluation et d'une base de données à référence spatiale pour le complexe WAP : Mise en place d'une Base de Données à Référence Spatiale et son Manuel de Gestion, septembre 2004 242. Formation des représentants des administrations de tutelle, des gestionnaires et des experts biodiversité du Projet WAP sur la mise en place et la gestion de la Base des données à référence spatiale, septembre 2011 243. Compte rendu de la rencontre de présentation du portail du mécanisme de coordination du complexe WAP, Ouagadougou novembre 2012. 244. Mécanisme de Coordination Régional du WAP Conception & design du site web (version 4.1), février 2012 245. Mécanisme de Coordination Régional du WAP Conception & design du site web (version 4.2), juin 2012 246. Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire. Volet Environnement 247. Observations, critiques et suggestions sur le site Web du projet WAP 248. Renforcer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques par une meilleure gestion de l'interface élevage - faune sauvage - environnement 249. PROJET WAP : Emergence des communautés Activités de valorisation de la biodiversité 250. PROJET WAP : Présentation 251. Atelier de formation sur les outils METT, Financial Scorecard et la Matrice de Développement des Capacités du PNUD, suivi de la Réunion du 2ème forum des gestionnaires des réserves, février 2011. 252. Mise en place d'un site WEB du Projet WAP, mars 2011 253. Contribuer à la préservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest 254. « Convaincre et outiller les acteurs pour une mobilisation en faveur de la conservation du complexe WAP. » 255. La Gestion concertée des Aires Protégées du Complexe WAP : un défi d'abord juridique 256. Le « Parc National d'Arly » au Burkina Faso : Un enjeu pour la gestion durable de la diversité biologique dans le complexe écologique WAP 257. Le Projet WAP« Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système de gestion des aires Protégées du complexe W - Arly et Pendjari ». Une illustration de la volonté politique de trois pays (Bénin, Burkina, Niger) pour une gestion durable du complexe écologique transfrontalier WAP 258. Stratégie de conservation du lion (Panthera leo Linnaeus 1758) au Bénin, septembre 2009 259. Gestion des espaces pastoraux : le projet WAP/UNOPS consolide les acquis, WAP info bulletin N° 003 juillet 2003 260. w-Arly-Pendjari : trois parcs, un complexe, WAP infos, bulletin N°001 261. Résultats du sondage sur le niveau d'adhésion des populations aux initiatives de conservation du complexe WAP, WAP infos bulletin N°002, décembre 2011 262. Leçons d'évaluation, WAP infos, bulletin N°004, décembre 2012 263. Conflits hommes – éléphants. Pour une cohabitation pacifique Hommes/Eléphants du Complexe WAP 264. A la découverte de la Biodiversité du WAP 265. Mécanisme de Coordination Régional du WAP Conception & design du site web (version 4.2), juin 2012 266. Editorial du Coordonnateur : Le complexe W-Arly-Pendjari (WAP) 267. Peuples et traits culturels communs du complexe WAP. 268. Interviews : Conservateurs Arly, conservateur Pendjari, conservateur RBT-W 269. Bulletins WAP infos, janvier 2011 270. Situation des infrastructures de la composante nationale du Niger présente par Abdou Malam Issa DFC:/AP 271. Projet d'appui à la conservation des aires protégées (PACAP) Fonds Fiduciaires pour la conservation: exemple de la Fondation des Savanes Ouest-Africaines - UICN – PAPACO - Geoffroy MAUVAIS janvier 2011

272. Approches en matière planification intégrée dans le cadre d'une gestion transfrontalière du complexe WAP/ Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP
a. Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011
273. Forum de lancement du programme d'appui aux parcs de l'entente politique commune d'amélioration de l'environnement (PCAE) de l'UEMOA et régionalité dans la mise œuvre du PAPE
274. Stratégie nationale éco touristique du Burkina Faso
275. Projet rationalisation et renforcement du système national des AP du Togo
276. Présentation du programme d'appui aux parcs de l'entente PAPE/WAP ; 8 février 2011
277. Présentation Bilan 2010 et PTA 2011. Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP. Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011
278. Projet Régional Italien Parc W. Réalisation d'un modèle de gestion durable de la Reserve Transfrontalière du W et appui à la politique environnementale régionale, Ouagadougou, janvier 2011
279. Termes de référence. Formation des promoteurs de microprojets bénéficiaires de Small Grants 2011 pour la valorisation de la biodiversité.
280. Questionnaire sur la perception des Aires Protégées du Complexe WAP du Niger par les populations riveraines.
281. Résultats sondage WAP Bénin
282. Rapport de mission : enquête de perception des communautés utilisatrices de la biodiversité du SAP-WAP/Bénin/ septembre 2011/
283. Rapport de mission : enquête de perception des communautés utilisatrices de la biodiversité du SAP-WAP/Bénin, septembre 2011.
284. Rapport d'enquête sur la perception des populations et du grand public sur les Aires protégées du complexe W-Arly-Pendjari, août 2011.
285. Résultats sondage WAP Niger
286. Dépouillement du questionnaire de groupe
287. UNDP EEG and GEF Annual Performance Report (APR)
Project Implementation Review (PIR) 2009 – Biodiversity
288. Documents Suivi Evaluation APR/PIR
289. Section Two: World Bank/WWF Site-Level Management Effectiveness Tracking Tool for Protected Areas
290. Rapport de l'atelier bilan 2011 et de planification 2012du projet WAP et des aires protégées du complexe WAP (Diapaga, 8 et 9 décembre 2011
291. Rapport de l'atelier de planification du Projet Régional WAP Fada N'Gourma, 11 et 12 mars 2010
292. Rapport Atelier de planification du projet régional WAP les 27 et 28 Janvier 2011
293. Rapport Atelier planification Tanguiéta, mai 2012
294. Arrêté CPN-WAP Bénin, 2010
295. Invitation WAP/ CENEGREF Bénin
296. Atelier national de lancement du projet WAP et réunion du comite de pilotage national (CPN), mai 2010
297. Arrêté CNP WAP Burkina Faso, 2010
298. Atelier de lancement de la composante Nationale du Burkina Faso du projet WAP, mars 2010.
299. Arrêté CPN WAP Niger, mai 2010
300. Programme de travail annuel : PTA – 2010 Pour la composante Nationale du Niger, mars 2010
301. Atelier national de lancement du projet WAP/Niger Kollo le 14 avril 2010/note d'information
302. Rapport de l'atelier National de lancement du Projet WAP/NIGER Kollo du 5 au 6 Mai 2010
303. Requête atelier de lancement WAP Bénin, WAP Burkina Faso, WAP Niger, avril 2010
304. Termes de référence : Ateliers nationaux de lancement du Projet WAP (Bénin, Burkina Faso, Niger/ Activité 322 du PTA 201
305. Budget CP nationaux projet WAP et tenue de réunions des comités nationaux de pilotage.
306. Composante nationale du Burkina Faso/ Plan de travail annuel, mars 2011
307. Deuxième Session du Comité National de Pilotage (Pama le 06 mai 2011)
308. Rapport de mission de participation à la deuxième session du Comité de pilotage de l'équipe WAP Burkina Faso, mai 2010
309. Rapport de la réunion du comité de pilotage national (CPN) du projet régional W Arly Pendjari, mars 2010
310. Règlement intérieur du comité national de pilotage du projet « Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du complexe W- Arly- Pendjari » (Projet WAP)
311. Rapport de mission Participation à la tenue de du Comite Nationale de Pilotage du Projet Régional W-Arly-Pendjari (WAP), Tapoa les 18 et 19 Mars 2011
312. Termes de référence : Organisation des Comités de Pilotage Nationaux du Projet WAP. Natitingou (WAP Bénin), Pama (WAP Burkina Faso), Tapoa (WAP Niger)/Activité 366 du PTA 2011.
313. Bilan projet régional WAP/Bénin, février 2012
314. Rapport de la réunion du comité pilotage national (CPN Bénin) du projet régional WAP, janvier 2012
315. Recommandations du CPN projet régional WAP/Bénin, 2012
316. Troisième rencontre du comité national de pilotage (Point triple de la RBT/W, 23 février 2012)
317. Lettre de reversement réunion CNP 2012
318. Bilan mise en œuvre PTA, projet régional WAP, 2011
319. Rapport de la troisième réunion du Comite Nationale de Pilotage du Projet Régional W-Arly-Pendjari (WAP) Falmey, du 08 au 09 Février 2012
320. Rapport de la réunion du comité pilotage national (CPN Bénin) du projet régional WAP, février
321. Troisième rencontre du comité national de pilotage (Point triple de la RBT/W, 23 février 2012)
322. Rapport comité national de pilotage des projets Bénin, décembre 2012
323. Programme de travail annuel (période 2013), décembre 2012
324. Rapport annuel d'activités, janvier-décembre 2012
325. Compte rendu du 2eme comite de pilotagedu programme d'appui aux parcs de l'entente, Tapoa, les

	04 et 05 janvier 2013. 326. Programme d'appui aux « parcs de l'entente » P.A.P.E descriptif du plan de travail annuel 2013 327. Invitation CPN conjoint WAP PAPE et du projet WAP/FEM 328. Communiqué final de la réunion conjointe des comités nationaux de pilotage du programme d'appui aux parcs de l'entente (PAPE) et du projet régional W Arly Pendjari (WAP), Tapoa du 03 au 05 janvier 201 329. Plan de travail annuel 2013 : Composante 2 : Interventions dans les aires protégées (PAPE/PNUD), janvier-décembre 2013 330. Rapport annuel d'activités 2012 : Titre du Projet : « Renforcer l'efficacité et Catalyser la Durabilité du Système des Aires Protégées du W Arly Pendjari (WAP) », décembre 2012 331. Deuxième réunion du comité de pilotage du Programme PAPE Quatrième réunion du comité de pilotage du Projet WAP TAPOA (Parc W), du 20 au 21 Décembre 2012 332. Communiqué final de la réunion des ministres, Cotonou, février 2010 333. Rapport de la réunion des experts, Cotonou, février 2010 334. Rapport de démarrage : Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP), Mai 2010 335. Conclusions et recommandations de l'atelier de lancement du Projet WAP et du conseil d'orientation (CO), Cotonou, du 03 au 05 février 2010 336. Projet d'appui à la conservation des aires protégées (PACAP) 337. Accor relatif à la gestion concertée de la réserve de biosphère transfrontalière du W, Forum Régional WAP, Ouagadougou, 7/2/2011 338. Présentation du Projet WAP Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP, Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011 339. Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE). Comité Technique de Suivi, Ouagadougou, Viabilité des Aires Protégées: Cas de la Pendjari au Bénin, 7 février 2011 340. Programme d'appui aux parcs de l'entente (PAPE) forum du WAP (W-Arly-Pendjari) Ouagadougou, le 07 février 2011 341. Fonds Fiduciaires pour la conservation: exemple de la Fondation des Savanes Ouest-Africaines, Janvier 2011, UICN – PAPACO - Geoffroy MAUVAIS 342. Approches en matière planification intégrée dans le cadre d'une gestion transfrontalière du complexe WAP, Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011 343. Approches en matière planification intégrée dans le cadre d'une gestion transfrontalière du complexe WAP 344. Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP, Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011 345. Présentation Bilan 2010 et PTA 2011. Forum Régional, Comité Technique de Suivi du programme, CM WAP Ouagadougou, du 07 au 10 février 2011 346. Projet Régional Italien Parc W : Réalisation d'un modèle de gestion durable de la Reserve Transfrontalière du W et appui à la politique environnementale régionale, Ouagadougou 9/2/2011 347. Communique final de la session du conseil des ministres en charge des aires protégées, février 2011 348. Rapport de la deuxième session du comité technique de STNVR des projets PAPE-WAP, février 2011 349. Comité Technique de suivi, Ouagadougou, du 07 au 09 Février 2011/Suivi de la réunion du Conseil d'Orientation du WAP le 10 Février 2011 350. Rapport de la session du Comité Local d'Examen du Projet (CLEP) tenue le 21 septembre 2011 351. Convention Contribution UE et PNUD/PAPE WAP 352. CR CLEP PAPE 2e PARTIE 353. Rapport de la session du comité local d'examen du projet (CLEP), tenue le 21 septembre 2011. 354. Programme d'appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) – Composante 2: Interventions dans les aires protégées (PAPE/PNUD) 355. Projet d'Accord Régional pour l'inscription des Parcs Nationaux du Complexe W – Arly - Pendjari sur la liste du Patrimoine Mondial Naturel 356. Rapport de suivi évaluation N.3 Mise en œuvre 2011 & plan de travail 2012 (CTS, Niamey Avril 2012) 357. Projet d'Arrêté portant création, attributions et organisation du Comité Technique de Suivi du Projet « Renforcer L'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) » 358. Allocution prononcée par Victor WOMITSO Représentant Résident Adjoint/Programme PNUD Niger à la séance d'ouverture Niamey, Grand Hôtel - 17 Avril 2012 359. Comité Technique de Suivi Programme PAPE et Projet WAP Présentation African Wildlife Foundation 360. Document d'évaluation de projet pour une proposition de don du fonds mondial pour l'environnement d'un montant de 1.9 million USD et une proposition de don de l'association internationale de développement d'un montant de 5.0 millions USD a la République du Bénin pour un projet d'appui a la conservation des aires protégées, 2008 361. Parc National d'Arly Bilan 2011 et perspectives 362. Bilan d'activités 2011 de la RBTW et de la zone girafe, Niamey, 17 et 18 avril 2012 363. Cadre de Résultats et de Suivi : (Comité Technique de Suivi des projets PAPE et WAP) Avril 2012 364. Session du comité technique de suivi (CTS) du programme WAP : Projet « Renforcement du rôle de conservation du système national d'AP du Togo. 365. Discours du Représentant de la DUE Niger au Comité Technique de Suivi (CTS) du projet PAPE et WAP/Niamey, le 17 et 18 avril 2012 366. Dossier d'inscription complexe WAP comme site patrimoine mondial naturel, projet régional WAP 367. Lignes guides, plans et projet de textes élaborés 368. Renforcer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques par une meilleure gestion de l'interface élevage -faune sauvage - environnement 369. Présentation de la Réserve de Biosphère de la Pendjari

	370. Revue à mi-parcours: Projet PNUD/FEM WAP "Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP)" 371. Rapport de la troisième session du Comite technique de suivi des projets PAPE/WAP, avril 2012 372. Rapport du comite technique de suivi (CTS) 2012 du programme pape et du projet WAP 373. Réunion des ministres chargés des aires protégées –et des parcs nationaux des Etats membres de l'UEMOA concernés par le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) et du Projet W-Arly-Pendjari (WAP) Cotonou (Bénin), 28 mars 2013 374. Comité technique de suivi 2013, protection de la biodiversité Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo. Déclarations des partenaires techniques et financiers. 375. Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP. Rapport de suivi évaluation N°5 (Janvier à Décembre 2012) 376. Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP). Schéma directeur de gestion concertée du complexe W-Arly-Pendjari - version provisoire, février 2013 377. Programme intercommunal pour la conservation et la gestion des espaces naturels comme levier de développement local durable, CTS PAPE, Cotonou 27 mars 2013 378. Bilan DP0 et DP1 du BCG du Programme d'Appui au Parcs de l'Entente (PAPE) 379. Gestion des infrastructures régionales, Cotonou Mars 2013 380. Bilan consolidé PTA 2012 : Composante 2 Coordinations Nationales du Bénin, Burkina Faso et Niger et Bureau de Coordination Technique, mars 2013 381. PTA consolidé 2013 : Composante 2 v Coordinations Nationales du Bénin, Burkina Faso et Niger et Bureau de Coordination Technique, mars 2012 382. Projet « Renforcement de la gouvernance et de la valorisation des ressources naturelles des périphéries des parcs nationaux d'Arly et de la Pendjari ». Communes de Pama, Madjoari, Logobou, Tambaga, Matiacoali, Fada N'Gourma, Matériel, Tanguiéta, juin 2013 383. Projet « Renforcement de la gouvernance et de la valorisation des ressources naturelles des périphéries des parcs nationaux d'Arly et de la Pendjari »Consortium GRET-AFAUDEB-CR/Est Résumé du projet, Mars 2013 384. Projet de décision : Proposition de décision aux Ministres en charge de la gestion des pêches dans les Parcs de l'Entente, mars 2013 385. Feuille de route : Support scientifique pour asseoir une gestion durable des ressources halieutiques dans les Parcs de l'Entente en Afrique de l'ouest, mars 2013 386. La gestion de la pêche dans la Pendjari : cas de la stratégie béninoise 387. Projet de réduction des pressions de la transhumance pour une meilleure conservation des aires protégées du complexe WAP (PRPT-WAP), mars 2013 388. Prise en compte de la gestion durable des aires protégées du complexe WAP dans le développement local, février 2013 389. Utilité de conseil scientifique pour programme de gestion des aires protégées 390. Gestion des infrastructures régionales 391. Intégration régionale : principes et application dans le contexte du PAPE, Cotonou mars 2013 392. Inventaire aérien total du WAP 2012 393. Présentation de la LAB dans le W 394. Salon de la faune et des ressources induites du Gulmu « safari international du Gulmu » 395. Etat de la lutte anti-braconnage dans le bloc Ecologique Arly-Pendjari, mars 2013 396. Evolution du processus de régularisation du statut du parc national d'Arly 397. Processus d'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion concertée du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari : Acquis et perspectives 398. Stratégie de conservation des grands carnivores: lion au Bénin 399. Rapport de la réunion du 2ème forum des gestionnaires des parcs et réserves du complexe WAP, mars 2011 400. Rapport général Atelier de planification des directeurs de blocs du complexe W, Arly, Pendjari-Tapoa, juin 2010. 401. Rapport de mission de suivi de la mise en œuvre du Projet WAP. UNOPS-Equipe Projet WAP, avril 2011. 402. Rapport de mission du PNUD/FEM dans le cadre du suivi du Projet WAP, mai 2010 403. Documents annexes : Statistiques de la participation par aire protégée 404. Rencontres de sensibilisation avec les différents acteurs et communautés de la zone de W-Arly-Pendjari et campagnes de médiatiques, activité A117 du PTA 2010 405. Rapport de mission d'information et de sensibilisation, octobre 2010 406. Rapport de la tournée de sensibilisation et d'échange des acteurs du projet WAP/Burkina dans les trois provinces concernées par sa mise en œuvre 407. Rapport de mission d'organisation de rencontres de sensibilisation avec les différents acteurs et communautés de la zone du Complexe WAP et campagnes médiatiques/Activité A117 du PTA, septembre 2010 408. Synthèse et leçons tirées lors de la mission de contact et de sensibilisation des acteurs de terrain par l'équipe de la composante WAP du Niger. 409. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du BENIN au moyen de l'outil Financial scorecard03 MARS 2011. 410. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du Burkina Faso au moyen de l'outil Financial scorecard, MARS 2011. 411. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du Niger au moyen de l'outil Financial scorecard Natitingou, 02 mars 2011 412. Analyse capacité de gestion MDC Bénin, 2011 413. Analyse capacité de gestion MDC Burkina Faso, 2012 414. Analyse capacité de gestion MDC Niger, 2012

	415. Tracking tool for biodiversity projects in GEF-3, GEF-4, GEF-5 416. Evaluation de l'efficacité de gestion de la Réserve de Faune d'Arly au Burkina Faso par l'utilisation de l'Outil METT. 417. Evaluation de l'efficacité de gestion du Parc national du W du Niger par l'utilisation de l'Outil METT 418. Evaluation de l'efficacité de gestion du Parc national de la Pendjari par l'utilisation de l'Outil METT, projet régional 419. Rapport de Mission d'Appui au Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) Bénin pour l'évaluation de l'Efficacité de Gestion du Parc National du W au moyen de l'outil METT Kandi, juillet 2010 420. Evaluation de l'efficacité de gestion du Parc Régional du W du Burkina Faso par l'utilisation de l'Outil METT, projet régional WAP 421. Evaluation de l'efficacité de gestion de la Réserve Transfrontalière de Biosphère W et du Complexe W-Arly-Pendjari au moyen de l'Outil METT, Projet Régional WAP, Niamey le 16 avril 2012 422. Rapport de l'atelier de revue des résultats du pointage des outils METT et Financial Scorecard (Niamey, le 16 avril 2012) 423. Synthèse des outils au niveau du complexe WAP 424. Outils d'évaluation METT, FSC et MDC appliqués au système des aires protégées du complexe WAP : Atelier Mécanisme de Financement durable et Schéma Directeur d'Aménagement, Niamey, du 22 au 25 novembre 2011 425. Rapport de formation des agents du Parc national d'Arly et du Parc national du W sur le Management Effectiveness Tracking Tools (METT), juillet 2011 426. Rapport de l'atelier d'élaboration du Management Effectiveness Tracking Tools (METT) pour le parc W du Bénin, juillet 2011 427. Rapport général de formation à l'utilisation des outils METT, Financial Scorecard et la Matrice PNUD pour le Développement des Capacités. Participants : Représentants des administrations de tutelle des aires protégées du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, les gestionnaires des parcs W- Arly – Pendjari, février-mars 2011 428. Plan de travail annuel (PTA) 2012 429. Rapport de suivi évaluation N°5 (Janvier à Décembre 2012) 430. Mise en œuvre 2010 & plan d'action 2011 : Rapport de suivi évaluation N.1 (Janvier 2011) 431. Rapport de suivi évaluation N.3 : Mise en œuvre 2011 & plan de travail 2012 (Décembre 2011) 432. Rapport d'activités du Projet WAP. 1er Semestre 2011 (Etat d'avancement au 30 Juin 2011) 433. Rapport de suivi évaluation N.3. Mise en œuvre 2011 & plan de travail 2012 (Décembre 2011) 434. Rapport de suivi évaluation N.2 (Juin 2011) 435. RAPPORT Suivi-Evaluation bis 20 09 04_FCK 436. Etude sur la mise en place d'un Système Régional d'information, de Capitalisation, de Suivi - Evaluation et d'une base de données à référence spatiale pour le complexe WAP. Plan de participation des acteurs, Modalités d'organisation et d'implication des populations dans le suivi-évaluation 437. Prise en compte de la gestion durable des aires protégées du complexe WAP dans le développement local, février 2013 438. Amendement Contrat N°004-2010_TAPS UICN-WAP-UNOPS 439. Contract UICN UNOPS WAP project 440. Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) : bilan de l'assistance technique UICN mai 2010 – décembre 2011 441. Prise en compte de la gestion durable des aires de protection faunique dans le développement local, février 2013. 442. Situation de références actualisée : Rapport définitif, juin 2011 443. Lignes directrices pour le Schéma Directeur SAP-WAP, Document provisoire, Equipe Reg WAP2010, Déc2010 444. Guide méthodologique pour l'élaboration de PDC prenant en compte la conservation et la gestion durable des ressources naturelles dans le complexe d'aires protégées du WAP 445. Rapport de l'atelier de renforcement de capacités en techniques modernes d'apiculture du 19 au 21 Décembre 2011 à Banikoara. Rapport définitif 446. Rapport de formation des cadres sur la base de données à Référence Spatiale, septembre 2011 447. Rapport de mise en place d'une Base de données à Référence Spatiale (BDRS), octobre 2011. 448. Renforcement des capacités des bénéficiaires de subventions pour la valorisation de la biodiversité. Rapport définitif, mars 2012 449. Rapport de formation en gestion administrative et financière des promoteurs de microprojets de valorisation de la biodiversité du Bénin. Rapport définitif, janvier 2012 450. Rapport de la formation des promoteurs de microprojets de Small Grants 2011 pour la valorisation de la biodiversité sur la mise en place et l'utilisation des outils de la comptabilité simplifiée (Diapaga et Pama, Burkina Faso. Rapport définitif, décembre 2011. 451. Atelier de Formation des Associations de femmes Fandima et Tinfi en Technique de Collecte des amandes, de traitement, conservation et de transformation en beurre et savon de karité, janvier 2012 452. Rapport de l'atelier de formation sur la valorisation de la viande brousse au profit de l'union provinciale des groupements de gestion de la faune de la Kompienga, tenue du 17 au 20 janvier 2012 a Pama. Rapport définitif, janvier 2012 453. Rapport des ateliers nationaux de formation en IEC des enseignants et élus locaux des localités riveraines du Complexe WAP, juin 2011 454. Annexe 6 [du PRODOC du PNUD]. Lettres de Confirmation du cofinancement 455. BD Regional-Enhancing Effectiveness-W-Arly-Pendjari- PRODOC 456. Le Nouveau FEM : terrain d'essai pour un avenir durable, décembre 2006 457. GEF-Fact-sheet-French : Le FEM en bref

	458. PRODOC_FRANCAIS_1617 W Arly Pendjari_180208 : Document de Projet du PNUD 459. Regional Community Based Conservation Arly and Pendjari Parks brief-PDF B 20-8-14-01, 460. 1617 WAP All Signatures_incl Benin – Copie 461. Annex. 6 to the UNDP PRODOC [1617 W Arly Pendjari]: Co -financing and Confirmation Letters 462. Project Title: Improving the sustainability of the W-Arly-Pendjari (WAP) protected area 463. Projet W : Présentation WAP Atelier Dakar 23 au 27 Feb 2008 464. Conservation à base communautaire de la biodiversité et des ressources naturelles dans les zones d'influence : Processus Niamey WAP, Fev 08 465. PRODOC_EN_1617 W Arly Pendjari_FINAL_180208 466. Réunion préparatoire pour l'atelier de démarrage 27-28 février 2008 467. W : L'historique du projet/Réunion préparatoire pour l'atelier de démarrage 27-28 février 2008 468. Etat de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours/Projet Régional PNUD FEM PIMS 1617 W-Arly-Pendjari 469. Budget PAG Arly 2 470. Cadre logique du PNA 2013-2017 471. Plan d'aménagement et de gestion provisoire du parc national d'Arly 2013-2017 472. Direction du parc national de la Pendjari, Bénin. Plan d'affaires 2ième édition (business plan) 2007-2011 473. Parc National de la Pendjari, Bénin. Plan d'Aménagement Participatif et de Gestion 2004 – 2013. Version révisée et en cours d'adoption par le Conseil des Ministres 474. Etat des lieux : "Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Transfrontalière de la Biosphère W - 2006-2010" Volume I 475. Mise en œuvre : Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Transfrontalière de la Biosphère W - 2006-2010". Volume III : Mise en œuvre du PAG 476. Synthèse : "Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontalière W - 2006-2010", Mai 2005 477. Stratégie : "Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Transfrontalière de la Biosphère W - 2006-2010" Volume II 478. Document d'évaluation de projet pour une proposition de don du fonds mondial pour l'environnement d'un montant de 1.9 million usd et une proposition de don de l'association internationale de développement d'un montant de 5.0 millions usd à la république du Bénin pour un projet d'appui à la conservation des aires protégées ; 2008 479. Cadre de Résultats et de Suivi : (Comité Technique de Suivi des projets PAPE et WAP) Avril 2012 480. Cadre de Résultats et de Suivi, April 2012 481. Rapport de la session du Comité Local d'Examen du Projet (CLEP) tenue le 21 septembre 2011 482. Convention de contribution de l'Union Européenne signée avec une organisation internationale 483. Rapport de la session du comité local d'examen du projet (CLEF) tenue le 21 septembre 2011. 484. Présentation PAPE - CTS Niamey 485. Programme d'appui aux parcs de l'Entente (PAPE) – Composante 2: Interventions dans les aires protégées (PAPE/PNUD 486. « Interventions dans les aires protégées »du programme d'appui aux parcs de l'entente (PAPE/PNUD) : Rapport annuel d'activités 2012, février 2013 487. Lignes directrices à l'intention des demandeurs : 10ème Fonds Européen de Développement 488. "Relations entre les populations et la conservation du complexe WAP (Parcs W, Arly, et Pendjari) - Benin, Burkina, Niger". Demande de Prestation n° 2013/319-337 489. BFA-WB –PAPSA-AMI Plans d'aménagement et de gestion des AP 2010-08-09 490. Note d'orientation actualisée relative à l'évaluation dans le guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, 2009 491. Le projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA) volet environnement, avril 2012 492. Plan de gestion des pestes et pesticides, rapport final, mars 2009 493. Rapport de surveillance nationale et régionale dans le parc du Burkina Faso. Appui du projet WAP/PNUD, avril 2011 494. compte rendu de travail entre le CENAGREF, compte rendu des séances de CENAGREF, le projet régional WAP/PNUD Bénin 495. Compte rendu de la rencontre avec la DPNP le 02 novembre 2011 à Tanguiéta 496. Procès verbal de la session du comité national de validation des microprojets soumis dans le cadre des Small Grants du projet régional WAP 497. Manuel d'IEC : (Outil de communication pour les conférences dans les écoles primaires publiques des villages riverains du Complexe WAP) 498. La Contribution du Projet WAP dans la Gestion des Conflits liées à la Protection et à l'Utilisation des Ressources Naturelles dans les Zone d'Influence des Aires Protégées, mai 2011 499. Etat de la Gouvernance des Ressources Naturelles Dans le Bloc des Parcs W Arly-Pendjari : Cas du Parc National du W 500. Rapport du troisième trimestre, 2011 501. Rapport d'activités a.1.5.6 sortie scolaire des élèves/écoliers des communes riveraines 502. Rapport de l'atelier national d'internationalisation des fiches techniques des activités de valorisations de la valorisation de la biodiversité (Banikoara, avril 2011) 503. Rapport de la réunion du 2ème forum des gestionnaires des réserves, mars 2011 504. Rapport de mission : enquête de perception des communautés utilisatrices de la biodiversité du SAP-WAP Bénin, septembre 2011 505. Rapport de formation des gestionnaires, des experts biodiversité du projet WAP et des administrations de tutelle des aires protégées du complexe WAP sur la base de données a référence spatiale (BDRS) Kombissiri du 12 au 24 septembre 2011 506. Rapport de mission de suivi de feu dans le SAP-WAP Bénin, novembre 2011

	507. Rapport de l'atelier de validation du diagnostic participatif de l'exploitation de la pêche sur la rivière Pendjari juin 2011 508. Rapport de session de formation sur le montage de microprojet des groupements d'apiculture de Banikoara 509. Rapport de participation au dénombrement pédestre des cobes de buffon et phacochères dans la réserve de biosphère de la Pendjari 2011 510. Termes de référence du : Comité chargé de conduire le processus d'inscription des aires protégées du complexe WAP sur la liste du patrimoine mondial naturel, février 2012 511. Rapport de réunion de concertation AVIGREF-CENAGREF/WAP-Bénin, mai 2012 512. Rapport de mission appui au reverdissement du PDC de Banikoara, avril 2012 513. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement Fandima de Pama conformément au FEM 10 octobre 2011 514. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement TINFI de Fouambiga conformément au FEM 10 octobre 2011 515. Evaluation des performances des projets et programmes, mai 2013 516. Situation de références actualisée, rapport définitif, juin 2011 517. Rapport de l'atelier de renforcement de capacités en techniques modernes d'apiculture du 19 au 21 décembre 2011 à Banikoara 518. Renforcement des capacités des bénéficiaires de subventions pour la valorisation de la biodiversité, mars 2012 519. Rapport de formation en gestion administrative et financière des promoteurs de microprojets de valorisation de la biodiversité du Bénin, Rapport définitif, janvier 2012 520. Synthèse des outils au niveau du complexe WAP 521. Session du conseil des ministres (CM) des projets PAPE/WAP : Projet de communique final de la réunion des ministres 522. Rapport de la troisième réunion du Comite National de Pilotage du Projet Régional W-Arly-Pendjari (WAP) Falmey, du 08 au 09 Février 2012. 523. Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP). Rapport de démarrage (Mai 2010) 524. Conclusions et recommandations de l'atelier de lancement du Projet WAP et du conseil d'orientation (CO), Cotonou, du 03 au 05 février 2010 525. W A P : L'historique du projet, Suivi &Evaluation GEF 526. Rapport de l'atelier de planification du Projet Régional WAP, Fada N'Gourma, 11 et 12 mars 2010 527. Rapport de formation des producteurs ruraux des groupements d'apiculteurs de Tamou, Kareykopto Allambaré, Molli et, Allambaré, Molli et Weygourou en techniques modernes de production du miel, février 2012 528. Rapport général de formation à l'utilisation des outils METT, Financial Scorecard et la Matrice PNUD pour le Développement des Capacités, mars 2011 529. Mise en œuvre 2010 & plan d'action 2011, Rapport de suivi évaluation N.1 (Janvier 2011) 530. Point des délinquants arrêtés du 16 juin au 30 septembre 2011 531. Rapport de fin de saison touristique et cynégétique 2008-2009 (période du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009) 532. Synthèse des données sur les indices de pressions dans le parc national d'Arly (1er semestre 2011) 533. Modèle type de mémorandum d'accord entre l'UNOPS et les organisations non gouvernementales (ONG'S) ou organisations communautaires de base (OCB) CONFORMEMENT au (Name Of Donor Program) (accord de transfert de dons) Rev. 4, octobre 2007 534. Outil d'évaluation PNUD sur les capacités des Organisations de la Société Civile et Organisations Non-Gouvernementales 535. Canevas pour la Présentation de Microprojet pour les Petites Subventions d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus Respectueuses de la Biodiversité 536. Rapports d'activités annuels 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2006, 2007 537. Rapports semestriels 2001, coordination régionale 538. Rapports de missions 539. Mission d'appui à l'analyse et à la capitalisation du Programme Régional 2 Parc W/ECOPAS 2ème partie : Annexe Mars 2008 540. Mission d'appui à l'analyse et à la capitalisation du Programme Régional 1ère Parc W/ECOPAS partie : Analyse et Capitalisation, Mars 2008 541. Evaluation économique du Parc W, Décembre 2001 : "mission d'expertise" rapport définitif 542. Evaluation finale et prospective du programme parc régional/Parc W, ECOPAS 543. Mission technique d'appui à la définition d'un système d'indicateurs de réalisation et stratégiques pour la RBT/W Mars 2006 544. Mission d'expertise pour l'organisation des recensements du Complexe W, Juin 2008 545. Mission d'analyse en vue de la mise en place du système de suivi-communication-capitalisation INSOP, Mars 2001 : "Mission d'expertise". Rapport définitif 546. Mission d'appui au montage d'un système de suivi-communication-capitalisation et d'aide à la décision Décembre 2001. «Mission d'expertise ». Rapport définitif 547. Mise en place su Système de Suivi-Communication-Capitalisation, dernière étape : installation et formation sur le générateur de CD-ROM, Décembre 2002 548. Mission harmonisation des législations. Mars 2004 549. Mission d'appui pour la réalisation d'infrastructures au Point Triple: choix du site d'implantation des infrastructures destinées à la surveillance et à la recherche (recommandation du 1° CTS). Mai 203 550. Contribution d'experts du programme Parc Régional Parc W /ECOPAS à l'atelier « regards croisés sur la Tapoa » sur la gouvernance des aires protégées et de leurs périphéries, Mai 2008 551. Préparation du volet recherche pour le Comité Technique de Suivi d'avril 2001, Mars 2001, "Mission de

	recherche"
	552. Schéma d'orientation du Programme Régional Parc W / ECOPAS, Avril 2002
	553. Le Système d'Information Géographique au parc W. Première Mission, Mars 2001, "MISSION SIG"
	554. Le Système d'Information Géographique au parc W. Deuxième Mission, septembre 2001, "MISSION SIG"
	555. Troisième mission d'appui au Système d'Information Géographique, Janvier 2002. "MISSION SIG "
	556. Harmonisation SIG du Programme ECOPAS, Avril 2002. "Mission SIG
	557. Expertise technique pour la « viabilité économique » du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc Régional W – 2006-2010, Juin 2004
	558. Mission d'appui pour la formulation des lignes directrices des typologies et des éléments architecturaux d'identification des équipements du Programme Parc W, Novembre 2001« Mission d'expertise»
	559. Mission scientifique de "Méta données" pour sécuriser les informations du Système d'Information Géographique (SIG), Février 2003
	560. Mission d'appui pour la formulation des APD pour la réalisation des pistes régionales de liaison à l'intérieur du parc W, Décembre 2002
	561. Mission d'appui à l'élaboration et à l'installation d'un système de communication radio interne au Parc W et entre composantes, cellule de coordination et administrations de tutelle (HF, VHF, ARQ ou internet via Radio, et téléphone satellite), Août 2001
	562. Mission d'expertise à l'analyse de l'offre internationale de la fourniture et à l'installation d'un système de communication radio interne au Parc W et entre composantes, cellule de coordination et administrations de tutelle (HF et VHF), Novembre 2003
	563. Evaluation de l'utilisation d'un ULM pour l'appui au contrôle du République du Niger territoire : lutte anti-braconnage et suivi écologique dans le complexe écologique du Parc W et ses aires contiguës, Juillet 2001
	564. Rapport de mission « Bio-indicateurs », Juin / Octobre 2004
	565. Mission de capture et de marquage d'éléphants « distribution spatio-temporelle de la population d'éléphants dans le Parc W « en collaboration avec IGF (Fondation Internationale de sauvegarde de la Faune), Janvier 2004
	566. Contribution à la caractérisation de l'érosion à la Périphérie de la Reserve de Biosphère transfrontalière Parc W
	567. Séminaire sur les méthodes de comptage des grands mammifères sauvages et domestique, Janvier 2002 « Mission de recherche», RAPPORT DEFINITIF
	568. Mission préparatoire pour la mise en place de l'outil CYBERTRACKER à des fins de gestion et de recherche, janvier 2002. "MISSION D'EXPERTISE"
	569. Mission d'appui Cyber Tracker, Décembre 2002."Mission d'expertise"
	570. Projet d'épidémio surveillance des maladies animales dans la zone des parcs W et Pendjari : étude des maladies transmissibles entre animaux domestiques et sauvages, en particulier chez les carnivores, Décembre 2002."Mission de recherche"
	571. Mission d'étude de la végétation (aspects ethnobotaniques) du Complexe écologique du Parc W, Décembre 2002
	572. Mission d'appui préparatoire à la mise en place de l'outil cyber tracker à des fins de gestion et de recherche, Avril/Mai 2006
	573. Étude d'Impact Environnemental (EIE) du "Plan d'aménagement et de gestion de la Réserve Transfrontalière de la Biosphère W - 2006 -2010, Octobre 2004
	574. Schéma d'Aménagement pour la sécurisation des habitats et des parcours de la faune du Parc régional du W, Août 2005
	575. Identification des sites d'aménagement de points d'eau pérennes le long des axes touristiques préférentiels du Parc régional du W, Mai 2006
	576. Mission d'expertise pour l'organisation des recensements du Complexe W, Juin 2008
	577. Mission d'appui scientifique pour l'étude des feux de brousse et leur utilisation dans le cadre d'une gestion raisonnée des aires protégées du complexe WAP, Janvier 2003
	578. Distribution et abondance des grands carnivores dans les zones cynégétiques du Parc Régional du W, Décembre 2003
	579. Etudes des populations de grands herbivores du Complexe du W »dans le cadre du volet recherche de Programme Régional Parc W / ECOPAS, Février 2003
	580. Mission d'appui à l'amélioration et la disponibilité du potentiel en eau du complexe écologique du Parc W et ses aires contiguës, Mai 2003
	581. Mission d'expertise pour l'élaboration d'un programme de formation à la sécurisation des activités liées à la grande faune : contrôle des animaux dangereux en zone périphérique et manipulation des animaux capturés dans le cadre de protocoles scientifiques ou de marquage, Mars 2003
	582. Inventaire microfaune dans le parc W". Mission de recherche"
	583. Seconde mission d'appui scientifique pour l'inventaire de la microfaune dans la zone d'influence du Parc W / galerie de la Mékrou, Décembre 2002
	584. Mission d'appui au démarrage de la thèse sur les oiseaux gibiers en périphérie du Parc Régional W RES/2003/044 Décembre 2003
	585. Mission exploratoire du ¨parc pour la valorisation du patrimoine historique et archéologique avril 2002
	586. Mission d'expertise pour la formulation d'un plan de protection du patrimoine menacé de destruction et d'un plan de gestion et de valorisation internationale des vestiges du passé du Parc Régional W, Mai 2003
	587. Chasse sportive : valorisation et conservation des ressources fauniques du Complexe écologique WAP, Avril 2005
	588. Mission préparatoire à la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire du peuplement du Complexe W, Avril 2002
	589. La gestion de l'avifaune gibier dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC) en périphérie

	du parc Régional W : Synthèse opérationnelle des travaux réalisés dans le cadre du Programme Parc W/ Ecopas en particulier au Burkina Faso
	590. Rapport de Participation au 5° Congrès Mondial des Parcs Durban – Sud Afrique, 8-17 septembre 2003, Octobre 2003
	591. Mission de formation régionale des guides Eco-touristiques du Parc Régional W et des pisteurs des ZOVIC 7 - 21 février 2008
	592. Mission d'expertise pour la promotion de la mise en place de Zones Villageoises de Chasse dans la zone d'influence du Parc W (Mission d'étape 1, 2, 3, 4)
	593. Programmation des activités à mener en zone périphérique : 2eme atelier de Tanguiéta, février 2002
	594. Mission d'appui scientifique pour l'encadrement de chercheurs juniors burkinabè dans la deuxième phase de recherche sur la territorialisation (dynamique d'acteurs et aspects socio-territorial, Février 2003
	595. Rapport des opérations de lutte anti-braconnage et de suivi écologique
	596. Formation des agents des parcs nationaux du W et d'Arly sur l'utilisation du METT (Management Effectiveness Tracking Tools).
	597. Rapport de formation des surveillants villageois et pisteurs sur les la législation en matière de gestion de la faune et en techniques de lutte anti braconnage. (Arly du 29 mars au 02 avril 2012)
	598. Synthèse des dans le parc national d'Arly synthèse des données sur les indices de pressions dans le parc national d'Arly (1er semestre 2011) indices de pressions, juin 2011
	599. Compte rendu de participation à la rencontre d'échange avec les étudiants de l'école polytechnique de Lausanne en Suisse (point triple du parc w, du 31 janvier au 05 février 2011)
	600. Compte rendu de la participation à la formation sur la gouvernance des barrages à usages multiples (du 26 au 28 juillet 2011)
	601. Compte rendu de la rencontre de concertation sur l'organisation de la pêche sur la rivière Pendjari (Fada, le 20 octobre 2011)
	602. Rapport de l'atelier bilan 2011 et de planification 2012 du projet WAP et des aires protégées du complexe WAP (Diapaga, 8 et 9 décembre 2011)
	603. Rapport de l'atelier de formation sur le mécanisme de financement durable et l'internalisation des lignes directrices du schéma d'aménagement (Niamey, du 22 au 25 novembre 2011)
	604. Rapport de l'atelier de revue des résultats du pointage des outils METT et Financial Scorecard(Niamey, le 16 avril 2012)
	605. Compte rendu de la mission préparatoire de la rencontre du CNP (prise de contact avec le service financier du PNUD)
	606. Rapport de mission du 16 au 17 février 2011, (réf. ordre de mission n°00019/160211/projet WAP/CN BF
	607. compte rendu sur la rencontre de restitution des résultats de la conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (au ministère de l'environnement et du développement durable le mardi 18 mars 2011)
	608. Compte rendu de mission n°001 de la réquisition particulière de Monsieur le Haut-Commissaire de la Province de la Kompienga
	609. Compte rendu de participation a l'atelier de validation du plan d'action national de biodiversité révisé (Loumbila les 13 et 14 janvier 2011
	610. Compte rendu de la séance de travail avec la mission PNUD sur la couverture radio de la zone d'intervention du projet WAP (Diapaga le 11 décembre 2o11)
	611. Rapport de mission d'information et de sensibilisation (17 septembre au 30 novembre 2010
	612. Rapport de la tournée de sensibilisation et d'échange des acteurs du projet WAP/Burkina dans les trois provinces concernées par sa mise en œuvre
	613. IEC dans les écoles riveraines du complexe WAP. Rapport sur une visite guidée organisée dans la concession de chasse de Pama centre sud au profit des élèves du lycée de Pama, février 2013
	614. Rencontre des coordonnateurs et directeurs nationaux des projets et programmes du PNUD et du FENU du 15 juillet 2010 (compte rendu succin)
	615. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement Famdima de Pama conformément au FEM, 10 octobre 2011
	616. Mémorandum d'accord entre le projet WAP/UNOPS et le groupement Tinfi de Fouambiga conformément au FEM 10 octobre 2011
	617. Cérémonie de remise de chèques aux groupements bénéficiaires de Small Grants (compte rendu)
	618. Cérémonie de remise de chèques aux groupements bénéficiaires de Small Grants (compte rendu)
	619. Rapport de la rencontre de travail du comité national d'analyse et de validation des dossiers de microprojets
	620. Procès verbal de la rencontre du comité national de validation des microprojets du WAP
	621. Aménagement de l'habitat de la faune
	622. Compte rendu de la participation du WAP Burkina Faso à la première rencontre du comité technique d'élaboration du statut du parc national d'Arly.
	623. Compte rendu de la rencontre technique pour la préparation du classement du parc national d'Arly (mardi 22 mars 2011)
	624. Première session du comité national de pilotage de la composante 2 « Interventions dans les aires protégées » du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente(PAPE). Et Quatrième session du comité de pilotage du projet WAP UNOPS Fada, 06 Décembre 2012)
	625. Rapport formation thématique viande de brousse
	626. Evaluation WAP 2013
	627. Capitalisation appui surveillance aux aires protégées
	628. Capitalisation du processus PCD WAP reverdis
	629. Compte rendu de la rencontre de présentation du portail du mécanisme de coordination du complexe WAP/Ouagadougou, le 23 novembre 2012
	630. Projet WAP : Emergence des communautés. Activités de valorisation de la biodiversité

	631. Parc National de la Pendjari, Bénin. Plan d'Aménagement participatif et de Gestion 2004-2013 632. Mission d'évaluation finale Projet Régional WAP (W – Arly Pendjari) « Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari (WAP) » 633. Termes de références de l'évaluation finale du projet : Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W Arly Pendjari (WAP).
BURKINA FASO	1. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du Burkina Faso au moyen de l'outil Financial scorecard, 02 MARS 2011. Analyse capacité de gestion MDC Burkina 2. Evaluation de l'efficacité de gestion de la Réserve de Faune d'Arly au Burkina Faso par l'utilisation de l'Outil METT. 3. Evaluation de l'efficacité de gestion du Parc Régional du W du Burkina Faso par l'utilisation de l'Outil METT. 4. Etat des lieux et esquisse d'un schéma directeur de surveillance du parc national d'Arly dans la région est du Burkina Faso, juillet 2011 5. Rapport de surveillance nationale et régionale dans le parc W du Burkina Faso/Appui du projet WAP/PNUD, avril 2011 6. Mission d'appui scientifique pour la préparation du colloque de la francophonie organisé à Ouagadougou du 1er au 4 juin 2004.Exposition : La périphérie : zone stratégique pour la conservation du Parc Régional W Juin 2004 "Mission de recherche" 7. Projet de construction et de réhabilitation des équipements de postes forestiers dans le Parc-w (ECOPAS) au Burkina Faso : cahier de clauses techniques particulières, Octobre 2002 8. Evaluation mi parcours du programme annuel de travail, 2010 2011, 2012, 2013 : composante nationale du Burkina Faso 9. Données des résultats d'inventaires réalisés dans les parcs nationaux d'Arly et du W Burkina Faso 10. gestion communautaire des ressources fauniques au Burkina Faso : cas des comités villageois de gestion de la faune 11. Tourisme de vision au BURKINA FASO: Promotion commercialisation. Concessionnaires et guides de tourisme 12. Compte rendu de participation à l'inventaire pédestre de la faune diurne dans le parc national d'Arly (du 11 au 13 mai 2011) 13. Corps paramilitaire des Eaux et Forêts 14. Le « Parc National d'Arly » au Burkina Faso : Un enjeu pour la gestion durable de la diversité biologique dans le complexe écologique WAP 15. compte rendu de la participation du WAP Burkina Faso à la première rencontre du comité technique d'élaboration du statut du parc national d'Arly 16. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des microprojets WAP/Burkina Faso, juin 2012 17. Connaissance de la faune au Burkina Faso 18. La gestion de la faune au Burkina Faso 19. Données des résultats d'inventaires réalisés dans les parcs nationaux d'Arly et du w Burkina Faso 20. Rapport Trimestre 1, 2, 3, 4, 2010 du WAP Burkina FASO 21. Rapport Trimestre 1, 2, 3, 2011 du WAP Burkina FASO 22. Rapport bilan trimestre 1, 2, 3 et 4 WAP Burkina Faso 23. Rapport bilan trimestre 1 et trimestre 2 2012 WAP Burkina Faso. 24. Evaluation du cofinancement 2010 a 2012-WAP Burkina Faso 25. Bilan des réalisations financières au niveau de la composante nationale du Burkina Faso (année 2010 2011) 26. Plan d'aménagement et de gestion provisoire du parc national d'Arly (2013-2017)
BENIN	1. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du BENIN au moyen de l'outil Financial scorecard, 03 MARS 2011 2. Analyse capacité de gestion MDC Bénin 3. Rapport de Mission d'Appui au Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) Bénin pour l' Evaluation de l'Efficacité de Gestion du Parc National du W au moyen de l'outil METT, Kandi, le 20 juillet 2010 4. Rapport de Mission : Participation à la 2ème réunion du comité de pilotage du Projet régional WAP Composante Nationale du Bénin, Natitingou, le 28 mars 2011 5. Rapport de formation des agents de surveillance du SAP-WAP Bénin sur les techniques de lutte anti-braconnage et l'utilisation du matériel de navigation, avril 2011 6. Rapport de formation des agents de surveillance du SAP-WAP Bénin sur la lutte anti-braconnage et les textes réglementaires, avril 2011 7. Rapport de Mission d'Appui au Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGEF) Bénin pour l'évaluation de l'Efficacité de Gestion du Parc National du W au moyen de l'outil METT Kandi, le 20 juillet 2010 8. Manuel d'exécution : Gestion des activités génératrices de revenus, août 2011 9. Rapport des patrouilles W Bénin, mai 2011 10. Mission d'appui pour la préparation d'un appel d'offres international pour l'amodiation des cinq (5) zones de chasse du Bénin (Djona, Mékrou, Konkombri, Batia et Porga), Janvier 2003 11. Résultats sondage WAP Bénin 12. Rapport de mission : enquête de perception des communautés utilisatrices de la biodiversité du SAP-WAP Bénin, septembre 2011
NIGER	1. Analyse de la viabilité financière du système national des aires protégées du Niger au moyen de l'outil Financial scorecard, Natitingou le 02 mars 2011 2. Scorecard (carte de pointage) sur la capacité de gestion d'aires protégées du Niger 3. Evaluation de l'efficacité de gestion du Parc national du W du Niger par l'utilisation de l'Outil METT

	4. Rapport de Mission : Participation à la 3ème réunion du comité de pilotage du Projet régional WAP Composante Nationale du Niger, Falmey, le 09 février 2012 5. Communiqué final : Atelier de Niamey 6. Analyse des communautés locales et des écosystèmes dans la réserve de biosphère du Niger : Apiculture à Moli-Haoussa et extraction du beurre de karité à Boumba: organisation, étude des filières et des revenus, mai 2006 7. Rapport de l'atelier de formation sur le mécanisme de financement durable et l'internalisation des lignes directrices du schéma d'aménagement (Niamey, du 22 au 25 novembre 2011) 8. Rapport de Mission. Participation à la 3ème réunion du comité de pilotage du Projet régional WAP Composante Nationale du Niger. Falmèye, le 09 février 2012 9. Dénombrement 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 des girafes du Niger Album de photos d'identification 10. Dossiers factures Niger 11. Rapport de la mission de Patrouille Nationale (Projet WAP) Du 30 Novembre au 4 Décembre 2010 12. Rapport de la mission de Patrouille Nationale (Projet WAP) Du 23 au 27 Novembre 2010 13. Rapport de synthèse des missions de surveillance période : novembre 2010 à mars 2011 imputation : budget coordination régional WAP 14. Compte rendu du séminaire de programmation scientifique Niamey, du 26 au 30 septembre 2001« Mission de recherche» 15. Organisation des études préalables au montage d'un système de liaison à l'intérieur du parc République du Niger Définition des caractéristiques techniques des pistes et des ouvrages, Juin 2001 16. Comptage terrestre de la grande faune du W du Niger, 2002 17. Mission d'appui technique pour la structuration de l'intervention du Programme ECOPAS / composante Niger dans la zone de Kouré et du Dallol Bosso Nord (Zone girafes), Mai 2002 18. Contribution a l'élaboration d'une stratégie de conservation à long terme de la girafe (*Giraffa camelopardalis Peralta*) au Niger, Novembre 2006 19. La description pluridisciplinaire du fleuve Niger, février 2002 Rapport de mission d'appui à l'amélioration et la disponibilité du potentiel en eau du complexe écologique du Parc W du Niger et ses aires contiguës, Avril 2002 20. Recherche et mise en évidence d'une population de lamantins sur le fleuve Niger, Mai 2002 21. Etude de la végétation du lit du Fleuve-Niger dans la zone d'influence du Parc National du W du Niger, Juillet 2002 22. Capitalisation Micro-projets-WAP Niger
RECAPI-TULATION	**Régional** : 538 titres WAP sur 633 documents répertoriés **Burkina** : 17 titres WAP sur 27 documents répertoriés **Bénin** : 11 titres WAP sur 12 documents répertoriés **Niger** : 11 titres WAP sur 22 documents répertoriés

Annexe V) Documents photographiques

Founougo (08 juin 2013) Bénin

Batran (08 juin 2013) Bénin

Dokossouan (08 juin 2013) Bénin

Tanongou (09 juin 2013) Bénin

Pama (10 juin 2013) Burkina

Pama (11 juin 2013) Burkina

Tamou (14 juin 2013) Niger

Tamou (14 juin 2013) Niger

Annexe VI) Cofinancement confirmé

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Gouvernement (en millions USD)		Organisme partenaire (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Subventions	0,0	0,0	2,1	0,0	18,6	3,1	20,7	3,1
Prêts/concessions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soutien en nature	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2
Autre: Cofinancement additionnel mobilise'	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,9	0,0	26,9
Totaux	0,0	0,0	2,3	0,2	18,6	30,0	20,9	30,2

Source: 2013 PIR

For the PIR 2013	1617 WAP	Committed at PRODOC stage. In the PIR, this is the "PLANNED CO-FINANCING".	Disbursed to date. Of the COMMITTED co-financing (NOT THE ADDITIONAL), how much of it has been cumulatively disbursed by 2013.	Actual (confirmed as the total by project end). Since this is the project end, this column should be the same as the previous.	Additional (mobilised over and above the committed)
1)	ECOPAS	$5,169,000	$0	$0	$0
2)	PICOFA	$5,000,000	$0	$0	$0
3)	ABN	$2,800,000	$1,120,000	$1,120,000	$0
4)	CENAGREF / PCGPN	$2,100,000	$0	$0	$0
5)	PAMRAD	$1,493,240	$0	$0	$0
6)	IUCN	$1,000,000	$150,000	$150,000	$0
7)	Gov. of Burkina Faso	$100,000	$100,000	$100,000	$45,003
8)	Gov. of Niger	$100,000	$100,000	$100,000	$35,200
9)	ADELE	$50,000	$0	$0	$0
10)	PDLKom	$50,000	$0	$0	$0
11)	PROGEREF	$3,052,280	$1,831,368	$1,831,368	$0
Additional 12)	EU financed PAPE (Parcs de l'Entente)	-	-	-	$26,800,000
Additional 13)	AFAUDEB - Burkina Faso	-	-	-	$62,500
Additional 14)	Gov. of Benin	-	-	-	$95,460
Additional 15)	Communities counterpart*	-	-	-	$43,626
	Total Co-financing	$20,914,520	$3,301,368	$3,301,368	$26,942,703
* contribution to income-generating activities			16%		129%

Gov committed	$2,300,000
Gov committed by project end	$280,203

Other committed	$18,614,520
Other by proj end	$29,963,868

$30,244,071	Actual + Additional

Annexe VII)Tracking Tools - METT révisé

-- Voir [lien] --

Question	Response
1. Protected Area	
Name of Protected Area	**The Entire WAP Complex** Includes: W, Arly, Pendjari Park Complex (WAP) is composed of: The W transboundary biosphere Reserve The Arly sub-complex composed of 5 gazetted areas (Total Fauna Reserves of Arly, Madjoari, Singou, the partial Fauna Reserve of Arly, and of Pama) and of 3 hunting zones (Koakrana, Pagou-Tandougou, Ouamou) The Pendjari biosphere reserve IUCN category I: 3 PAs IUCN category II: 5 PAs (one being the Regional W Park, which encompasses the 3 W National Parks) IUCN category IV: 5 PAs IUCN category VI: 11 PAs
Is this a new protected area?	No
Area in Hectares	3,094,026 ha Tropical and subtropical grasslands, savannas, and shrublands (tropical and subtropical, semi-arid)
Global designation or priority lists	Biosphere Reserve, World Heritage site, Ramsar site
Local Designation of Protected Area	W, Arly, Pendjari Park Complex (WAP) composed of: The W transboundary biosphere Reserve The Arly sub-complex composed of 5 gazetted areas (Total Fauna Reserves of Arly, Madjoari, Singou, the partial Fauna Reserve of Arly, and of Pama) and of 3 hunting zones (Koakrana, Pagou-Tandougou, Ouamou) The Pendjari biosphere reserve
IUCN Category	**6:** Managed Resource Protected Area: managed mainly for the sustainable use of natural ecosystems

2. Protected Area	
Name of Protected Area	**The Arly sub-complex** Includes: The Arly sub-complex composed of 5 gazetted areas (Total Fauna Reserves of Arly, Madjoari, Singou, the partial Fauna Reserve of Arly, and of Pama) and of 3 hunting zones (Koakrana, Pagou-Tandougou, Ouamou) IUCN category I: 2 PAs IUCN category IV: 3 PAs IUCN category VI: 3 PAs
Is this a new protected area?	No
Area in Hectares	818,046 ha Tropical and subtropical grasslands, savannas, and shrublands
Global designation or priority lists	Ramsar site
Local Designation of Protected Area	The Arly sub-complex composed of 5 gazetted areas (Total Fauna Reserves of Arly, Madjoari, Singou, the partial Fauna Reserve of Arly, and of Pama) and of 3 hunting zones (Koakrana, Pagou-Tandougou, Ouamou).
IUCN Category	**6:** Managed Resource Protected Area: managed mainly for the sustainable use of natural ecosystems

Question	Response
3. Protected Area	
Name of Protected Area	**The W transboundary biosphere Reserve** Included: The W transboundary biosphere Reserve IUCN category II (for core areas only*): 4 PAs, (one being the Regional W Park, which encompasses the 3 W National Parks) *For buffer and transition zones, which are composed of hunting zones and different types of reserves, there are different IUCN categories included and areas not protected according to national legislation.
Is this a new protected area?	No
Area in Hectares	3,122,313 ha Biome type: could be defined as straddling the borders of the Soudano-Guinean, Sudanese and Sahel biogeographic regions. In the UNESCO MAB Website, the total area for the W Transboudary Biosphere Reserve is 3,122,313 ha. This includes: Core area(s): 1,018,280 ha (Benin: 563,280; B.Faso: 235,000; Niger: 220,000) Buffer zone(s): 513,033 ha (Benin: 325,033; B.Faso: 111,000; Niger: 77,000) Transition area(s): ~1,591,000 ha (Benin: 1,160,000; B.Faso: Not defined; Niger: 431,000). In the baseline TT a total of 1,823,280 had been declared. This is not accurate. The correct hectarage should match the data in the UNESCO Website.
Global designation or priority lists	Biosphere Reserve, Ramsar site (W Niger is also World Natural Hertitage)
Local Designation of Protected Area	W national Park of the Niger River of Benin W national park of the Niger River of Burkina Faso W national Park of the Niger River of Niger
IUCN Category	**2:** National Park: managed mainly for ecosystem protection and recreation

4. Protected Area	
Name of Protected Area	**The Pendjari biosphere reserve** Includes: Pendjari biosphere reserve IUCN category II (for core areas only*): 1 PA (the Pendjari) *For buffer and transition zones, which are composed of hunting zones and different types of reserves, there are different IUCN categories included and areas not protected according to national legislation.
Is this a new protected area?	No
Area in Hectares	623000 ha Biome type: Sudanese biome Total: 623,000 ha (correcting information provided at baseline which seemed incomplete) Core area: 275,000 ha Buffer zone: 177,700 ha and includes PAs Porga (76,300ha) + Batia (75,500ha) + Konkombri (25,900 ha) Transition zone: 5 km perimiter around the buffer zone (approx. 170,300 ha)
Global designation or priority lists	Biosphere Reserve
Local Designation of Protected Area	Pendjari biosphere reserve IUCN category II (for core areas only*): 1 PA (the Pendjari) *For buffer and transition zones, which are composed of hunting zones and different types of reserves, there are different IUCN categories included and areas not protected according to national legislation.
IUCN Category	**3:** Natural Monument: managed mainly for conservation of specific natural features

Scores	The Entire WAP Complex	The Arly sub-complex	The W transboundary biosphere Reserve	The Pendjari biosphere reserve
METT Scores 2012 (mid-term)	56 / 102 = 55%	44 / 102 = 43%	69 / 102 = 68%	84 / 102 = 82%
METT Scores 2013 (project end)	58 / 102 = 57%	47 / 102 = 46%	69 / 102 = 68%	84 / 102 = 82%

Annexe VIII) Formulaire d'acceptation du code de conduite

L'évaluateur :

1. Doit présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doit divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doit protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; L'évaluateur doit accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. L'évaluateur doit respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. L'évaluateur n'a pas à évaluer les individus et doit maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvre parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Il doit consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doit être attentif aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'évaluateur doit être attentif aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. L'évaluateur doit éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles il entre en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, l'évaluateur doit réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Est responsable de sa performance et de ce qui en découle. L'évaluateur doit savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doit respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation[14]

Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : __Paul NDIAYE (UCAD-Dakar)_____

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) :_____

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à *Dakar* le *3 juillet 2013*

Signature : _____

[14]www.unevaluation.org/unegcodeofconduct